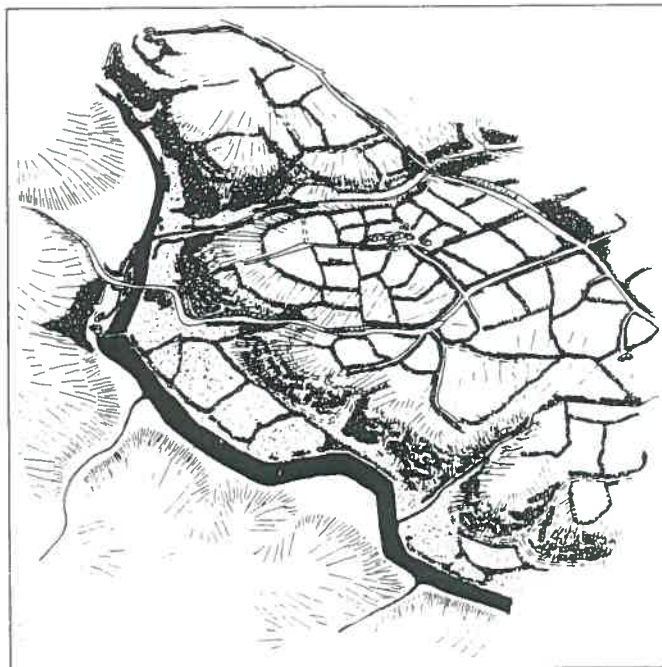
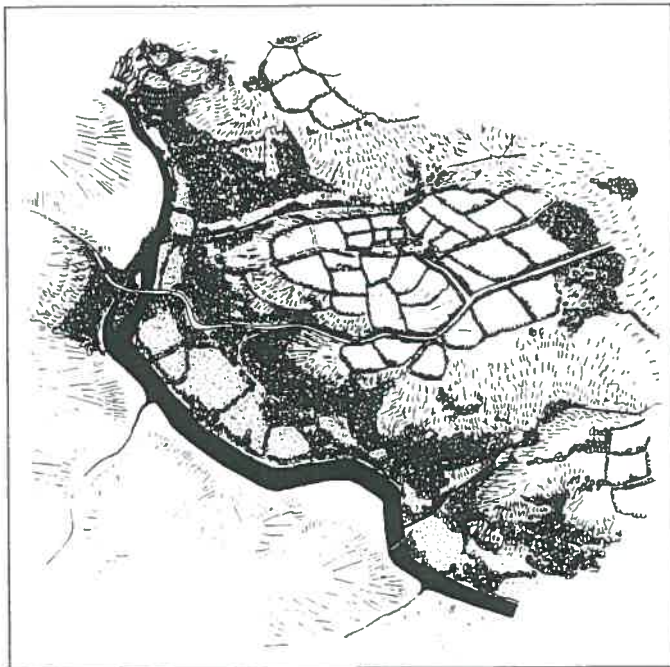


1

JUIN
1994

ETAT DES LIEUX



Chargés d'Etude

Jean Lemoine et Yves Steff Architectes-Urbanistes
Bruno Berthomé et Stéphane Geffard Assistants

Jean Grelon Docteur en Ecologie végétale
Pierre Raimbault Ingénieur Horticole

Maîtres d'Ouvrage

Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents
Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire

Cette étude a été réalisée à la demande de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents, en collaboration avec :

- les DIREN des Pays de Loire et de Poitou-Charentes,
 - le Conseil Régional des Pays de Loire,
 - le Conseil Régional de Poitou-Charentes,
 - le Conservatoire des Rives de la Loire,
 - les Départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée,
 - les CAUE des Départements concernés,
- et l'ensemble des communes riveraines de la Sèvre Nantaise de la source jusqu'à la confluence avec la Loire.*

Nous remercions de leur aide financière :

- le Ministère de l'environnement,
- le Conservatoire des Rives de la Loire,
- le Département des Deux-Sèvres.

Maitres d'Ouvrage

Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents
204, Boulevard Aristide Briand 85000 La Roche sur Yon
téléphone : 51 07 02 13

Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire
75, rue des Français Libres 44204 Nantes cedex 02
téléphone : 40 99 58 00

Chargés d'étude

Jean Lemoine et Yves Steff Architectes-Urbanistes
Bruno Berthomé et Stéphane Geffard Assistants
3, rue de Carcouët 44000 Nantes
téléphone : 40 20 15 47

Jean Grelon Docteur en Ecologie végétale
Pierre Raimbault Ingénieur Horticole
Enseignants à E.N.I.T.H.P. d'Angers

L'étude du plan de paysage est divisée en trois fascicules intitulés :

1 - ETAT DES LIEUX ,

constat et analyse de l'évolution du paysage

2 - CARTES

plan de toute la vallée

3 - CHARTE DE PAYSAGE

recueil de recommandations et d'actions à mener

Le présent document correspond au premier fascicule:

1 - ETAT DES LIEUX

ETAT DES LIEUX

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
Contexte de l'étude, méthode, objectifs du plan de paysage	
LES GRANDES DONNEES DU PAYSAGE	p. 5
Les données physiques :	
- Géologie	p. 8
- Pédologie	p. 9
- Relief	p. 10
- Climat et hydrologie	p. 12
Le couvert végétal et sa dynamique d'évolution	
- Végétation potentielle	p. 14
- Végétation actuelle, naturelle et introduite	p. 15
- Formation et évolution du bocage	p. 16
Les activités humaines qui ont forgé le paysage et participent à son évolution :	
- L'agriculture	p. 22
- L'artisanat et l'industrie	p. 31
- Les loisirs	p. 35
- L'habitat	p. 37
- Les éléments d'infrastructure	p. 39
LES SEQUENCES DE PAYSAGE	p. 43
- La zone urbaine	p. 45
- La Sèvre navigable & le vignoble	p. 49
- La Sèvre clissonnaise	p. 53
- La Sèvre torrentielle	p. 57
- La Sèvre des méandres et des étangs	p. 61
CONCLUSION	p. 65
Vers une charte de paysage	
BIBLIOGRAPHIE	p. 67

INTRODUCTION

POURQUOI UN PLAN DE PAYSAGE ?

Les transformations de notre environnement sont rapides et évi- dentes dans tous les domaines. Le paysage évolue avec les activités qui le sous-tendent. C'est là un phénomène bien naturel et nous pour- rions même y voir un symbole de progrès. Cependant, il apparaît que les transformations du paysage sont, le plus souvent, jugées en terme de dégradation par les divers usagers. Selon sa situation, on accuse les agriculteurs, les industriels, les nouveaux résidents, les touristes... d'où des conflits dans lesquels chacun invoque tour à tour le progrès, la tradition, le beau, l'utile, etc...

Les POS ont permis d'arbitrer certains conflits liés à l'usage du sol, mais par là même, ils ont entériné des transformations profondes du paysage, sans pouvoir en maîtriser les conséquences souvent diverses et inattendues et en particulier celles liées à la qualité du site, à l'identité régionale.

QUEL TYPE DE DEMARCHE

Il est nécessaire, à ce sujet, de préciser ce que nous entendons par "paysage".

Le mot "paysage" recouvre des réalités très variées depuis la peinture (l'art du paysage...) jusqu'à la géographie (paysage agricole...) en passant par le Guide Michelin (paysage pittoresque...).

Dans la perspective de cette étude, nous avons été amenés à en distinguer plusieurs aspects :

- le paysage source et support d'activités...
... pour l'agriculture surtout, mais aussi pour l'industrie, l'artisanat, l'exploitation des carrières et des mines.
- le paysage lieu de résidence...
... principale ou secondaire mais aussi récente ou de tradition familiale.
- le paysage lieu de détente...
... promenades, chasse, canoë-kayak, football, moto...
- le paysage spectacle...
... pour chacun, pas seulement pour les touristes.
- le paysage patrimoine naturel et culturel...
... permettant le maintien d'une faune et d'une flore originale, mais aussi témoin de l'histoire et des activités régionales et donc élément déterminant de l'identité d'une région.

Chaque usager perçoit son environnement à travers plusieurs de ces aspects, mais selon sa situation, il en privilégie tel ou tel au détri- ment des autres.

Le problème que nous proposons d'étudier est donc complexe. Il n'existe pas actuellement de "théorie" sur le paysage et, dans ce cadre, la présente étude a nécessairement un caractère pionnier .

Elle essaie d'abord de montrer comment les paysages de la Sèvre ont toujours été liés aux activités de ceux qui y vivent et comment ils ont évolué avec elle, afin de restituer les évolutions contemporaines. Mais son but est surtout de mettre en évidence les répercussions des transformations actuelles sur le paysage, et d'en mesurer les consé- quences pour le futur. En effet, certaines d'entre elles, n'auront de conséquences visibles que dans quelques années et nous vivons sur des vestiges encore très importants du siècle précédent. La vallée, telle que nous la percevons actuellement, n'est donc qu'une sorte "d'illusion du passé" que nous nous étonnons de perdre.

CONTEXTE DE L'ETUDE

Cette étude a été réalisée à la demande de l'Association des Com- munes de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents ; elle est complétée par une carte réalisée pour le compte de la Direction Régionale de l'Envi- ronnement des Pays de la Loire (DIREN).

Le présent document est destiné à servir de base à l'élaboration d'un plan de paysage ou plus précisément d'une charte de paysage pour la vallée de la Sèvre Nantaise.

Il fait suite à une étude réalisée en 1979 (Sites et Paysages de la Sèvre Nantaise) dont il reprend une partie du contenu en l'actualisant et en le complétant. Cette étude vieille de 15 années a permis de mieux cerner la nature et les conséquences des évolutions du paysage.

METHODE

Pour aborder ce plan de paysage il est apparu nécessaire d'asso- cier étroitement les communes concernées à la démarche de l'étude; elles l'ont été à travers une enquête et des réunions de concertation sur les résultats de cette enquête; mais pour permettre un travail en commun, il a d'abord fallu réaliser une première carte qui a ensuite été enrichie des apports de chacun. L'étude a donc été menée de la façon suivante :

- Réalisation d'une carte ; elle est destinée à rassembler dans un document homogène l'ensemble des renseignements récoltés par les chargés d'étude ou fourni par les communes ; elle est aussi destinée à matérialiser l'unité du site de la vallée pour que chaque commune ou chaque acteur puisse se situer par rapport à l'ensemble du paysage.

- Diffusion d'une enquête ; elle a pris la forme d'un questionnaire interrogeant les communes sur leurs richesses patrimoniales (naturel- les ou historiques) leurs activités (agriculture, artisanat et industrie, touris- me), le statut des sols de la vallée et les projets qu'elles avaient sur ce site.

- Tenue de réunions de concertation avec les communes pour faciliter les échanges ; celles-ci ont été divisées en quatre secteurs géographiques; sur la base de la carte et des résultats de l'enquête, ces réunions ont permis de compléter les résultats de l'enquête, et surtout de mieux cerner les projets, les problèmes des communes en matière de paysage.

- Rencontres avec certains acteurs privilégiés du paysage, pour approfondir certains points signalés au cours de l'enquête ou des réunions.

- Réalisation d'un apport d'étude et d'un fascicule de proposi- tions.

- Tenue de nouvelles réunions de concertation, pour la mise au point des propositions .

LES GRANDES DONNEES DU PAYSAGE

Mise en évidence des phénomènes qui l'ont créé et qui participent à son maintien et à son évolution.

Les données physiques :

- Géologie,
- Pédologie,
- Relief,
- Climat et hydrologie.

Le couvert végétal et sa dynamique d'évolution

- Végétation potentielle,
- Végétation actuelle, naturelle et introduite,
- Formation et évolution du bocage.

Les activités humaines qui ont forgé le paysage et participent à son évolution:

- L'agriculture,
- L'industrie et l'artisanat,
- Les loisirs,
- L'habitat,
- Les éléments d'infrastructure.

Tout paysage apparaît comme un compromis provisoire entre le support naturel et les activités humaines qui l'utilisent. Dans cette étude, nous allons étudier en premier lieu en quoi le support physique conditionne le paysage, puis, comment chaque activité humaine a contribué à le modeler et comment elle continue à le maintenir ou à le transformer.

Nous chercherons ensuite à diviser le site en "séquences de paysage" considérées comme homogènes, compte tenu de leurs caractéristiques naturelles et des activités qui s'y déroulent.

Les données physiques

- Géologie,
- Pédologie,
- Relief,
- climat, hydrologie,

Les éléments physiques du site

Pour les besoins de cette étude, il nous a semblé nécessaire de rappeler les principaux éléments qui constituent la structure physique du site; ils ont eu une influence déterminante sur le paysage, ils contribuent à sa stabilité.

La géologie.

La région de la Sèvre Nantaise appartient à la marge sud du Massif armoricain : elle est essentiellement composée de roches éruptives et métamorphiques primaires acides qui contrastent avec les terrains sédimentaires jurassiques calcaires adjacents du sud de la Vendée et des Deux-Sèvres.

La rivière suit un cours d'abord sud-est nord-ouest puis est-sud-est ouest-nord-ouest, ce qui est exactement l'orientation fondamentale hercynienne dans la région.

Le support géologique de la vallée se divise en trois zones principales facilement délimitables :

- dans sa basse vallée, de la Loire à la Moine, la Sèvre traverse une zone complexe de terrains métamorphiques divers tels que micashistes, gneiss et schistes métamorphisés ; une zone de gabbro, roche éruptive, s'étend cependant du Pallet à Gorges.

- dans sa partie moyenne, de la Moine à Mallièvre, la Sèvre a creusé son lit dans un socle granitique très homogène.

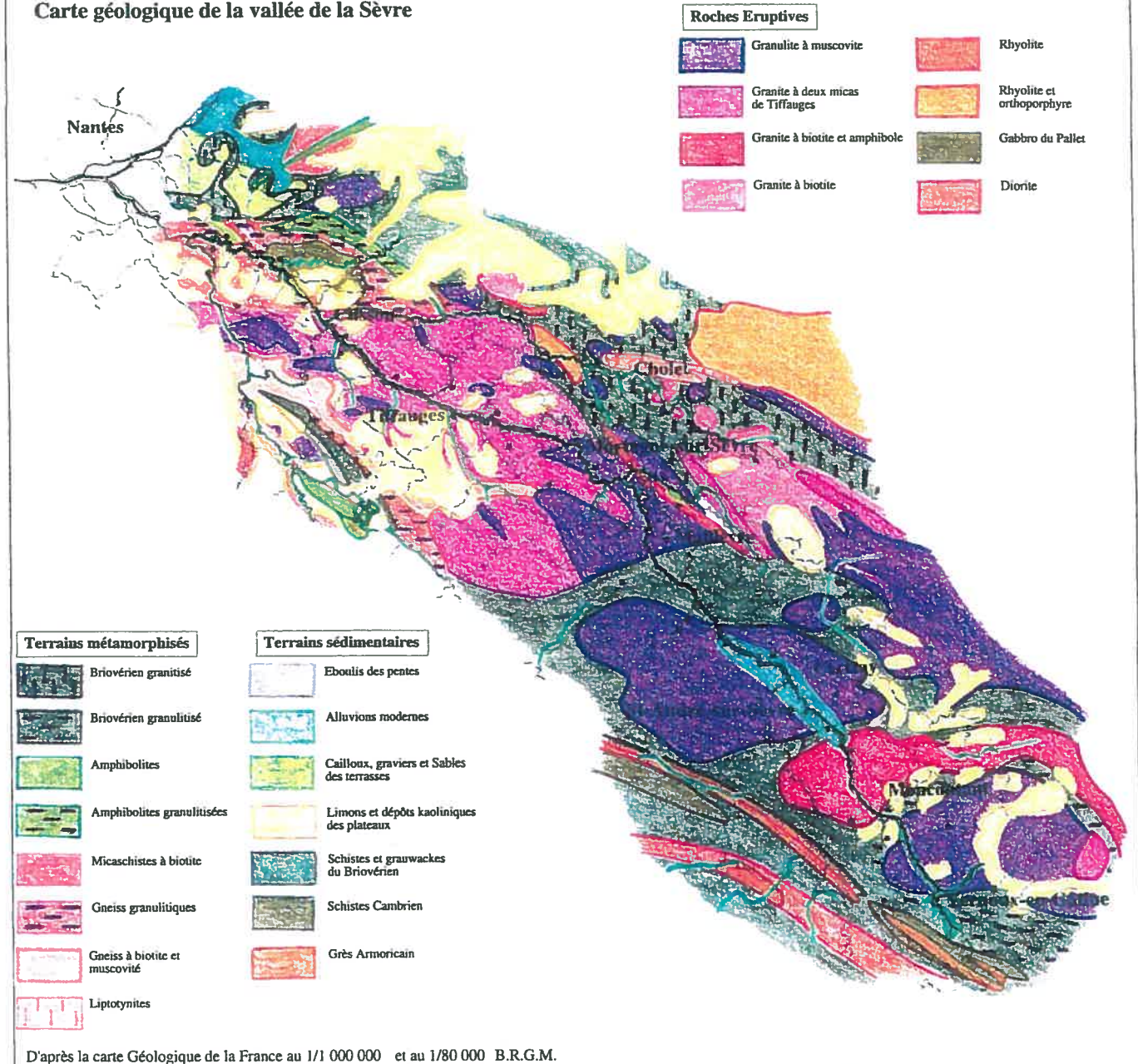
- au-delà de Mallièvre, la vallée supérieure s'ouvre sur une zone hétérogène composée de roches éruptives granitiques et de roches métamorphiques comprenant des schistes plus ou moins métamorphisés et des micashistes.

Sur ce socle hercynien se sont déposés deux types de terrains sédimentaires :

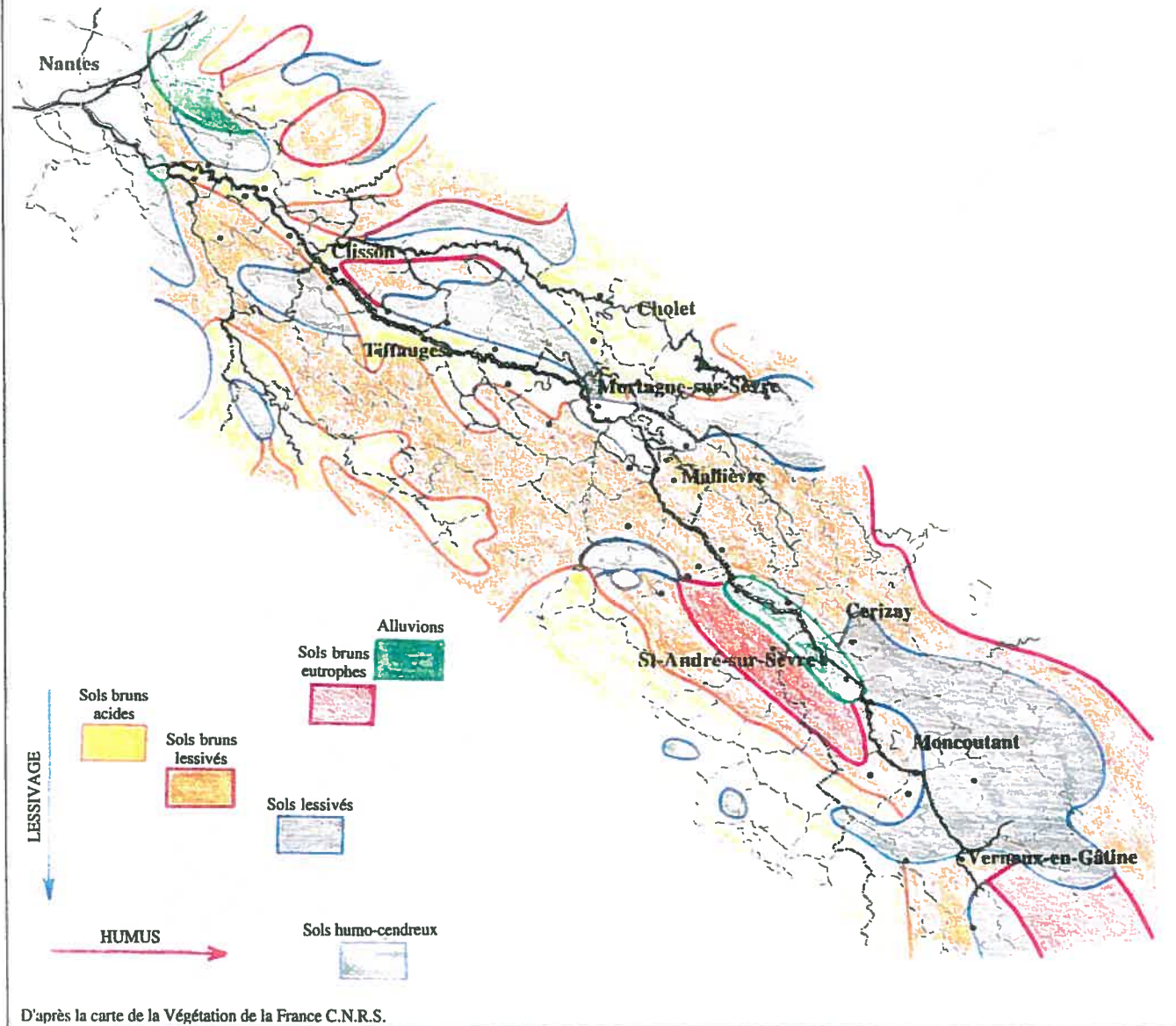
- au fond des vallées de la Sèvre et de tous ses affluents, les alluvions modernes permettent une production plus riche que les terrains voisins...

- sur les plateaux, les dépôts éoliens sont de deux types : des limons plus ou moins épais constituent des zones agricoles plus riches et des dépôts de kaolin..

Carte géologique de la vallée de la Sèvre



Carte pédologique de la vallée de la Sèvre



La pédologie.

Les sols dérivent des roches dont nous venons de parler de deux façons différentes.

La décomposition superficielle des roches éruptives et métamorphiques aboutit à la formation de sols peu profonds, acides, composés d'argile, mais surtout de sables grossiers et de graviers (arène granitique).

- Cette couche est souvent recouverte par les dépôts éoliens limoneux et kaoliniques sur les plateaux et des dépôts fluviatiles argileux, limoneux et sableux dans les vallées.

Selon les proportions de sable, de limon et d'argile, on obtient des sols bruns argilo-limono-sableux (assez rares), très lourds, jusqu'à des sols bruns sablo-limono-argileux, plus légers et beaucoup plus fréquents. Le lessivage de ces sols par l'eau de pluie a entraîné la migration en profondeur des éléments solubles et des argiles.

Selon le degré de lessivage, on obtient des sols bruns acides (surtout dans les vallées de la moitié basse du bassin de la Sèvre), des sols bruns lessivés et des sols lessivés (surtout sur les plateaux et dans la moitié haute du bassin de la Sèvre). Les alluvions récentes n'ont pas subi le phénomène de lessivage.

Le relief.

Le bassin de la Sèvre Nantaise est situé, entre Mauges au nord et collines vendéennes au sud, au cœur d'un relief dominant de 150 à 200 mètres en moyenne la vallée de la Loire au nord-est et la plaine vendéenne et des Deux-Sèvres au sud. On peut donc s'attendre à un relief accentué. Depuis sa source à 215 mètres d'altitude jusqu'à Vertou où, à quatre mètres au-dessus du niveau de la mer, la marée se fait sentir, il n'y a qu'une centaine de kilomètres. Cette pente moyenne très forte explique par la simple gravité le caractère torrentiel de cette rivière et sa puissance d'érosion.

Mais le profil longitudinal de la vallée est irrégulier :

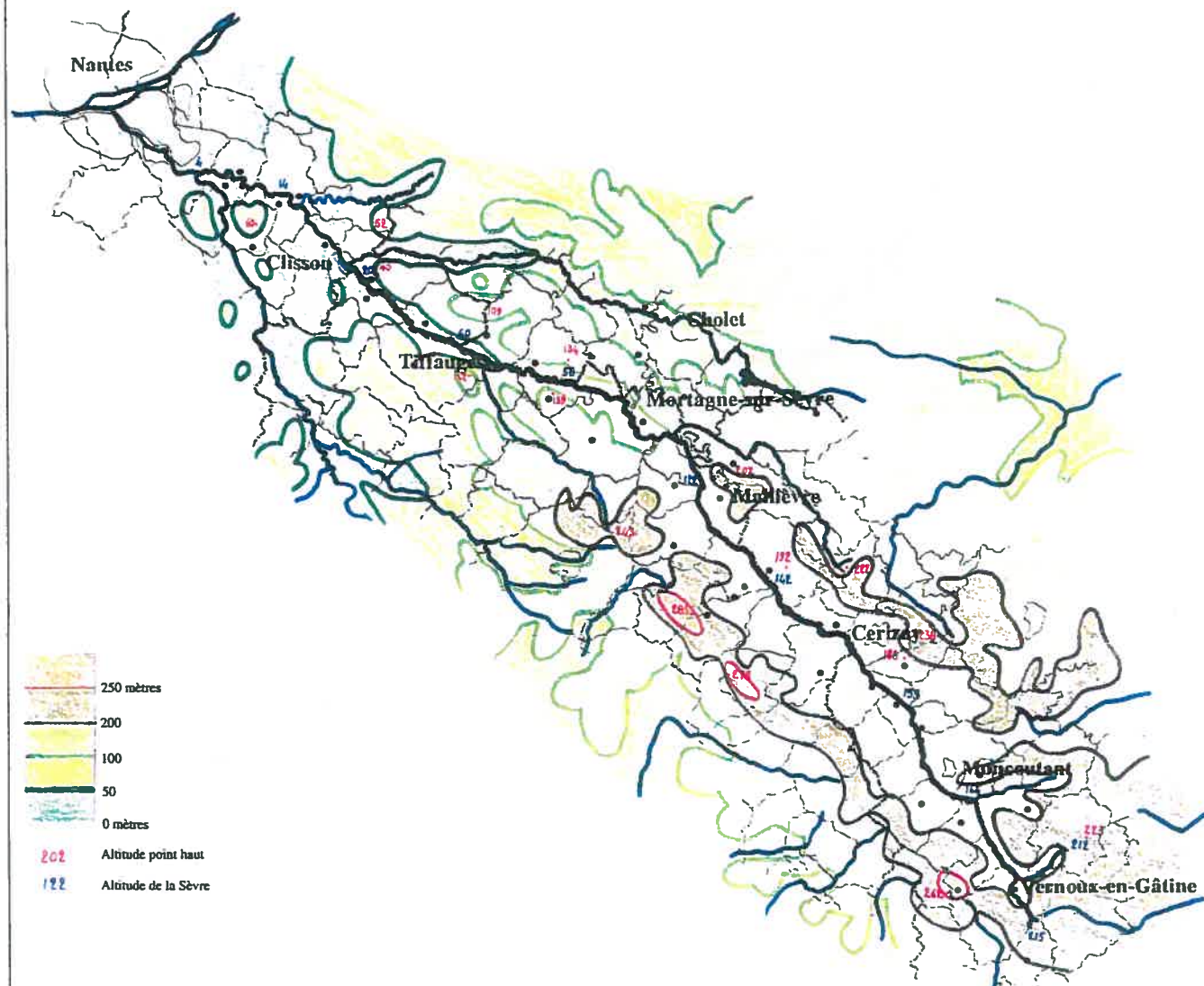
- de la source à Moncoutant, plus de 50 mètres sont dévalés en moins de 15 km ;
- du Breuil Bernard à Mallièvre, 32 mètres sont descendus en une quarantaine de kilomètres ;
- de Mallièvre à Clisson, plus de 100 mètres de dénivelé qui sont parcourus pour la même distance ;
- de Clisson à la Loire, 16 mètres de dénivelé sont parcourus en 30 km.

Ce profil explique la forte érosion de la région en aval des sources et surtout de la zone entre Mallièvre et Clisson, tandis que les zones entre Moncoutant et Mallièvre d'une part, entre Clisson et la Loire d'autre part, soient des zones de méandres et d'accumulation d'alluvions.

Si on étudie la vallée en coupes transversales, on distingue :

- en amont de Moncoutant, une vallée en V ouvert, irrégulière, peu encaissée et difficile à discerner (20 à 50 mètres de dénivelé entre la rivière et les plus hauts sommets).
- De Moncoutant à Mallièvre, une vallée en U ouvert, large mais profonde et discernable (80 à 140 mètres entre la rivière et les plus hauts sommets éloignés de 5 à 12 km).
- De Mallièvre à Gétigné, une vallée en V étroite et profonde, très fortement marquée dans le paysage mais passant inaperçue dès qu'on s'en éloigne (80 m entre la rivière et le plateau).
- De Gétigné à la Loire enfin, une vallée peu profonde et plus large mais marquée entre Clisson et le confluent avec la Loire (20 à 40 mètres entre la rivière et le plateau), moins discernable en aval.

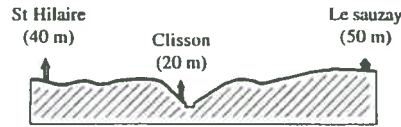
Relief et Hydrographie de la vallée de la Sèvre



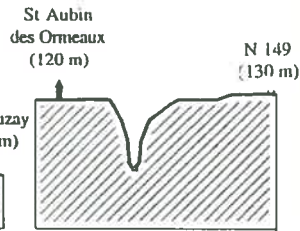
D'après la carte de la Végétation de la France C.N.R.S.

Profils sur la vallée de la Sèvre

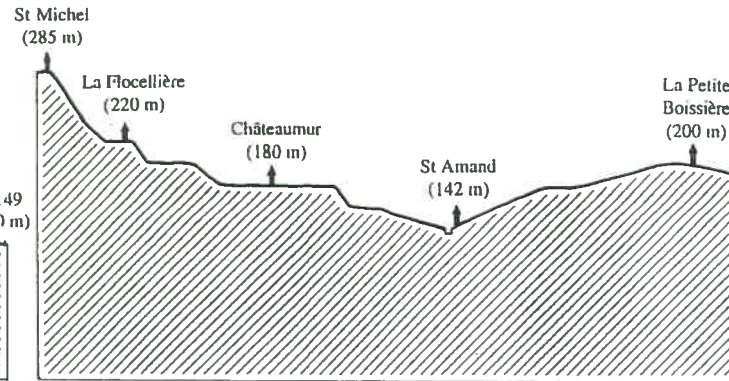
Profil transversal
St Hilaire de Clisson - Le Sauzay



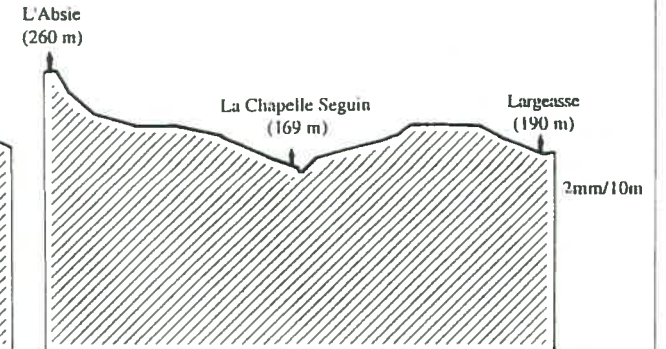
Profil transversal
St Aubin - N 149



Profil transversal
St Michel Mont de Mercure - La Petite Boissière

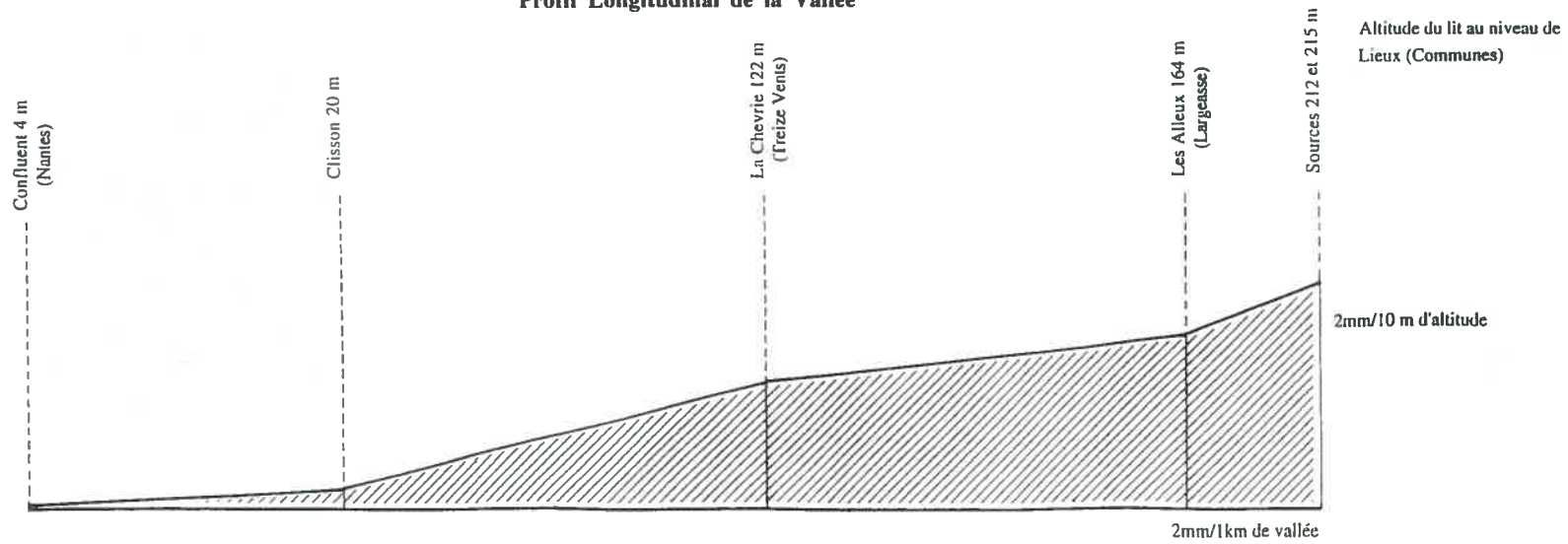


Profil transversal
L'Absie - Largeasse



1 cm/1km

Profil Longitudinal de la Vallée



Le climat.

la proximité de l'océan met la Sèvre Nantaise sous influence océanique stricte. Le climat est donc caractérisé par :

- des températures douces toute l'année (moyenne annuelle 11°5 C), avec un nombre de jours de gel peu élevé, des températures fraîches l'été,
- une pluviométrie moyenne et très également répartie tout au long de l'année avec cependant deux maxima à l'automne et au printemps.
- des vents dominants de sud-ouest et moins fréquemment d'ouest.

Cependant, le relief très marqué provoque une individualisation très forte de cette région, tandis que plusieurs zones peuvent être très nettement définies.

Sur le plan thermique, on peut distinguer trois zones.

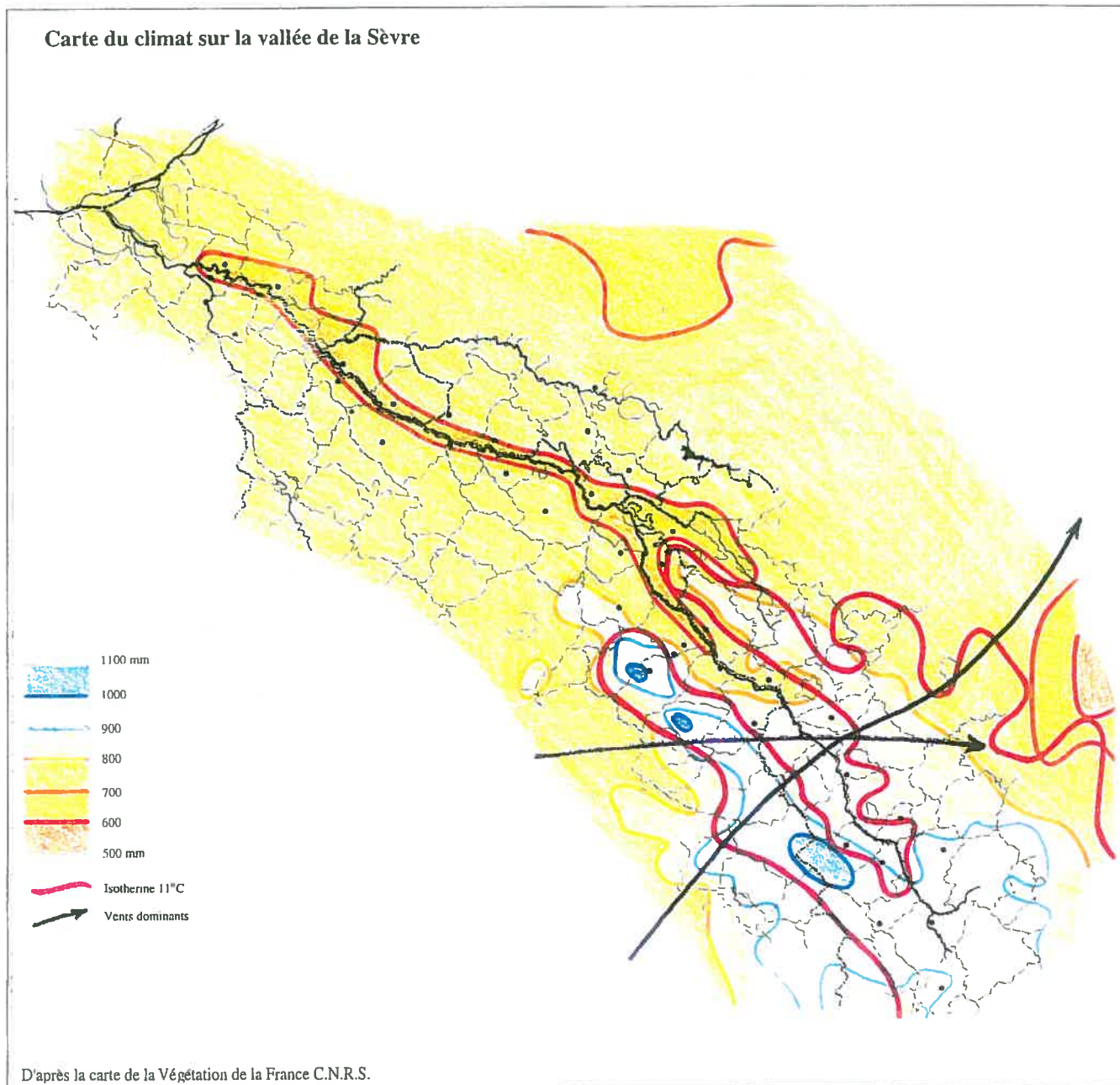
Le haut relief des collines vendéennes et du sud des Mauges incluant la région des sources en amont de Moncoutant, a un climat nettement plus froid (moyenne annuelle inférieure à 11°C) à celui de la plaine vendéenne et de la basse vallée de la Sèvre (moyenne de 11°5 à 12°C). La haute vallée entre Moncoutant et Mallièvre bénéficie elle-même d'un demi-degré de plus que les crêtes qui l'entourent.

Les précipitations sont également très influencées par le relief.

Les collines vendéennes sont le premier obstacle (orienté perpendiculairement : sud-est - nord-ouest) rencontré par les vents humides dominants de sud-ouest. Aussi la partie orientale de ces collines (Mont des Alouettes, Pouzauges) ainsi que la région des sources de la Sèvre (l'Absie, Secondigny) bénéficie-t-elle d'une très forte pluviométrie : 900 à 1100 mm contre 700 à 800 mm pour le reste de la région.

La vallée de la Sèvre au sens strict, qui fait l'objet de cette étude, se trouve sous le vent de ces collines et bénéficie d'un air plus sec et plus chaud ; puis celui-ci en remontant de l'autre côté de la vallée se refroidit et est à l'origine de précipitations plus abondantes sur les collines des Mauges. Il y a une différence de 400 mm entre deux communes distantes de 7 km : La Flocellière (1050 mm) et Saint-Amand sur Sèvre (650 mm) et à nouveau de 200 mm entre cette dernière commune et la Petite Boissière (850 mm) ; de même, il y a 100 mm de différence entre La Bruffière (750 mm) située sur le plateau au vent de la vallée et Boussay (650 mm) située sous le vent de la vallée.

La vallée stricte de la Sèvre Nantaise est donc plus chaude (différence de 0,5 à 1°C) et plus sèche (différence de 100 à 400 mm) que les collines environnantes. Le contraste est d'autant plus fort que l'on est situé plus en amont dans la vallée.



L'hydrologie.

Le régime torrentiel dû à la forte pente de la rivière est aggravé par le fait que la Sèvre Nantaise et tous ses affluents (à part la Moine et la Sanguèze) s'alimentent tous dans une région où la pluviométrie est très élevée. Tout facteur retardant l'écoulement des eaux avant la rivière est donc favorable à la régulation de son débit.

Cependant, les roches qui constituent le bassin d'alimentation de la rivière sont peu propices à la retenue des eaux de pluies sous forme de nappes souterraines et ne peuvent constituer un effet régulateur sur le débit de la rivière. Dans ces conditions, le couvert végétal comme obstacle au ruissellement prend donc une importante déterminante pour la régulation du régime de la rivière et l'irrigation de tout le bassin versant.

Les nombreux bas-fonds marécageux dans la zone des sources ont certainement un rôle de réservoir non négligeable.

Le couvert végétal et sa dynamique d'évolution

- Couvert végétal et dynamique d'évolution,
- Les grands types de paysage.

Débit moyen à la station de Tiffauges

(1968 - 1972)

- débit moyen annuel :	7,67 m ³ / s
- débit moyen d'étiage :	1,00 m ³ / s
- débit du mois sec de fréquence décennale :	0,42 m ³ / s
- débit des crues de fréquence décennale :	
• débit moyen journalier	155 m ³ / s
• débit maximum atteint	200 m ³ / s

in "Document protection de la nature" n° 2 - Avril 1977 -

M. POIRRIER

Végétation potentielle de la région de la Sèvre Nantaise

L'ensemble de la région est soumis à une double influence:

- une influence atlantique forte, qui amène par l'ouest un climat doux et humide (700-800 mm d'eau par an et une température moyenne annuelle de 11°5 C),

- une légère influence "méditerranéenne" qui apporte par le sud et le seuil du Poitou un certain nombre d'espèces méditerranéennes.

La végétation.

On peut admettre que si la région n'avait pas été soumise à la pression humaine (voir carte N° 2) toute cette zone serait recouverte par une forêt mixte de chêne pédonculé (*Quercus robur*) et de chêne sessile (*Quercus petraea*) (bandes verticales vert-bleu et vert-jaune alternées)

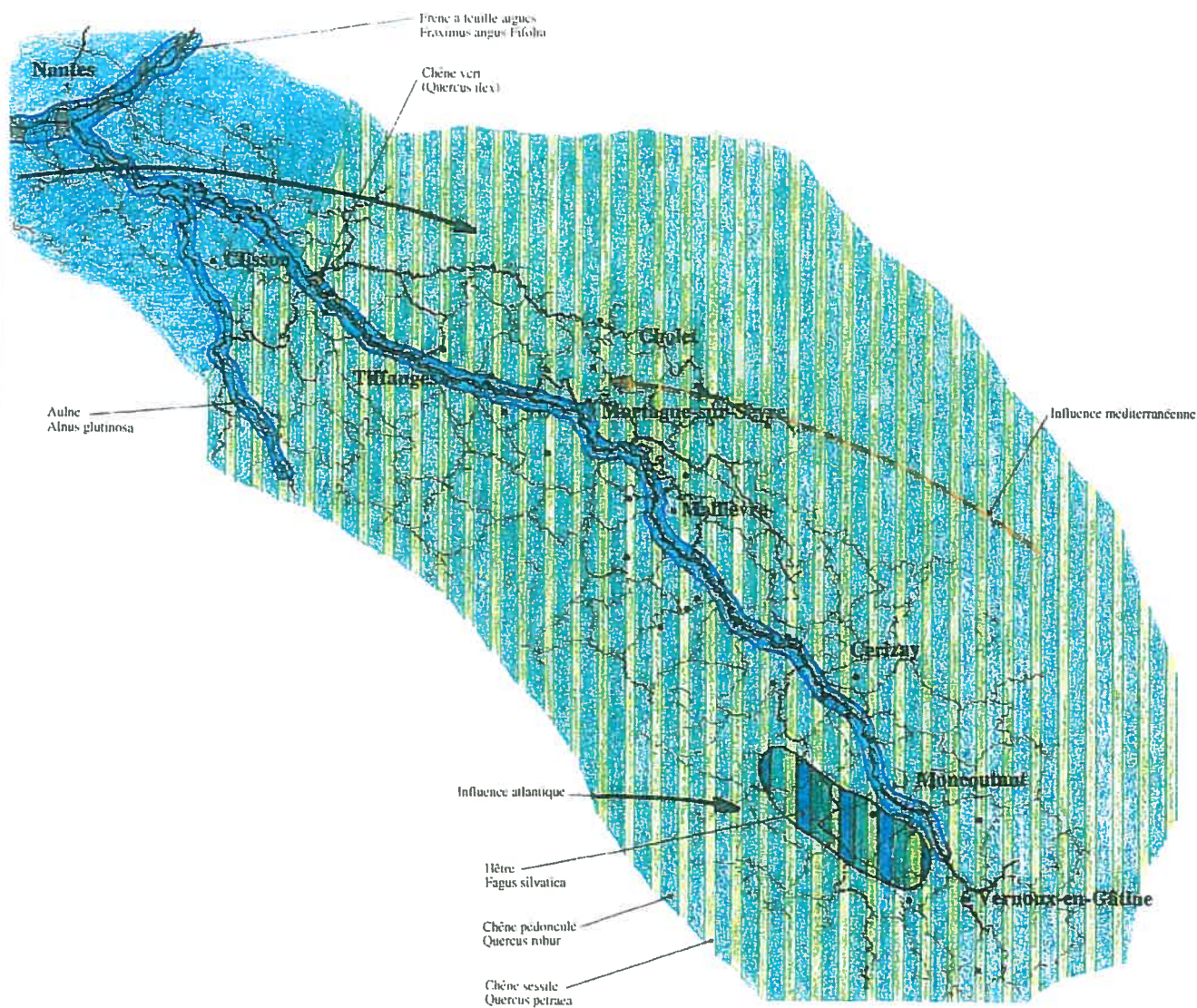
Au nord-ouest de la carte l'influence atlantique dominante se manifeste par la présence d'une forêt homogène de chêne pédonculé (teinte vert-bleu).

Au sud la présence des collines (300 m) qui arrêtent les vents d'ouest et entraînent des précipitations plus fortes (1000 - 1100 mm) et une température plus fraîche (moyenne annuelle de 11° C) favorise la présence du hêtre (teinte bleu foncé).

Le chêne vert (*Quercus ilex*) (teinte jaune orangé), essence méditerranéenne, se rencontre dans la région de Clisson, dans les parcs et sur les bords de la Sèvre. Il a sans doute été planté puis s'est disséminé. Son origine très ancienne est attestée par les observations des pollens de tourbières de la région.

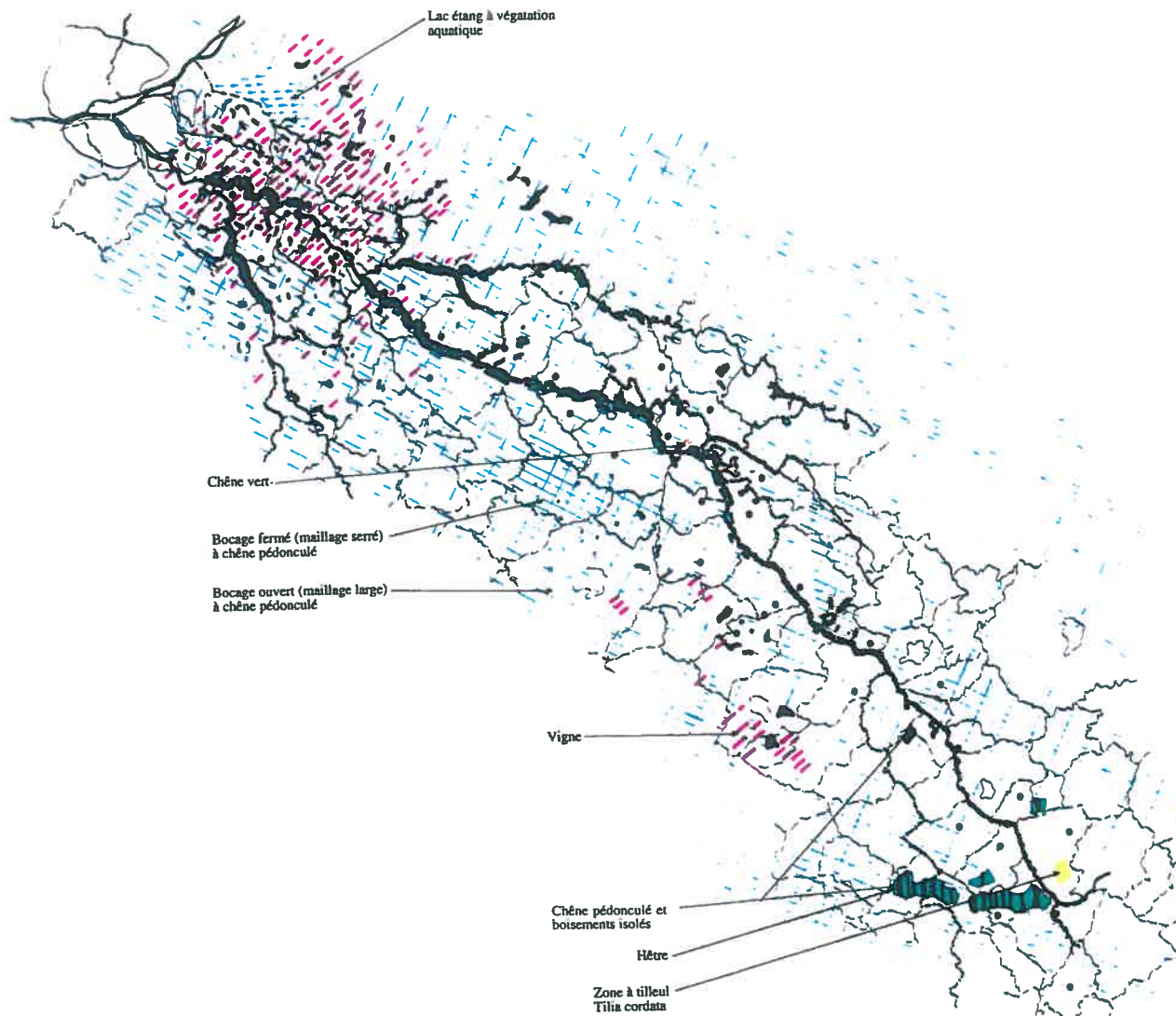
Le châtaignier est présent partout à l'état disséminé. Sa présence est liée aux sols bruns acides qui forment le fond pédologique de toute la région. Le long des rivières, Loire, Sèvre et Maine, c'est l'aulnaie (*Alnus glutinosa*) qui domine (teinte bleu pâle) accompagnée de deux espèces de frênes, le frêne élevé (*Fraxinus excelsior* - bords de Sèvre et de Maine) et le frêne à feuilles aiguës (*Fraxinus oxyphylla*) en Val de Loire (teinte gris).

Etat de la Végétation potentielle (en dehors d'influence humaine)



D'après la carte de la Végétation de la France C.N.R.S.

Végétation actuelle naturelle et introduite



D'après la carte de la Végétation de la France C.N.R.S.

Végétation actuelle naturelle et introduite

La végétation actuelle résulte de l'utilisation par l'homme de la forêt primitive dont il ne reste que quelques témoins sous la forme de petits massifs ou de lambeaux forestiers ou sous la forme du bocage.

La forêt

Au sud de la carte, les forêts de l'Absie et de Chantemerle, les bois des Gâts et de Vernoux sont les seuls massifs importants. Il s'agit d'une chênaie mixte de chêne pédonculé et de chêne sessile avec du hêtre. On note également de nombreuses introductions : pin sylvestre, pin maritime, châtaigniers ...

Le long des rives de la Sèvre (entre la Haie-Fouassière et Mallièvre) et le long des rives de la Maine (en aval de Montaigu), il ne reste que des lambeaux forestiers sous la forme de taillis plus ou moins bien entretenus et constitués de chêne pédonculé, de noisetier, de frêne, de merisier avec un sous-bois dense de houx et lianes diverses. On note au printemps l'abondance de bulbes en fleurs : asphodèles, jacinthes des bois ...

Sur le plateau, au sein du bocage, quelques boisements épars et arbres isolés subsistent.

Le bocage

Celui-ci occupe la quasi totalité de la région.

Aux sources de la Sèvre et jusqu'à Clisson, de chaque côté de la rivière on observe un bocage fermé à maillage dense, formant en hiver comme en été un paysage au champ de vision très restreint.

En aval, à partir de Clisson le bocage s'ouvre avec un maillage de plus en plus large. En de nombreux endroits il a pratiquement disparu pour laisser place à la vigne. Celle-ci occupe tout l'espace favorable ne laissant dans ce paysage que quelques arbres témoins des anciennes haies. Des propriétés avec leurs parcs interrompent cette monotonie.

Entre Largeasse et Vernoux, au lieu dit Boussignoux, un boisement de tilleul (*Tilia cordata*) est installé dans un chaos de rochers où coule un petit affluent de la Sèvre.

Il faut signaler ici que les prairies riveraines de la Sèvre sont parfois plantées de peuplier, une tendance dont la plantation a été favorisée par un système de subvention.

FORMATION ET EVOLUTION CONTEMPORAINE DU BOCAGE

L'agriculture et ses paysages.

Les exploitations agricoles sont certainement les principales "utilisatrices" du site naturel et ce sont elles qui l'ont le plus profondément marqué. Suivant leurs activités, elles ont façonné deux types principaux de paysages :

- les exploitations de polyculture-élevage, qui dominent largement en amont de Clisson et dans la région de Vertou, correspondent à un paysage fermé de bocage ; c'est ce paysage qui a le plus changé depuis la guerre.

- Les exploitations viticoles entre Clisson et Vertou ont donné un paysage ouvert, qui a assez peu évolué.

Le bocage, sa formation, son évolution

Depuis la préhistoire, les défrichements ont progressivement couvert la totalité du territoire à l'exception de quelques escarpements et autres zones incultes abritant des îlots de quelques ares à quelques hectares de forêt exploités pour la menuiserie, la charpente, la charronnerie et le chauffage. La région étudiée présente donc, à de très rares et très petites exceptions près, un paysage artificiel, totalement modelé par l'activité agricole et, très localement industriel. Les traces d'exploitations et même d'aménagements dans les endroits les plus difficiles d'accès témoignent qu'à certaines époques une population excessivement dense a survécu avec difficulté.

Le territoire a donc été très tôt organisé en bocage. Celui-ci est typiquement composé d'un réseau de chemins, de haies et de champs. Le "chemin creux" est bordé de chaque côté d'un fossé profond recueillant les eaux de ruissellement du chemin et les eaux de drainage du champ. Le sol issu du creusement du fossé est accumulé en bordure du champ pour constituer un talus. Dans les sols pierreux, le fossé est moins profond mais le talus est alimenté par l'épierrage des champs et peut même être surmonté d'un muret de pierres sèches. Sur les terrains en pente, le talus séparant deux champs est dissymétrique et fait office de soubassement. Chaque champ est accessible par un chemin permanent parfaitement identifiable.

Sur le talus, pousse une végétation ligneuse partiellement spontanée, partiellement plantée d'essences fruitières à hautes tiges exploitées à terme pour leur bois : pommiers, poiriers, cormiers, cerisiers, pruniers, noyers, châtaigniers, d'essences forestières nobles de haut jet : chêne, merisier et d'essences champêtres émondées en "têtards" pour le bois de chauffage et l'alimentation du bétail. Les essences spontanées ont plusieurs origines : si la haie est récente, la flore est pauvre et issue d'une recolonisation de proche en proche : prunellier, aubépine, cornouiller sanguin, églantier, ronce, fougère mâle ; si la haie date du défrichement, elle est plus riche et comporte des espèces déjà en place avant sa création : houx, cornouiller mâle, bourdaine, noisetier, bois-gentil, euphorbe des bois, pervenche.

La surface moyenne du champ est d'un journal : variable selon les régions, elle est d'environ un demi-hectare et correspond à la surface qu'un homme peut labourer en une journée avec un cheval. Le rôle de ce réseau est complexe :

- il modifie le climat à proximité du sol en atténuant ses contrastes : par son action de brise-vent et son évapo-transpiration importante, il limite l'érosion du sol par le vent et réduit la sécheresse de l'air en été ;

- il maintient une flore et une faune importante et variée ;

- il assure le drainage du sol tout en assurant un écoulement de l'eau de pluie permettant le réapprovisionnement des nappes ;

- en retardant l'écoulement de l'eau, il limite l'érosion du sol par ruissellement et les crues subites des rivières.

Le bocage est donc un paysage semi-fermé où la vue est alternativement bouchée par les arbres de haut jet et les haies de fort développement, et ouverte par-dessus les haies basses, les talus et dans l'axe des chemins. Le réseau de chemins est dense et permanent et il représente un linéaire important. Ce paysage a évolué très différemment selon les régions de la Sèvre.

Aménagement du bocage en fonction de la topographie.

Le paysage bocager atteint son maximum de complexité dans la partie la plus encaissée de la Sèvre entre Gétigné et Mallièvre.

En coupe transversale, il faut distinguer la rive nord orientée au sud, donc ensoleillée et chaude, et la rive sud, orientée au nord, peu ensoleillée et donc plus froide.

Sur chaque versant, on peut distinguer quatre entités topographiques, qui correspondent à des sols, des végétations, et des occupations humaines différents :

- le plateau et son rebord peu incliné,
- le versant proprement dit plus ou moins abrupt,
- la zone inondable,
- la rive,
- les petites vallées transversales

Le plateau et son rebord présentent l'organisation type du bocage que nous venons de voir.

Sur le versant, les champs forment des terrasses fortement inclinées séparées par des talus de terre plantés de haies lorsque le dénivelé est de l'ordre du mètre ; si le dénivelé est plus important, le talus reste la plupart du temps planté mais il est renforcé par un muret de pierres sèches. Des haies plus ou moins perpendiculaires à la pente accompagnent souvent un chemin descendant en zig-zag du plateau à la rive.

Le fond de la vallée est occupé par des prairies inondables cloisonnées par des haies simples, accompagnées ou non par un fossé, perpendiculaires au lit de la rivière. Ces prairies sont séparées du

coteau par un chemin parallèle à la rivière bordé d'un ou deux fossés et d'une double haie. Dans toutes ces haies, les essences arborescentes dominantes sont le chêne et le frêne (l'orme a pratiquement disparu).

La rive est plantée d'arbres tiges : chênes, frênes, peupliers, accompagnés, mais de façon discontinue, par des saules têtards taillés régulièrement, au moins tous les dix ans, et d'aulnes recépés tous les 20 ans environ, pour la fabrication des sabots. Sans taille et recépage, saule et aulne meurent naturellement vers 40 ans. Dans certains endroits, les deux types de haies (bord de chemin, transversales) et les rives, peuvent être renforcées d'une rangée d'énormes pierres plantées debout, dont le rôle dans le maintien des terres et en particulier dans la stabilisation des rives est évident.

Les vallées transversales sont organisées de la même façon que la vallée de la Sèvre, à la différence près que le bas de la pente et le fond de la vallée sont occupés par une même prairie humide, voire marécageuse. Noisetiers et saules sont ici plus fréquents.

Sur la rive sud, la pente est orientée au nord et le bord du plateau bénéficie d'une pluviométrie supérieure. Cette situation plus arrosée, plus humide et plus froide favorise le développement du noisetier, du frêne, du peuplier. En cas de déboisement, l'érosion peut se produire après des saisons très pluvieuses sous forme de glissements de terrains plus ou moins lents et d'ampleur variable : l'eau s'écoule entre le sol détrempé et la roche sous-jacente et seules les racines des arbres peuvent enrayer le processus. Sur ces pentes, les arbres souffrent de la sécheresse.

La rive nord, moins arrosée, plus sèche et plus chaude favorise le développement du prunellier, des ajoncs, du chèvrefeuille. Sur cette rive, entre Clisson et Mortagne, nous avons observé d'importants dépérissements d'arbres attribuables aux sécheresses de 1976 puis de 1988-92. L'érosion est surtout superficielle lors de gros orages. Dans ce cas, les talus plantés freinent la vitesse de l'eau et la végétation herbacée retient le sol en surface. Le piétinement excessif par les bovins et les porcs des élevages intensifs, en éliminant l'herbe, peut provoquer, en plus de la pollution par les excréments, un ravinement des sols.

Evolutions constatées sur quelques sites de la Sèvre.

L'évolution du site dépend de son passé et aussi du mode d'exploitation agricole. Nous avons observé quatre grands types d'évolution :

- L'abandon brutal d'une exploitation : sans entretien régulier, le retour à la forêt est réalisé en 30 à 40 ans. Le paysage est alors totalement fermé.

- Le remembrement des terres s'accompagnant de l'arrachage des haies et d'une culture intensive, céréalière ou fourragère : c'est le passage au paysage de "champagne" ("open field").

- La mise en pâturage extensif et l'abandon des façons culturales sur les surfaces herbagères : c'est le passage en une ou deux décennies au paysage semi-fermé des "parcours".

- Le maintien du maillage bocager s'accompagnant d'une modification du régime d'entretien des haies : c'est alors l'ultime disparition du bocage.

1 . L'abandon brutal.

Les versants ont été progressivement abandonnés depuis la guerre, et même avant. Si le sol est relativement épais, ils sont couverts d'une forêt de chêne pédonculé de mauvaise qualité atteignant une dizaine (en haut de pente) à une vingtaine (en bas de pente) de mètres de hauteur. Le couvert se ferme vers 25-30 ans et le sous-bois, longtemps dense et impénétrable (prunellier, sureau, ronce), s'aère peu à peu vers 40 ou 50 ans. Souvent, le houx, le chèvrefeuille, le fragon reprennent, à partir des anciens talus et haies, peu à peu possession du sous-bois ; ils sont accompagnés du noisetier et du cornouiller mâle dans les vallées adjacentes et les versants exposés au nord plus humides.

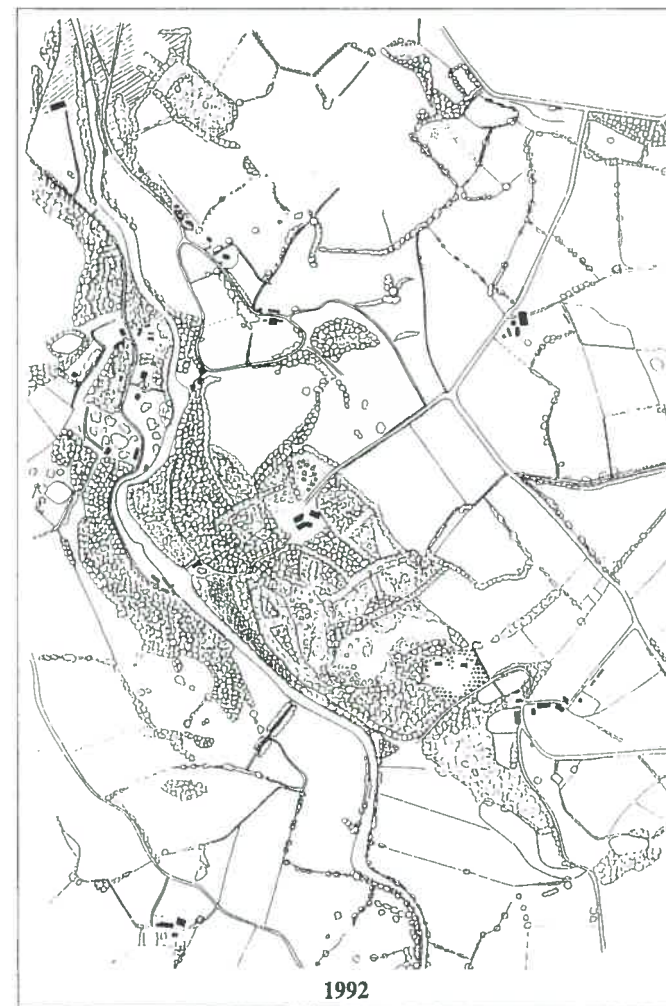
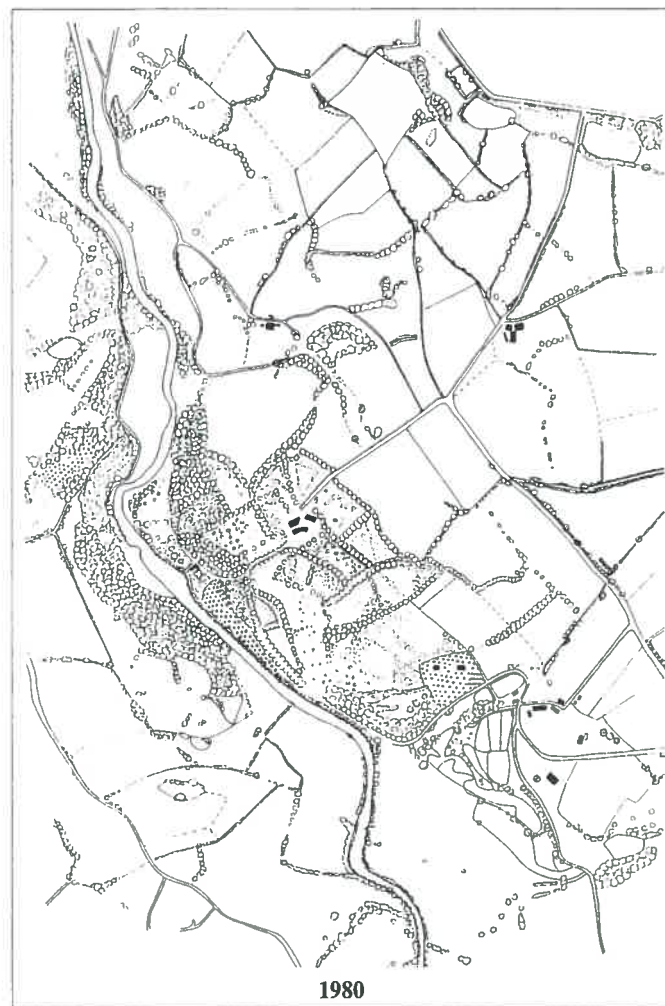
Si le sol est mince, les arbres restent à l'état de taillis de chênes, parfois de châtaigniers et de robiniers mélangés à des arbustes et à des ronces. Les années de grande sécheresse (1976, 1988-92), de nombreux arbres tiges meurent, en totalité ou partiellement. Très lentement, une population de petits chênes souvent mêlés à des taillis épineux d'aubépines, de prunelliers, de fragon, s'installe dans un système de pré-bois, c'est-à-dire en une succession d'une forêt basse et clairsemée au sol herbeux alternant avec des clairières d'arbustes impénétrables.

Dans les endroits où la roche affleure, la lande s'installe définitivement. Elle est composée, par ordre croissant de pauvreté du site, d'arbustes (prunellier, bourdaine), d'ajoncs, de bruyères (callune, bruyère cendrée), de quelques vivaces (Sédum), de plantes annuelles (Corydalis claviculata), de mousses (polytrics) et de lichens (cladonias) terricoles.

Jusqu'à présent, les surfaces agricoles du plateau ont été entretenues. Un abandon massif sur le bord du plateau est à prévoir dans certaines localités de la Sèvre moyenne. Une évolution très rapide depuis la prairie ou le champ cultivé est à prévoir, qui passe par différents stades :

- La friche (1 à 5 ans) s'installe immédiatement, composée de plantes vivaces déjà implantées dans la prairie permanente ou apportées par graines dans les deux ans suivant l'abandon : des graminées (fétuques, dactyle, houeque, brome, etc...), des composées (porcelle, picris, marguerite...), des joncs et des carex dans les endroits humides. Mais très vite, depuis les haies ou les bords des chemins, des plantes marcottantes (ronces) ou rhizomateuses (fougère aigle), peuvent progresser de plusieurs mètres par an;

- La lande (6 à 15 ans) s'installe progressivement sous forme de plantes semi-ligneuses : ronces, fougères aigles, bruyères dans les sols les plus pauvres, saules dans les endroits humides, puis ajoncs et prunelliers (lande armée). Sous le couvert de ces pionniers se développent de grands arbustes et des arbres : aubépines, merisiers et chênes, localement robiniers, et châtaigniers, dans les endroits plus humides peupliers et frênes.



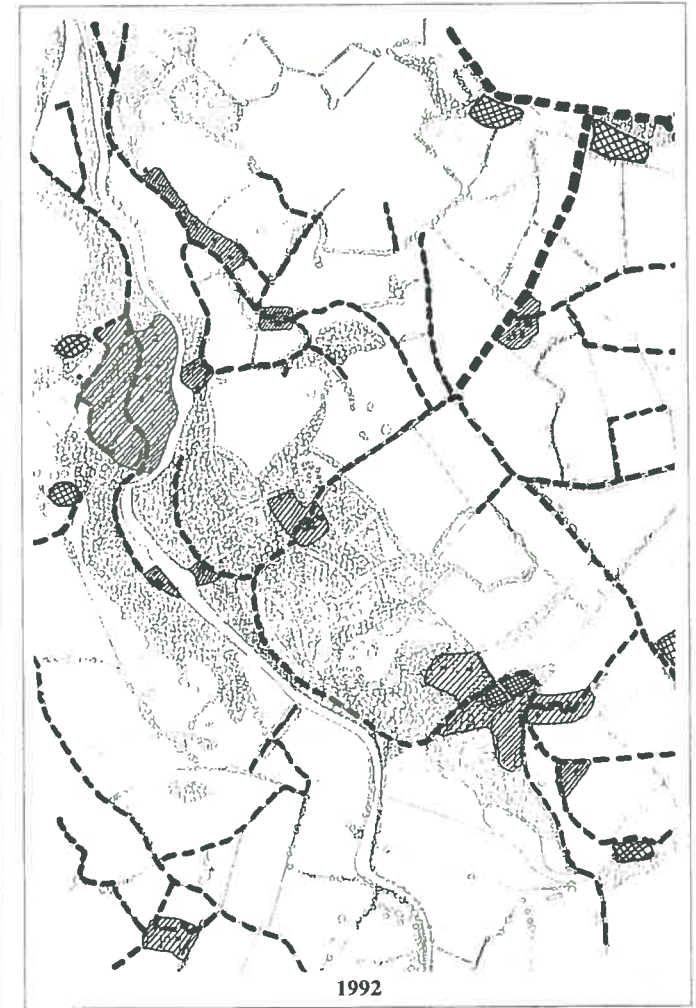
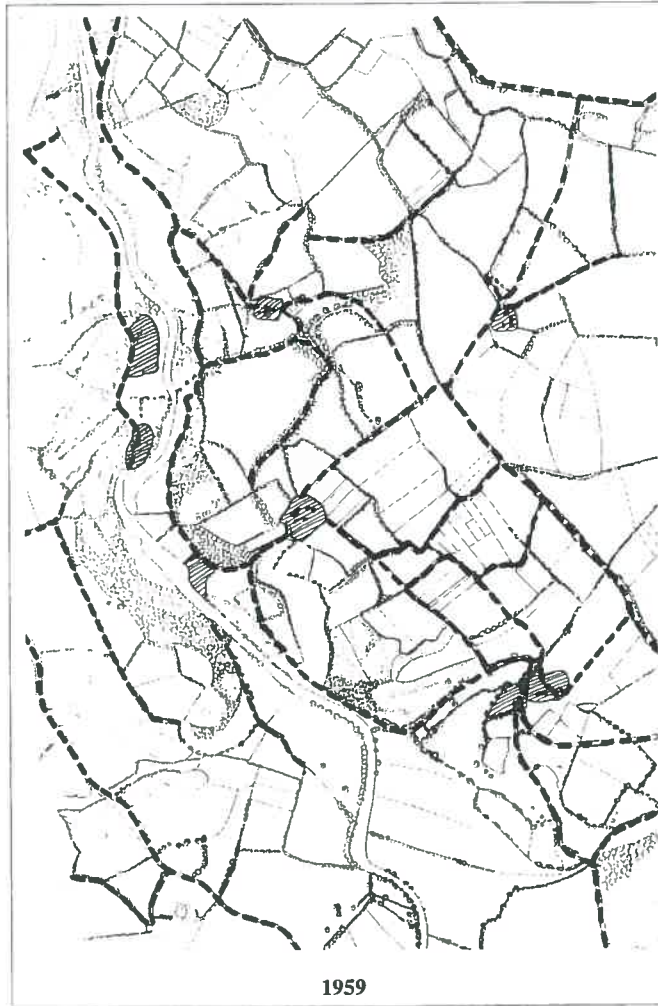
EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL

Trois étapes de l'évolution autour des lieux dits du "Coteau" et du "Breuil"

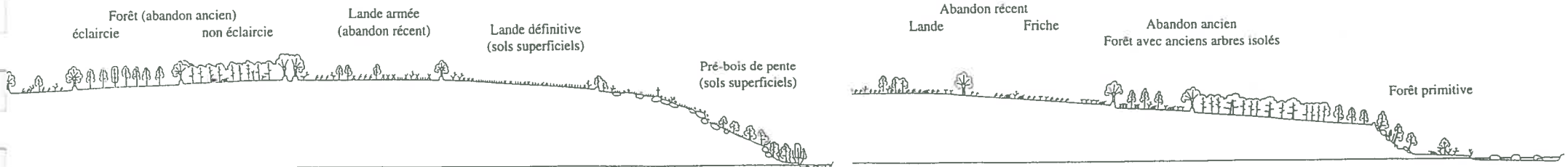
EVOLUTION DES CHEMINEMENTS

Trois étapes de l'évolution autour des lieux dits du "Coteau" et du "Breuil"

- Cheminements
- ▨ Zone Urbanisée
- ▩ Zone de retenue collinaire



COUPES



- Le taillis apparaît vers 15 ans et s'étoffe jusqu'à 30 ans : il est composé d'essences forestières (chêne, merisier, châtaignier) et d'essences de lumière (frêne, peuplier, robinier) dominant un sous-étage très dense composé des arbustes de la lande. Sans intervention, les arbres trop serrés souffrent et se développent mal, éliminant progressivement les essences de lumière.

- A partir de 30 ans, le couvert est intégral, beaucoup d'arbres de lumière et le sous-bois constitué des espèces de la lande ont pour la plupart disparu. Un gaulis puis un perchis composé des essences forestières se développent avec un sous-bois pauvre.

- Vers 50 ans, la sélection naturelle fait évoluer le peuplement vers la futaie. Les essences du sous-bois ancestral (houx, fragon, chevrefeuille...) peuvent se réimplanter si elles sont présentes dans les haies résiduelles.

En résumé, il est possible de prévoir la réinstallation d'une forêt à dominante de chêne avec fermeture du couvert vers 30 ans et constitution d'une futaie vers 50 ans. La qualité du peuplement dépendra d'abord de la profondeur du sol et ensuite des opérations d'entretien. La colonisation se fait prioritairement avec les plantes en place ou de proximité pour la friche, avec les plantes de proximité ou plus éloignées pour la lande, exclusivement avec des plantes de proximité pour la population forestière et son sous-bois.

2. La modification du parcellaire.

La mécanisation, le remembrement puis le regroupement des exploitations et la recherche de rendements plus élevés ont amené les agriculteurs à augmenter la surface unitaire des parcelles, à détruire les haies, à constituer des retenues collinaires, à drainer les terres et à modifier les chemins d'accès aux champs.

Au mieux, le maillage s'est élargi et la perception d'un bocage a été maintenue. En général, les mailles se sont ouvertes ou les haies ont disparu : le paysage s'est ouvert en paysage de "champagne".

Les haies ont été arrachées, des chemins non empierrés mis en culture ou en herbage pour limiter la "place perdue", avec deux conséquences : d'une part, certains champs sont devenus immenses et leur surface excède l'unité culturale idéale pour l'agriculteur qui le redivise alors en plusieurs unités, retrouvant parfois l'ancien maillage ; d'autre part, les parcelles éloignées sont devenues inaccessibles après disparition des chemins ou trop éloignées en contournant les grandes parcelles. L'agriculteur installe alors des bandes herbeuses de circulation ; si elles correspondent à l'ancien parcellaire, les plantes de l'ancienne haie réapparaissent alors ; ou bien il coupe à travers les immenses herbages constituant ainsi des cheminements mouvants remplaçant les anciens chemins fixes.

Nous avons ainsi constaté que le parcellaire actuel est souvent d'unités plus grandes que dans le parcellaire original, mais plus petites que celles des années 1970 et que le nouveau linéaire des cheminements n'est pas plus court que l'ancien, mais constitué d'une partie fixe calquée sur l'ancien et d'une partie mouvante, sinueuse, à travers les grandes parcelles. Mais les haies n'ont pas suivi cette évolution : elles ont disparu.

3. La constitution de "parcours".

Dans certaines exploitations d'élevage, les immenses herbages issus de l'évolution précédemment décrite ne sont pas exploités de la même façon : les prairies de rebord de plateau, peu fertiles, et de pentes, moins accessibles, ne sont plus entretenues. Les bovins sont les seuls à les entretenir. Les ronces, fougères, ajoncs et genêts constituent en quelques années des refus que les animaux contournent. Ces zones s'étendent tandis que les arbustes épineux et enfin les arbres s'installent en leur centre. Peu à peu, les animaux sont enfermés dans des parcours d'une zone herbeuse à une autre ou d'un champ à un autre.

Le quadrillage bocager a disparu au profit d'un espace mal défini, aux formes sinueuses se fermant peu à peu, incomplètement.

4. Le dépérissement du bocage.

Les haies sont parfois maintenues. En général, une lente disparition les guette cependant.

La puissance des tailleuses de haies montées sur tracteur permet de les réduire à une dimension excessivement faible: nous avons repéré des lieux dans la haute vallée de la Sèvre où les haies n'excédaient pas un mètre de hauteur et quarante à cinquante centimètres de largeur! Elles sont alors réduites à un rôle de barrière vivante mais ne remplissent plus le rôle d'une haie tant sur le plan paysager que sur le plan écologique : elles sont transparentes au regard, n'ont plus aucun rôle climatique, ne sont plus un abri pour la faune, et leur flore s'appauvrit jusqu'à ce qu'elles soient principalement composées de ronces, fougères, ajoncs : la survie des aubépines, prunelliers, chênes et frênes est précaire dans de telles conditions.

La facilité qu'offrent les tronçonneuses de couper des bois de gros diamètre et le peu de temps qu'accordent les agriculteurs à leurs haies, faute de temps, amènent ceux-ci à ne tailler les rejets des arbres têtards que tous les 15 ans environ, et très irrégulièrement. Traditionnellement, les arbres têtards des haies étaient taillés très régulièrement tous les 5 à 7 ans. Cette tradition correspondait en fait à une exigence physiologique des arbres : au-delà de cette durée, les réserves accumulées dans la "tête" migrent dans les brins et lorsque ceux-ci sont coupés plus tard, l'arbre, vidé de ses réserves, ne peut reconstituer des rejets suffisamment vigoureux et est sensible aux agressions. Il meurt rapidement. La forte mortalité observée ces dernières années parmi les arbres têtards ne doit pas être entièrement mise sur le compte de la sécheresse.

Conclusion

Le bocage évolue donc actuellement dans deux directions opposées : le passage à la forêt plus ou moins directe ou l'élargissement à des champs ouverts. L'aspect visuel est profondément modifié. Mais les communications locales ont été aussi affectées : le réseau cohérent des chemins allant de ferme en ferme était relié au réseau communal et intercommunal ; il a disparu au profit d'un réseau éclaté composé d'impasses menant aux exploitations survivantes d'où part un faisceau

de chemins privés. Les cheminements parallèles à la Sèvre, à distance sur le plateau ou à proximité de la rive, comme les accès transversaux qui les reliaient, ont disparu ou ont été captés par les exploitations.

Menacé par la disparition de ses haies ou par l'évolution en friche de ses surfaces, le bocage se meurt. Sa disparition, qu'elle aboutisse à la forêt ou à la champagne, ne dégrade-t-elle pas le caractère pittoresques de la région en banalisant son paysage ? L'état du bocage est variable selon les régions : très dégradé entre Gétigné" et Mallièvre, il survit en de nombreux endroits entre Mallièvre et Moncoutant et reste dominant dans la région des sources.

Les activités humaines

- l'agriculture,
- l'industrie et l'artisanat,
- les loisirs,
- l'habitat,
- Les éléments d'infrastructure.

... Nous avons vu la nature tour à tour riante et majestueuse, ornée ou stérile, reprenant partout ses droits sur les travaux des hommes ou plutôt conservant sa physionomie malgré ces travaux mêmes ; il nous reste aujourd'hui à voir un pays qui réunit, dans un court tableau ce que nous avons admiré ailleurs dans vingt sites épars dont le caractère principal est dû à la lutte de l'homme contre la nature.

Edouard RICHER "Voyage à Clisson" 1823

L'AGRICULTURE

Les exploitations agricoles sont certainement les principales "utilisatrices" du site naturel et ce sont elles qui l'ont le plus profondément marqué. Actuellement, les exploitations se différencient nettement entre deux types de production :

- polyculture orientée spécialement vers l'élevage,
- viticulture.

Ces deux types sont immédiatement perceptibles dans le paysage par l'opposition bocage/vignoble.

La polyculture

Structures traditionnelles.

Cette forme d'exploitation est issue des fermes de polyculture qui ont formé le "bocage Vendéen". Les études font apparaître traditionnellement deux sortes d'exploitations (cf. en particulier la thèse de Jean RENARD) : les borderies et les métairies.

- les premières correspondent probablement à l'occupation du sol la plus ancienne. Elles se sont généralement installées sur les terrains offrant le plus de possibilités, souvent à la jonction de sols de différentes natures, satisfaisant les besoins de la polyculture. Le long de la vallée, ces exploitations se sont souvent installées à cheval sur la rupture de pente. La mise en valeur progressive des terres, la nécessité d'exploiter des terrains diversifiés, le jeu des héritages, ont contribué au morcellement et à l'imbrication du parcellaire qui se traduit par un aspect bocager dense et des bâtiments groupés en villages d'aspect anarchique.

- les métairies correspondent, en général, à des implantations plus récentes dues à l'initiative de grands propriétaires qui ont mis en exploitation des terres encore en friche ou sont destinées à améliorer le rendement des borderies existantes.

Dans la région qui nous intéresse, elles se sont essentiellement formées après la Révolution et les guerres de Vendée, sous l'impulsion de nouveaux propriétaires terriens désireux de mettre en valeur un capital souvent acquis dans le commerce ou l'industrie. certains citent à ce sujet l'influence du "blocus continental" obligeant les armateurs et les industriels à chercher de nouveaux terrains d'investissement. Il faut aussi noter que la bourgeoisie de cette époque cherche à se donner une "légitimité" terrienne à l'image des nobles de l'ancien régime.

Les exploitations ainsi créées se veulent rationnelles et rentables. Les terres sont, en général, bien groupées, les parcelles sont grandes, les bâtiments sont situés au milieu de l'exploitation ; ils sont construits selon des modèles diffusés par les ingénieurs agronomes de l'époque et les sociétés d'agriculture.

La borderie nous apparaît plus diverse dans ses aspects que la métairie. Elle peut présenter en effet, tous les degrés du morcellement, certaines sont atomisées à l'extrême... d'autres sont constituées de morceaux de puzzle patiemment rapprochés, semble-t-il, par des générations d'agriculteurs entêtés...

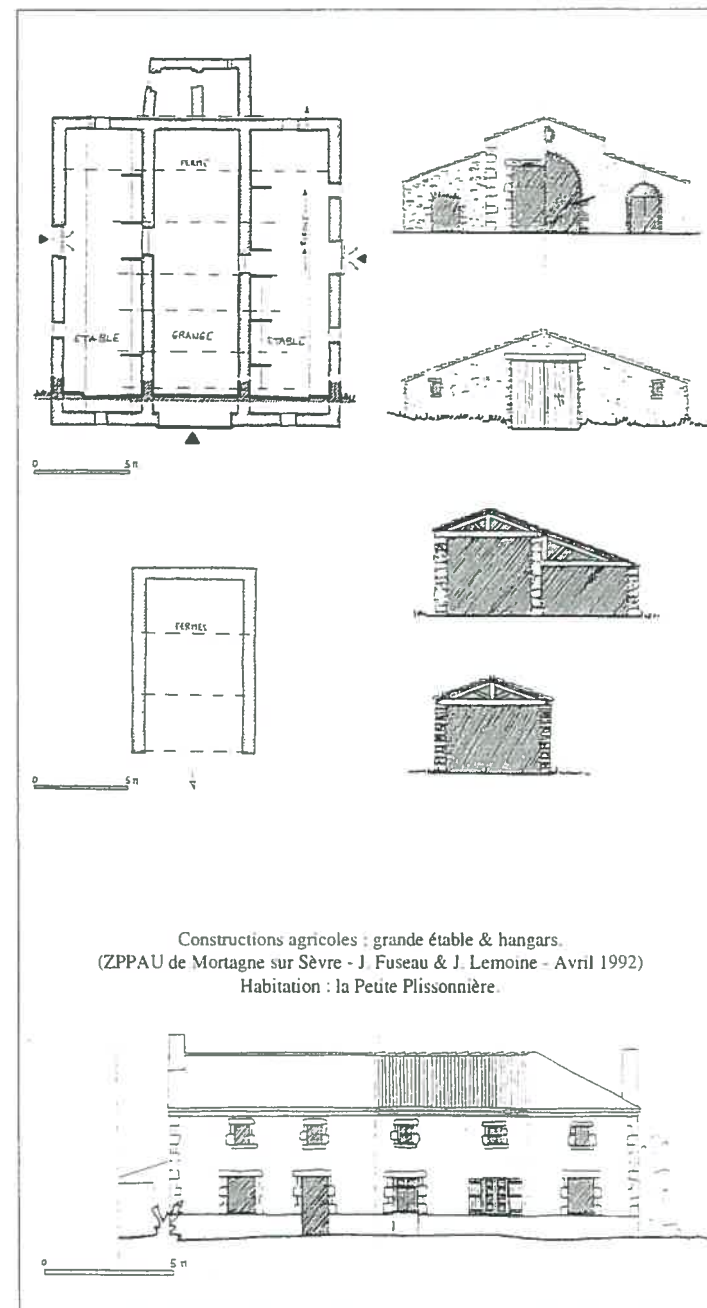
En fait l'émiettement est fonction de facteurs variés... diversité des sols et des terroirs, importance du village lors de son apogée démographique et donc de l'émiettement foncier maximum, et valeur du déclin de la population...

...proximité d'un foyer industriel qui peut permettre le développement du fait ouvrier-paysan... distance à la ville ou à un site apprécié, toutes choses qui peuvent faire espérer à chacun la chance d'une bonne spéculation...

Jean RENARD "Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise", p. 97.

... G. Vergneau suggère que les villages auraient été autrefois plus nombreux, qu'ils ont été "digérés" et "grignotés" par la reconquête seigneuriale du XV^e au XVIII^e siècle... et qu'ils ne se seraient maintenus que là où des ressources complémentaires sauraient permis aux petits tenanciers de résister à la pression financière des possédants.

Jean RENARD "Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise", p. 79.



Constructions agricoles : grande étable & hangars.
(ZPPAU de Mortagne sur Sèvre - J. Fuseau & J. Lemoine - Avril 1992)
Habitation : la Petite Plissonnière.



Le territoire est divisé en métairies. Chacune renferme un ménage et quelques valets. La vente des bestiaux forme le principal revenu et c'est surtout à les soigner que s'occupent les métayers...

... Le bocage, comme l'indique son nom est couvert d'arbres. On y voit peu de grandes forêts, mais chaque champ, chaque prairie est entourée d'une haie vive...

Mémoires de Madame la Marquise de la Rochejacquelin
Edouard RICHER in "Voyage à Clisson" p. 20 - 1828.

Il semble que les métairies se sont installées en grande partie sur des terres laissées en friche par des exploitations traditionnelles, c'est-à-dire sur les landes qui subsistaient un peu partout sur les plateaux ; elles ont certainement aussi pris la place d'anciennes exploitations dévastées par les guerres de Vendée et qui souvent à cette occasion sont passées des mains de la noblesse terrienne à celles de la bourgeoisie d'affaires. De telles exploitations se sont créées jusqu'au début du XXème siècle.

C'est cette structure qui a constitué, jusqu'après la dernière guerre, l'essentiel du paysage agricole des abords de la Sèvre :

- des sièges d'exploitation isolées au milieu d'un territoire de bocage à large maille,
- quelques villages associés à un parcellaire confus qui témoigne de la présence d'un type d'exploitation plus ancien.

La conquête de ces plateaux aux sols pauvres est permise grâce au matériel perfectionné qui facilite le déonçage des sols et le défrichement de la lande et aussi grâce aux engrais et amendements qui transforment la fertilité des sols. Il fallait aussi des capitaux, qui sont fournis par les grands propriétaires, pour oser mettre en valeur ces terrains. Jean Renard P.132

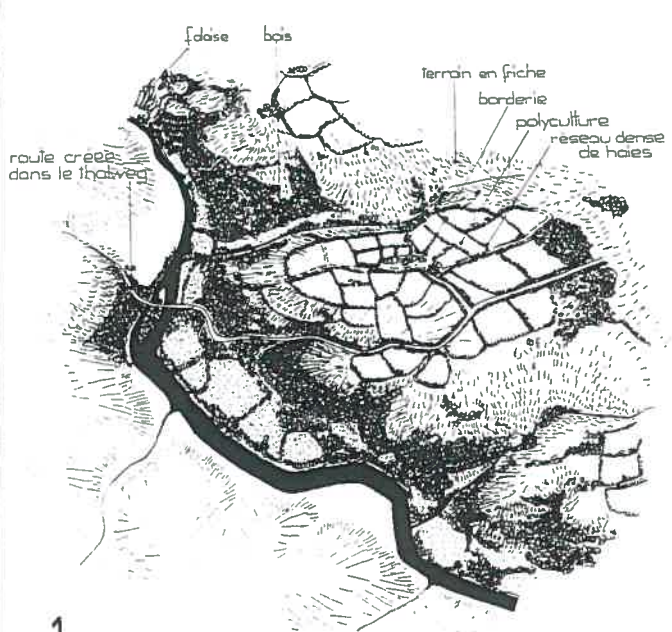
La métairie classique ... présente une organisation parcellaire d'une simplicité désarmante : de vastes parcelles closes (1 à 4 ha) grossièrement quadrangulaires, se regroupant autour des bâtiments de l'exploitation, lesquels sont généralement dissociés d'un type traditionnel, avec d'un côté, la maison d'habitation, de l'autre la vaste grange. Etable à toit à double pan, cette dernière étant surtout le privilège des régions du Sud de la Loire. Au Nord, les types sont plus disparates et le logement des bêtes est souvent plus précaire qu'au Sud du fleuve...

Ces métairies ne se différencient que par leur taille ; elles vont de 20 à 70 ha, mais se tiennent habituellement entre 30 et 50 ha et par la forme plus ou moins régulière des parcelles qui s'explique par la diversité ou la monotonie du relief ou par les avatars historiques de la constitution de l'exploitation (défrichement originel ou remembrement volontaire).

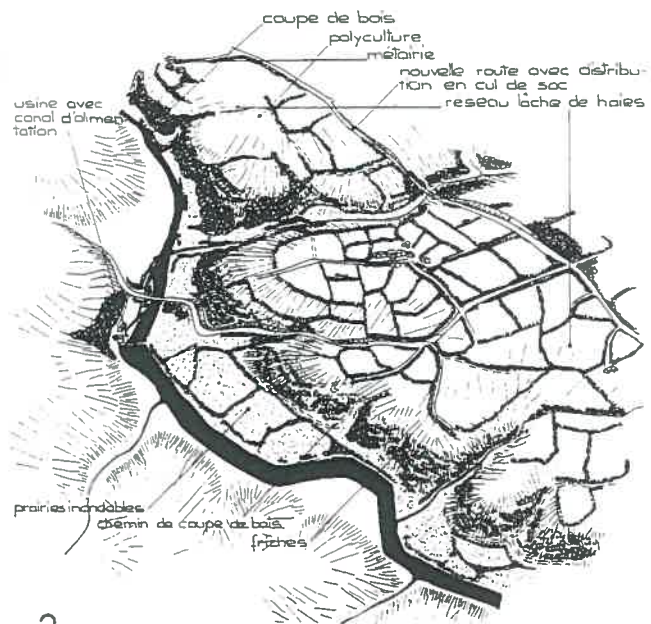
Il y a encore quinze ou vingt ans elles étaient systématiquement la propriété de non exploitants et souvent les métayers s'y succédaient de père en fils.

Jean RENARD "Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise", p. 95 & 96.

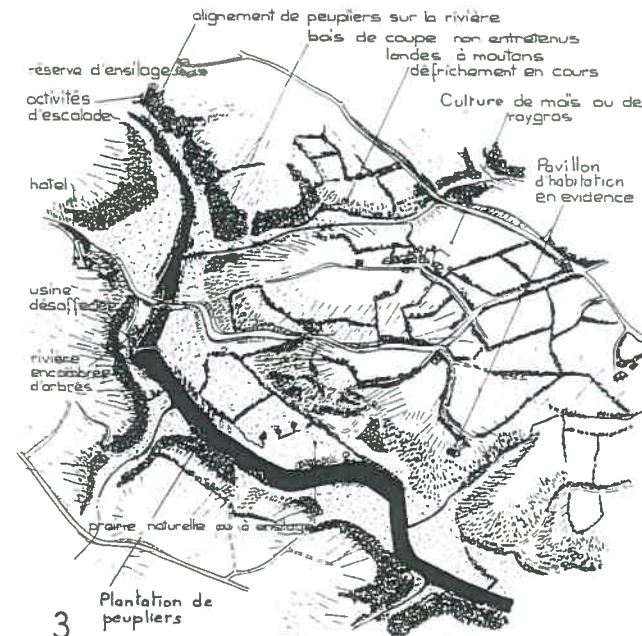
Principe d'évolution du bocage



1
implantation de la borderie



2
implantation des métairies XIX^e siècle



3
état actuel

... l'embocagement, s'il a pu être structurel et fonctionnel, paraît avoir été poussé quelquefois jusqu'à l'absurde, si l'on considère son inadéquation aux techniques contemporaines. Les témoignages des vieux exploitants sont concordants : en certains villages, on a construit des haies très tardivement, ce pour séparer les héritages. A la fin du XIX^e siècle, on pratiquait en ces champs minuscules un véritable jardinage, qui s'expliquait par la forte pression démographique. Le bocage était alors parfaitement entretenu et contenu. Il est aisé de reconnaître les clôtures les plus récentes : selon les vieux exploitants, elles ne sont pas sur talus et sont faites d'aubépines.

Jean RENARD "Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise".

... les métairies sont nées, pour l'essentiel à l'époque moderne, par concentration foncière et qu'elles se sont accompagnées de la constitution d'un bocage en lieu et place des structures agraires préexistantes, faites de champs ouverts et expression, semble-t-il d'une démocratie rurale.

Jean RENARD "Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise", p. 247.

Evolution contemporaine.

Quelle que soit leur structure, ces exploitations pratiquaient la polyculture avec des bœufs, des chevaux, un matériel rudimentaire et surtout beaucoup de bras.

Le mode d'exploitation qui avait fait des progrès notables au XIX^e siècle, est resté à peu près le même jusqu'à la guerre de 1939 - 1945.

Depuis, des mutations profondes sont apparues, dues en particulier au décalage de plus en plus important entre le niveau de vie des citadins et des ruraux. Elles ont pris la forme d'abord d'un énorme exode rural accompagné :

- d'une mécanisation et d'un souci d'amélioration des rendements qui ont amené une spécialisation vers l'élevage pour la viande ou pour le lait,
- d'un regroupement des exploitations trop petites,
- et surtout de nouvelles techniques d'exploitation entraînant des modifications importantes dans l'environnement traditionnel.

Transformation du paysage.

1. Abattage des haies

L'amélioration des rendements et la mécanisation nécessitent des parcelles plus grandes et donc l'abattage des haies. Ce sont les métairies qui ont été le plus touchées par ce phénomène, bien que leur parcellaire soit déjà grand. En effet, la décision de l'abattage d'une haie entre deux parcelles de la même exploitation ne concerne que l'exploitant (et éventuellement son propriétaire), il n'a donc pas attendu les opérations de remembrement, longues à se mettre en place. L'abattage a commencé vers 1950 ; il a surtout été rapide entre 1955 et 1968, il est à peu près achevé aujourd'hui mais se poursuit encore en particulier à l'occasion de la reprise par un jeune agriculteur d'une exploitation traditionnelle.

Dans les borderies, les haies séparent le plus souvent deux parcelles appartenant à des propriétaires différents ; le simple abattage ne permet donc pas de créer de plus grandes parcelles mais seulement de récupérer quelques mètres carrés de terres cultivables ; encore faut-il que les deux propriétaires soient d'accord. Seule une formule de remembrement permet un abattage massif des haies dans ces zones.

Dans la pratique, peu de remembrement officiel ont été réalisés. Mais il faut noter que de petites opérations se poursuivent encore aujourd'hui ; l'une d'entre elles vient de s'achever sur la commune de Boussay en 1993. Actuellement, le bocage apparaît comme très ouvert dans les zones où les métairies dominent, donc sur presque tout le plateau. Cependant, un bocage dense subsiste dans les creux, là où on trouve encore de petites exploitations ou seulement parce que l'humidité du sol ne permet pas autre chose que des prairies naturelles.

Ce paysage semble demeurer assez stable depuis une vingtaine d'années. Prenant leçon d'un certain nombre d'abus, de plus en plus de personnes sont favorables au maintien d'une certaine densité de haies en particulier pour protéger de l'érosion du vent et de la pluie, pour abriter les bêtes et les plantations ... Mais il reste sûr que pour beaucoup de cultivateurs, augmentation de production et déboisement sont

encore largement associés, même lorsqu'un premier abattage a permis de constituer des parcelles tout à fait satisfaisantes pour une utilisation optimale du matériel.

2. Retenues collinaires.

La nécessité d'arroser certaines cultures en particulier le maïs, conduit de nombreux agriculteurs à créer des retenues d'eau dans des dépressions naturelles du sol. Ces retenues "collinaires" ont été encouragées par un système de subvention qui a entraîné leur multiplication rapide depuis 15 ans.

3. Ensilage.

Depuis une vingtaine d'années, la technique de l'ensilage s'est largement développée ; elle est actuellement généralisée. La technique la plus courante consiste à broyer l'herbe ou le maïs puis à en faire un tas compact que l'on recouvre d'une bâche de plastique noire qui maintient le tout à l'abri de l'air et de la lumière et favorise la fermentation. Il se pratique la plupart du temps sur le lieu des récoltes ou à proximité des bâtiments d'élevage. Mais compte tenu de l'odeur qui s'en dégage, il est, si possible, réalisé à l'écart des bâtiments d'habitation. Ces "taupinières" noires sont devenues un des éléments familiers de l'environnement agricole.

4. Abandon des coteaux.

Autrefois, les talus étaient soigneusement exploités; tous ceux qui étaient cultivables avec des bœufs ou même à la main, l'étaient ; le reste servait à produire du bois de chauffage et des perches pour divers usages, même les fougères étaient parfois ramassées pour la litière des animaux. Aujourd'hui, le bois de chauffage a perdu presque tout intérêt. Les terres trop petites et trop en pente ne sont plus cultivables avec les moyens actuels. Ceci entraîne l'abandon des coteaux et des talus. Les ajoncs, les fougères et les ronces réinvestissent les terrains délaissés par les cultures, puis les taillis se réinstallent. Ces nouveaux taillis comme les anciens ne sont plus exploités et donc plus entretenus ; ...

Il faut cependant noter que certains agriculteurs y parquent encore des animaux qui y trouvent l'abri qui n'existe plus ailleurs faute de haies. Cette formule semble surtout valable sur le versant orienté au Sud où les bêtes peuvent rester toute l'année, ce qui est avantageux pour les producteurs de viande. Certains producteurs de lait, peu intéressés par ce type de pacage du fait de la traite journalière, y élèvent des moutons.

5. Evolution des prairies basses.

Ces terrains sont toujours apparus aux agriculteurs comme intéressants malgré leur difficulté d'accès. Bien que souvent inondables l'hiver, ils sont mieux drainés l'été; ils sont en général utilisés en prairies. Lors de notre précédente étude en 1979, nous avions constaté que certains de ces terrains étaient cultivés en maïs. Aujourd'hui, seules trois ou quatre parcelles sont encore en maïs, la plupart des autres restent en prairie ; mais en divers points nous avons constaté un abandon qui se manifeste par la présence de friches.

Le sous-emploi de ces terrains a favorisé les plantations de peupliers: celles-ci restent cependant assez modestes et isolées sur la plus grande partie du cours ; les seules plantations importantes sont situées entre Cerizay et Moncoutant.

REALISATION DE L'OUVRAGE

Toute réserve d'eau comprend, en plus de la digue de retenue, un ou plusieurs évacuateurs de crues pour éliminer rapidement les charges d'eau supplémentaires. Le trop plein de la réserve, lorsque le volume utile est atteint, s'évacue par un dispositif approprié situé dans l'évacuateur de crues. Dans un ouvrage important, on peut prévoir une conduite de prise d'eau et de vidange.

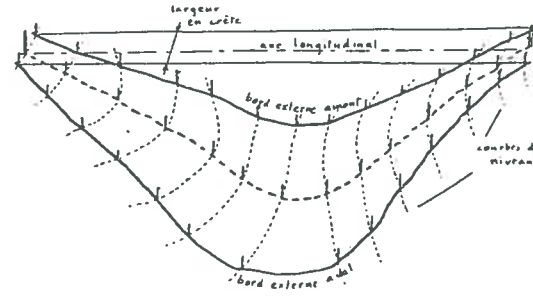
travaux et les « observations » de l'utilisateur se complètent.

On ne serait trop recommander à un agriculteur, après avoir détecté plusieurs sites possibles :

- d'en sonder le sous-sol ;
- d'observer, pendant un an, comment se passe le ruissellement ;
- d'évaluer les débits des apports d'eau ;
- d'examiner le sol en période de pluie et sécheresse ;
- etc.

Toute implantation d'ouvrage, digue et évacuateur, demande d'être « piquetée » avec précision, même pour des retenues de quelques milliers de mètres cubes.

Chaque réalisation reste un cas particulier ; elle doit s'adapter au mieux aux conditions de terrain. Pour les petits ouvrages, le « tour de main » remplace l'étude poussée qui précède les réalisations importantes. L'expérience de l'entrepreneur de

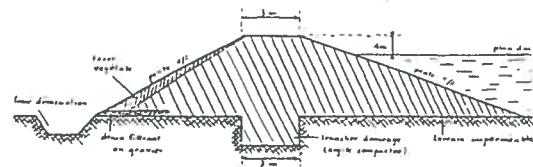


Relevé de l'implantation de la digue

Les zones d'emprise de matériaux, une fois reconnues, seront également bien délimitées, qu'elles soient situées dans la cuvette de la retenue ou à l'extérieur. Les prélèvements à l'emplacement même de la cuvette ont un double avantage : augmenter le volume utile et réduire les transports.

opération indispensable, le décapage de la terre végétale sur toute la profondeur exploitée par les racines (de 30 à 50 cm), sur les zones d'emprise comme sur la surface d'implantation de la digue. Elle est mise de côté pour servir ensuite à revêtir le talus aval de la digue et les berges qui seront immédiatement enherbées avec une bonne fumure N.P.K. pour que la végétation s'y développe vite et drue

LA DIGUE - SES DIMENSIONS



Croquis type d'une coupe de digue

A la hauteur normale de la retenue calculée en tenant compte de la capacité utile, des pertes, il faut ajouter une marge de sécurité, la revanche, pour pallier les risques de débordements par-dessus l'ouvrage et l'action des vaguelettes.

Cette « revanche » est calculée en fonction des crues et de la longueur de la digue. En pratique, on admet de 0,80 à 1,20 m pour des retenues inférieures à 10 000 m³, environ 1,20 à 1,50 m pour des volumes supérieurs (compte tenu du tassement).

Largeur en crête

Pour de petits ouvrages, digue de moins de 4 m de hauteur, elle avoisine 2 à 3 m (passage d'engins pendant la confection et d'un tracteur par la surtél). Pour des ouvrages de 5 m et plus de hauteur de digue, elle dépasse 3 m.

Pente des talus

Elle dépend de la nature des matériaux et de leur imperméabilité ; elle doit rester inférieure à leur pente d'équilibre naturel. Dans la pratique, elle est de 1/3 à l'amont et de 1/2 à l'aval pour des digues ne dépassant pas 5 m de hauteur.

Ainsi, au point le plus profond d'une retenue dont la digue a 4 m de hauteur pour 3 m de profondeur d'eau, le talus amont a 12 m de large, le talus aval 8 m. L'emprise totale, y compris la largeur en crête, sera de 23 m.

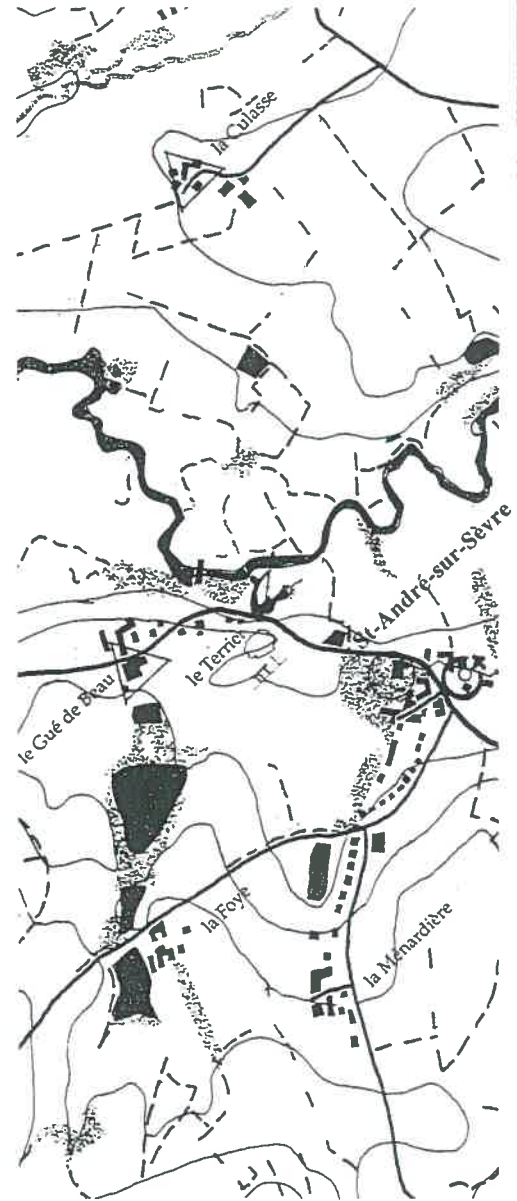
Fondation de la digue

Comme il a été déjà précisé, il faut retirer de l'emplacement de la digue toute terre végétale, racines et souches d'arbres.

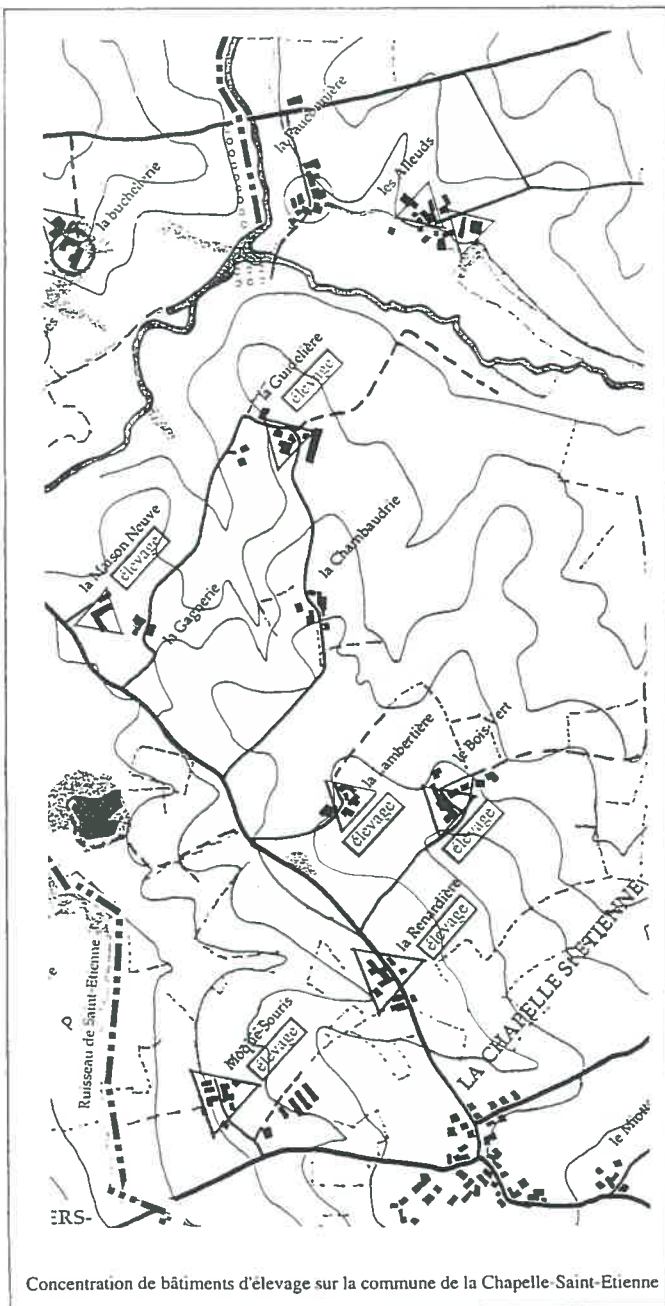
Il faut également choisir la période de pluviométrie minimum, celle des basses eaux quand un cours d'eau traverse la cuvette. Il faut quelquefois en dévier le cours par une « prise en amont » et creuser un lit temporaire pour détourner les eaux du chantier ou pomper pendant les travaux.

La fondation s'appuie latéralement sur le terrain en place et doit se « fonder » à la partie inférieure avec la couche imperméable.

La tranchée d'ancrage pénètre dans le terrain en place comme dans la couche imperméable du sous-sol ; sa forme est celle d'un tronç de cône renversé. Sa largeur en « gueule » et au « platond » dépend de la hauteur de la digue, mais elle aura en fait au moins la largeur des engins de transport et de tassement, dans la pratique, de 1,5 m à 3 m. Pour de petits ouvrages, cette largeur peut être beaucoup plus réduite ; le tassement se fera alors avec une « dame vibrante » mécanique ou pneumatique.



Concentration de retenues à proximité de St André sur Sèvre



Concentration de bâtiments d'élevage sur la commune de la Chapelle-Saint-Etienne

Il faut enfin noter que les coteaux et les prairies basses sont le lieu privilégié des aires de loisirs et des cheminements piétons sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre correspondant.

6. Construction de nouveaux bâtiments d'exploitation et en particulier de bâtiment d'élevage hors sol

Pendant longtemps les vastes granges à trois nefs des métairies traditionnelles ont permis d'abriter le fourrage, le matériel, et même des stabulations libres correctes. Mais actuellement, la quasi totalité des exploitations possèdent un hangar en tôle en plus des constructions d'origine qui continuent à être utilisées.

L'évolution la plus importante concerne les bâtiments d'élevage hors sol ; nous notons dans notre étude de 1979 que ceux-ci étaient encore peu nombreux ; dans les dix dernières années leur nombre s'est particulièrement développé en particulier sur les communes entre Tiffauges et Vernoux-en-Gatine.

7. Abandon de certains sièges d'exploitation

L'abandon des terres reste encore très rare et limité aux parties les moins accessibles. Par contre, un nombre de plus en plus grand de sièges d'exploitation est abandonné suite à des regroupements d'exploitation. Dans quelque cas, les bâtiments sont vendus et transformés en habitation, mais ce mouvement est limité par deux raisons :

- la grande dimension des bâtiments, qui limite les acheteurs à une population aisée,
- la répugnance des propriétaires à morceler leur patrimoine.

Ainsi de nombreux sièges d'exploitation se trouvent plus ou moins à l'abandon ; le bâtiment d'habitation est parfois loué, la grange continue d'être plus ou moins utilisée et les petits bâtiments se ruinent progressivement.

8. Modification du régime des eaux : débit d'étiage plus faible, crues plus fréquentes et plus soudaines.

Problème de pollution :

Bien que notre étude ne concerne pas les problèmes hydrauliques de la Sèvre, il paraît nécessaire de rappeler ici, les conséquences de l'évolution du paysage agricole.

L'abattage des haies, l'absence de sillons dans les champs et les travaux de drainage ont considérablement accentué la vitesse du ruissellement des eaux de pluie. Ces phénomènes se cumulent avec la collecte des eaux pluviales dans les bourgs et le long des routes et entraînent des crues plus fréquentes et plus soudaines.

Ces transformations tendent également à réduire fortement le débit d'étiage et donc à augmenter les problèmes de pollution.

Dans l'étude réalisée en 1979, nous notons que la pollution agricole demeurait faible par rapport à celle d'origine industrielle et ménagère ; actuellement, ces deux dernières causes sont à peu près maîtrisées, mais la multiplication des bâtiments d'élevage est sur ce point préoccupante ; les rejets dans les ruisseaux affluents sont nombreux et mal contrôlés.

9 - Mauvais état des rives

Les rives étaient traditionnellement plantées de saules, d'aunes et parfois de haies d'épineux qui assuraient par leurs racines la stabilité des rives. Ceux-ci étaient régulièrement coupés au ras de la souche ce qui assurait une bonne régénération des sujets. Aujourd'hui les haies ont disparu ; les aunes et les saules, qui n'ont pas été taillés depuis souvent plus de 40 à 50 ans, meurent sur pied sans se régénérer ; les troncs tour à tour tombent dans la rivière et les rives se déchaussent.

L'institution Inter-départementale a pris conscience de ce problème depuis quelques années ; trois techniciens de rivière ont été recrutés pour assurer l'entretien et les travaux de plantations nécessaires (un quatrième doit bientôt être recruté).



La viticulture

La culture de la vigne dans notre région semble remonter au moins à l'occupation romaine. Mais elle a connu, au cours des siècles, diverses vicissitudes parmi lesquelles figurent en premier lieu, les lois, les épidémies et les caprices du temps.

Craignant que le développement du vignoble ne se fasse au détriment des prés et des bois, CHARLES IX prescrit l'arrachage de la plus grande partie des vignes sur son royaume qui comprenait depuis peu notre région. En 1578, HENRI III limitait au tiers des terres cultivées la surface encépée. En 1751, LOUIS XV interdit de planter de nouvelles vignes ou de renouveler les anciennes. Enfin, la Révolution de 1789 abolit tout contingentement de surface.

Nous ignorons qu'elles ont été les répercussions de ces décisions sur le vignoble de SEVRE et MAINE, mais cela nous permet de constater que depuis longtemps, la vigne se présente comme une culture riche et attrayante par rapport aux autres activités agricoles.

Il semble aussi que les décisions des princes aient été dictées en grande partie par le souci de préserver les privilèges des grands propriétaires qui se voyaient concurrencés dans le commerce du vin par un grand nombre de petits exploitants, ne serait-ce qu'au niveau de leur consommation familiale. Les lois ont donc favorisé le maintien des grands domaines au détriment des petites exploitations.

A la fin du XIX^e siècle, des parasites importés d'Amérique, ravagèrent tout le vignoble français. Le phylloxéra apparut dans notre région vers 1885, nécessitant la re-plantation progressive de tout le vignoble jusque vers 1905. Dans les années 1920, le mildiou détruisit à nouveau toute la récolte...

Certaines années, une gelée exceptionnellement précoce ou tardive détruit une partie ou même parfois toute la récolte. En 1709, il semble que ce furent les pieds eux-mêmes qui furent détruits.

Ces calamités "naturelles" entraînant la ruine ou le désintéressement de certains propriétaires ont largement modifié la structure des exploitations et favorisé, en général, le regroupement des terres autour de nouveaux propriétaires disposant des capitaux nécessaires pour recommencer.

Ce fut en particulier le cas pendant la période du "phylloxéra" : certains propriétaires ne disposant pas d'autres sources de revenus, se trouvèrent dans l'impossibilité de replanter eux-mêmes leurs terres. Ils furent amenés soit à les vendre, soit à les céder en "colonat" à des exploitants qui s'engageaient à les replanter moyennant un bail de 99 ans et une division des récoltes dans une proportion de 1/5^e pour le propriétaire, 4/5^e pour l'exploitant.

Les recensements effectués depuis le début du XIX^e siècle permettent de connaître l'évolution des surfaces cultivées en vigne dans le département. Les chiffres sont en progression, de 1805 (27560 ha) à 1882 (32000 ha) ; puis, après l'apparition de mildiou et du phylloxéra, en régression jusqu'en 1919 (2500 ha), pour ré-augmenter jusqu'en 1929 (31000 ha). Depuis, en raison des arrachages dans les zones peu propices, le chiffre s'est stabilisé aux alentours de 26000 ha.

Ces statistiques reflètent certainement assez mal l'évolution de l'encépagement dans la région qui nous concerne. En effet, de nombreuses exploitations de polyculture disséminées sur l'ensemble du département entretenaient quelques ares de vigne pour la consommation domestique ou locale. Ce sont ces surfaces qui ont à peu près disparu depuis le recensement de 1929.

Le vignoble de SEVRE et MAINE est depuis longtemps considéré comme le meilleur du département et bien qu'il ait subi, comme les autres, les épidémies de mildiou et de phylloxéra, sa surface semble s'être maintenue depuis la Révolution.

Cette stabilité est liée aux caractéristiques physiques du terroir qui font que les terrains propices du point de vue nature du sol et orientation sont délimités de façon assez précise, les zones de transition étant très restreintes. Dans le site qui nous concerne, cette division du paysage est très caractéristique : le dessus du plateau est entièrement en vignes, à l'exception de quelques dépressions, ainsi que les parties hautes des coteaux exposés au Sud. Le reste des coteaux ainsi que les vallons adjacents sont couverts de taillis ou de cultures diverses, toujours sous forme de bocage.

La proximité de la vallée et le relief très accentué qui l'accompagne créent au sein des zones en vignes des différences assez notables quant à la qualité, le rendement, les risques de gel... Ce phénomène couplé au jeu des héritages entraîne un morcellement très important des propriétés et d'autant plus important que le site est réputé meilleur.

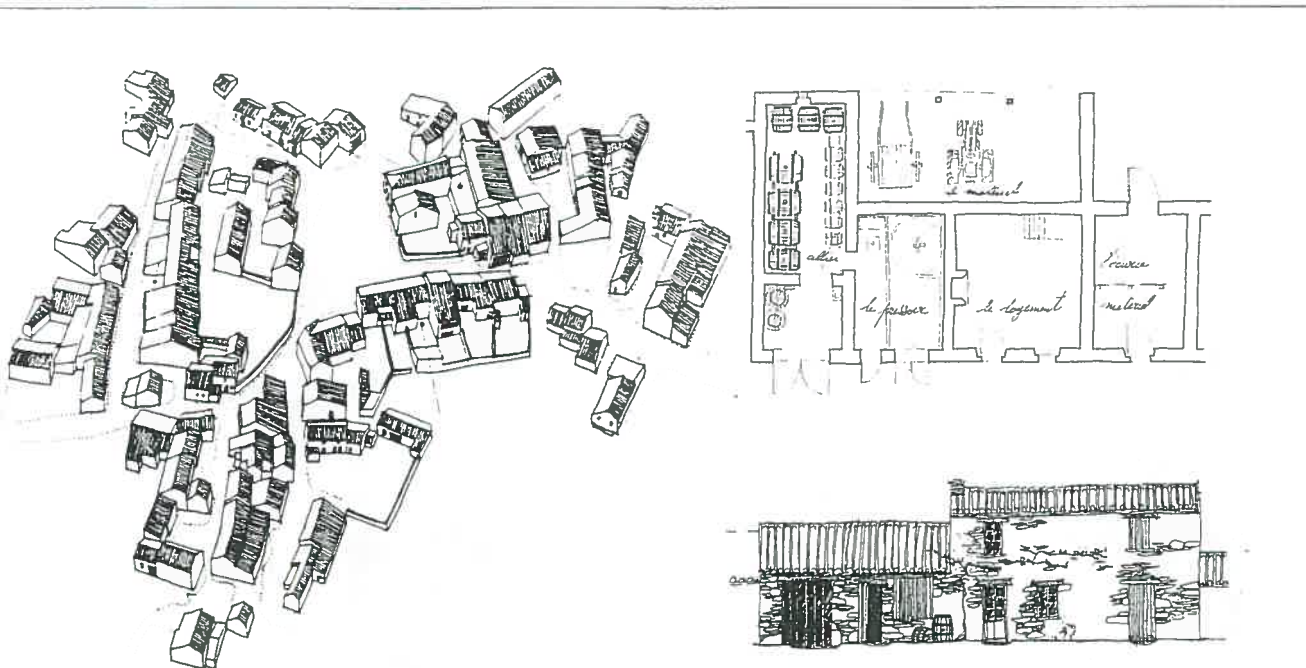
Traditionnellement, chaque exploitant pratiquait d'autres cultures et un peu l'élevage, d'une part parce qu'ils offraient un complément de ressources et une sécurité lors des mauvaises années, d'autre part, parce que l'élevage apporte la fumure nécessaire au bon rendement de la vigne. De la même manière, chaque vigneron possédait quelques pieds de châtaigniers dans les taillis pour les poteaux de la vigne et souvent un bouquet d'osier pour les ligatures.

Cette structure de propriété a eu pour conséquence le groupement en villages de l'habitat et des bâtiments d'exploitation. La plupart de ces villages sont implantés à la jonction de la vigne et des cultures, c'est-à-dire sur les lignes de rupture de pente.

Nous avons vu précédemment que certains événements ont favorisés la formation de grandes propriétés, mais celles-ci ont toujours été moins nombreuses que dans les zones où le bocage domine. Cette différence est probablement due à l'ancienneté de la mise en valeur de la totalité du terrain. Nous avons vu en effet que, dans le bocage, les métairies des grands domaines ont souvent été créés relativement récemment sur des terres de landes.



La Halopière - Monnières



Axonométrie du Pé de Sèvre

Construction viticole traditionnelle
 Protection de la vallée de la Sèvre Nantaise
 Action en faveur de l'architecture
 Direction Régionale de l'Équipement des Pays de Loire - 1978.



"mitage" du site par des pavillons d'habitations

Evolutions contemporaines.

De toute évidence, le vignoble se différencie encore du bocage par sa stabilité. Il a cependant subi une évolution notable.

Tout d'abord, comme dans les autres secteurs de l'agriculture, on a assisté à une mécanisation accompagnée d'une forte diminution de la main-d'œuvre et du nombre des exploitations. Mais à la différence du bocage, ce phénomène n'a pas entraîné de conséquences très visibles ; en particulier, le parcellaire est resté à peu près le même du fait de la valeur très inégale des terrains. Un remembrement est en projet dans certains secteurs mais pour l'instant rien n'a été fait.

Les exploitations se sont agrandies ; un exploitant cultive seul entre six et dix hectares, alors qu'après guerre il en cultivait trois. Mais le métayage demeure très important. Il concerne encore 40% de la surface divisée entre 70% des exploitations. La plupart des petits exploitants ont quelques vignes en propre, les autres en métayage pour souvent plusieurs petits propriétaires.

Le fermage tend à se répandre mais pour des raisons que l'on pourrait qualifier d'affectives, de nombreux propriétaires citadins tiennent à récolter "leur vin" qui devient un peu moins le leur s'il doit être racheté auprès d'un fermier. Il faut aussi remarquer qu'ils peuvent profiter directement de la récolte pour leur consommation personnelle ou la distribuer auprès d'amis et voisins, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de maïs, de choux, de vaches... comme dans le bocage.

Actuellement, l'évolution du vignoble est liée à la réputation et à la consommation grandissante du MUSCADET et à un moindre degré, du GROS PLANT. Le cépage de ce que nous appelons aujourd'hui le "Muscadet" semble avoir été introduit dans notre région au XVII^e siècle ; il ne prit une importance déterminante qu'à la suite des re-plantations nécessitées par l'apparition du phylloxéra. Mais c'est depuis quelques années seulement qu'il figure sur les cartes de tous les restaurants de l'Ouest et d'une bonne partie de ceux du reste de la France ; on peut également le trouver dans de nombreux pays étrangers. L'accroissement de sa consommation semble en grande partie liée à celle des fruits de mer et bien sûr, aux efforts des négociants qui ont su en tirer parti. Cette renommée est à l'origine de la prospérité actuelle du vignoble et d'un enrichissement important - mais inégal - des vigneron.

Quelle que soit la surface cultivée, l'exploitation de la vigne laisse du temps libre à certaines périodes de l'année ; en effet, après les vendanges et la taille qui occupent très largement l'exploitant de septembre à mars ou avril, il ne reste que les divers traitements insecticides à assurer. Cette période de relatif désœuvrement au printemps et en été fut considérée dans le passé comme une des causes de l'alcoolisme. Actuellement, elle tend à favoriser la commercialisation directe du vin en dehors du circuit traditionnel des négociants.

Transformation du paysage.

Les transformations entraînées par l'évolution de l'activité viticole sont de prime abord moins importantes que celles que nous avons pu constater dans le bocage.

Cependant, certaines tendances se dégagent :

1. Extension des surfaces d'encépéage et déboisement.

La spécialisation des viticulteurs les amène nécessairement à étendre au maximum leur vignoble. Nous avons déjà vu que presque toutes les terres favorables sont en vigne depuis longtemps. Mais il restait cependant quelques zones plus exposées au gel ou simplement de moins bonne qualité, qui ont permis d'étendre un peu les surfaces encépées. Cette extension s'est faite le plus souvent au détriment des taillis; ceux qui étaient isolés au milieu des vignes sont évidemment partis les premiers; les vigneron les accusaient même de favoriser le gel des rangs voisins.

L'extension se fait aussi vers les prairies plus basses et plus humides qui gèlent plus facilement mais surtout, donnent un vin plus abondant mais de qualité médiocre. Il faut noter que le principe de délimitation de l'appellation contrôlée favorise ce phénomène: en effet, l'appellation n'a pas été donnée à la parcelle comme dans certains vignobles français, mais par zones. La mise en exploitation de ces prairies donne donc automatiquement droit à l'appellation contrôlée au détriment de la qualité.

2. Transformation ou abandon des prairies basses et des taillis.

Nous venons de voir quelques transformations qui sont liées à l'extension de la vigne, mais il reste encore de grandes surfaces, totalement inaptes à sa culture. Traditionnellement, elles étaient cultivées par les viticulteurs comme complément de ressources et pour la fumure.

Certaines le sont encore actuellement mais la tendance est à l'abandon:

- soit au profit d'exploitations spécialisées dans l'élevage et les cultures lorsqu'elles existent; dans ce cas elles subissent les évolutions que nous avons constatées dans les zones de bocage.

- soit au profit de l'urbanisation; mais cette tendance très forte dans les années 70 a été stoppée par les nouveaux documents d'urbanisme.

- soit l'abandon pur et simple, les terrains retournant en friche au moins provisoirement.

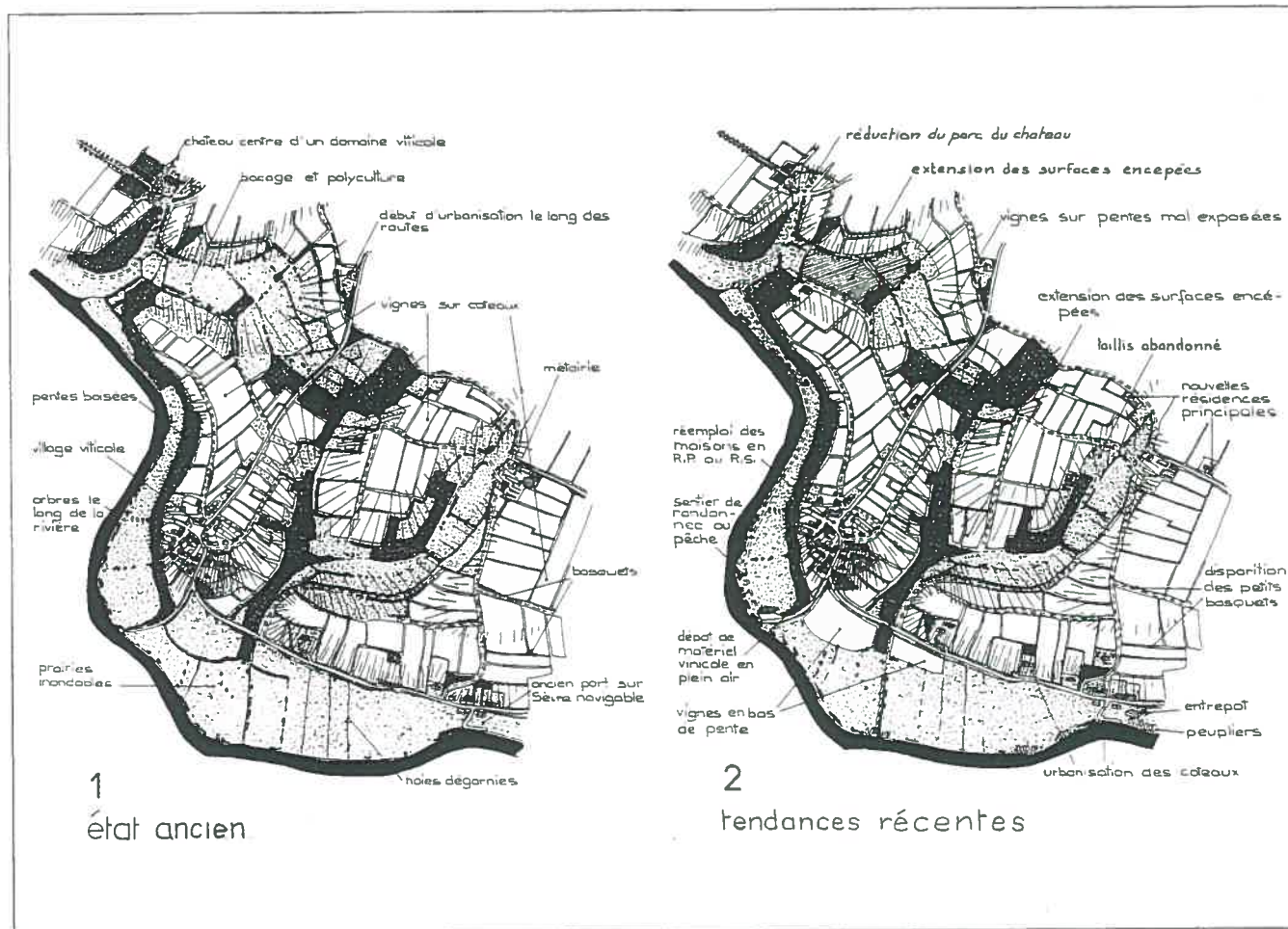
3. Abandon des constructions anciennes.

L'augmentation du niveau de vie des viticulteurs entraîne une modernisation du patrimoine bâti et, souvent, des constructions neuves aux alentours ou dans les villages.

Les anciennes constructions sont alors abandonnées ou vendues comme résidences secondaires à des citadins. Ceci modifie beaucoup l'aspect du paysage et les relations entre les habitants, comme nous le verrons dans le paragraphe sur l'habitat.

Il est à noter que l'évolution des techniques d'exploitations n'a pas entraîné beaucoup de modifications dans les bâtiments qui s'y rapportent, à l'exception de quelques très grosses installations de négociants.

Pour l'observateur extérieur, il est évident que les principales transformations du vignoble sont dues à sa proximité de NANTES et donc à l'urbanisation. Cependant, les phénomènes que nous avons analysés vont certainement se poursuivre entraînant une lente transformation du paysage végétal. Les transformations seront surtout sensibles au niveau même de la rivière.

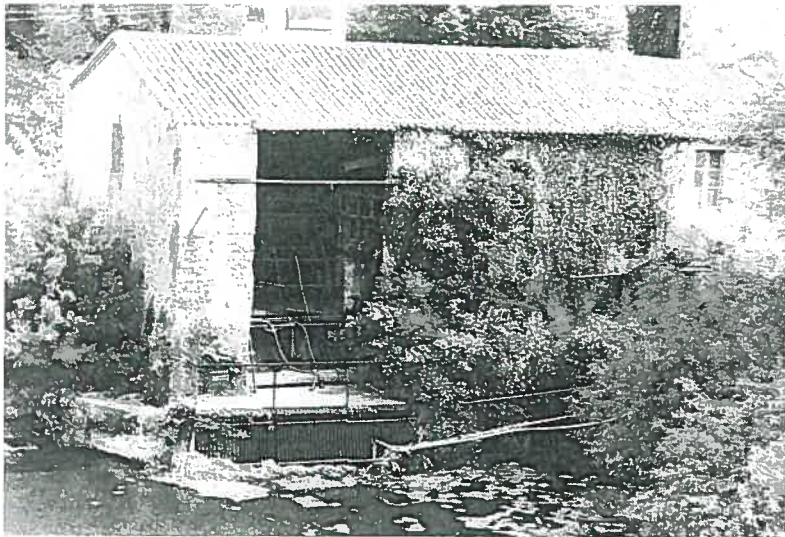


1
état ancien

2
tendances récentes

Autrefois, avant la destruction des anciennes vignes par le phylloxéra et avant l'invasion du mildiou, le jet délétaire de sulfate de cuivre ne chassait pas l'oiseau du vignoble; l'oiseau trouvait sa nourriture, une nourriture variée, dans l'insecte nuisible et dans l'herbe haute éparpillant ses graines au pied des ceps. Il n'y a plus d'herbes; les nouvelles vignes sont nettes comme un jardin; mais il n'y a plus d'oiseaux et la cochylys librement dévore la grappe.

Emile GABORY "Le pays nantais". p. 81 - vers 1935.



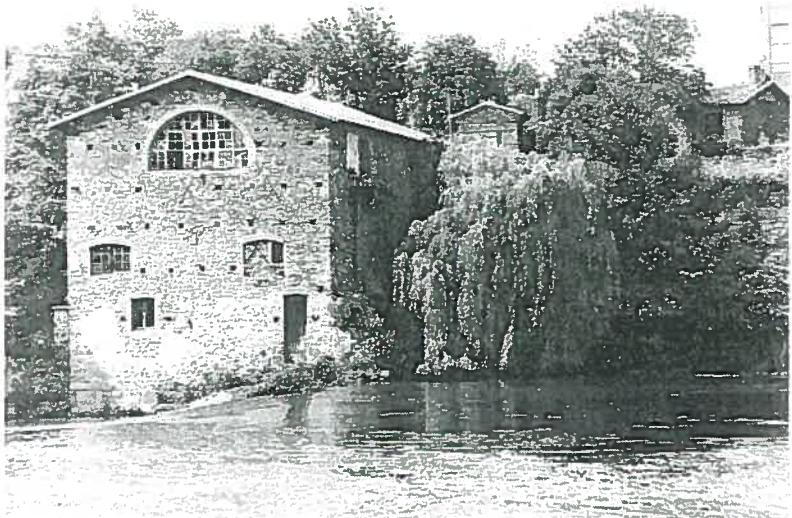
Moulin de Nid d'Oie (Clisson)

Moulin de Persimon (Gétigné)



Moulin Neuf (Saint Jouin de Milly)

Moulin Jourdain (Largesse)



L'artisanat et l'industrie

Les moulins

La Sèvre est la seule rivière de la région dont le cours soit assez rapide pour produire de l'énergie ; en l'absence de toute autre énergie mécanique, excepté le vent, elle a certainement été utilisée à cette fin depuis plusieurs siècles, au moins pour moudre les céréales, puis plus tard pour "fouler" la toile, les peaux et la pâte à papier.

Mais c'est au début du XIX^e siècle que commence une réelle industrialisation avec la création d'entreprises liée au système bancaire, et l'introduction de nouvelles productions qui dépassent le cadre de la consommation purement régionale mais dont les fabrications nécessitent beaucoup d'eau ; c'est le cas du papier, du cuir, du feutre ...

Par ailleurs, l'augmentation trop rapide de la population par rapport aux besoins de l'agriculture assure une main d'œuvre bon marché.

Ces nouvelles industries utilisent toute l'énergie fournie par l'eau (elles gardent en général le nom de "moulin") ; cependant leur insertion dans un système économique plus vaste ne leur permet plus de régler leur production sur le débit de la rivière. Elles vont donc progressivement se doter d'une machine à vapeur, comme en témoignent encore aujourd'hui leurs hautes cheminées en brique ; ces machines sont par la suite remplacées par des moteurs diesel puis électriques.

Il faut noter qu'à cette époque, le développement de la culture du blé favorise l'implantation de nouvelles minoteries sur la rivière mais aussi de moulins à vent sur le plateau. Eux aussi seront progressivement motorisés. Il faut noter que dans plusieurs cas ces moulins sont équipés d'une roue extérieure qui permettait de relier par une courroie une machine à vapeur extérieure, en général, une machine mobile ("la roulante") qui servait à actionner les batteuses à l'époque des moissons.

Les implantations comportent toujours une chaussée qui forme une retenue d'eau et assure la hauteur de chute nécessaire pour faire tourner une roue et parfois deux. Le moulin est installé sur la rive ou sur une île artificielle. Pour l'édifier, il a fallu aménager les rives et des espaces alentours. Sa taille varie selon sa fonction depuis le petit moulin à grains jusqu'à la véritable usine. Son mode de construction et son architecture sont aussi variés. Il est intéressant de noter, à ce titre, l'influence du phénomène "clissonnais", et ses répercussions économiques et architecturales ; l'usage de la brique et des motifs classiques en sont les vestiges les plus visibles, qui caractérisent la plupart des grosses installations entre le Pallet et Boussay.

Aujourd'hui l'agriculture est orientée vers l'élevage, la culture du blé et des céréales secondaires est abandonnée et la plupart des moulins sont arrêtés.

Cet abandon est quelque fois ancien, Edouard Richer notait déjà en 1823 :

"On voit, sur nos petites rivières, les restes d'un assez grand nombre de moulins à moudre le blé. Ils furent sans doute abandonnés quand les moulins à vent, connus beaucoup plus tard se multiplièrent".

Et plus récemment Emile Gabory écrivait vers 1935, dans Le Pays Nantais :

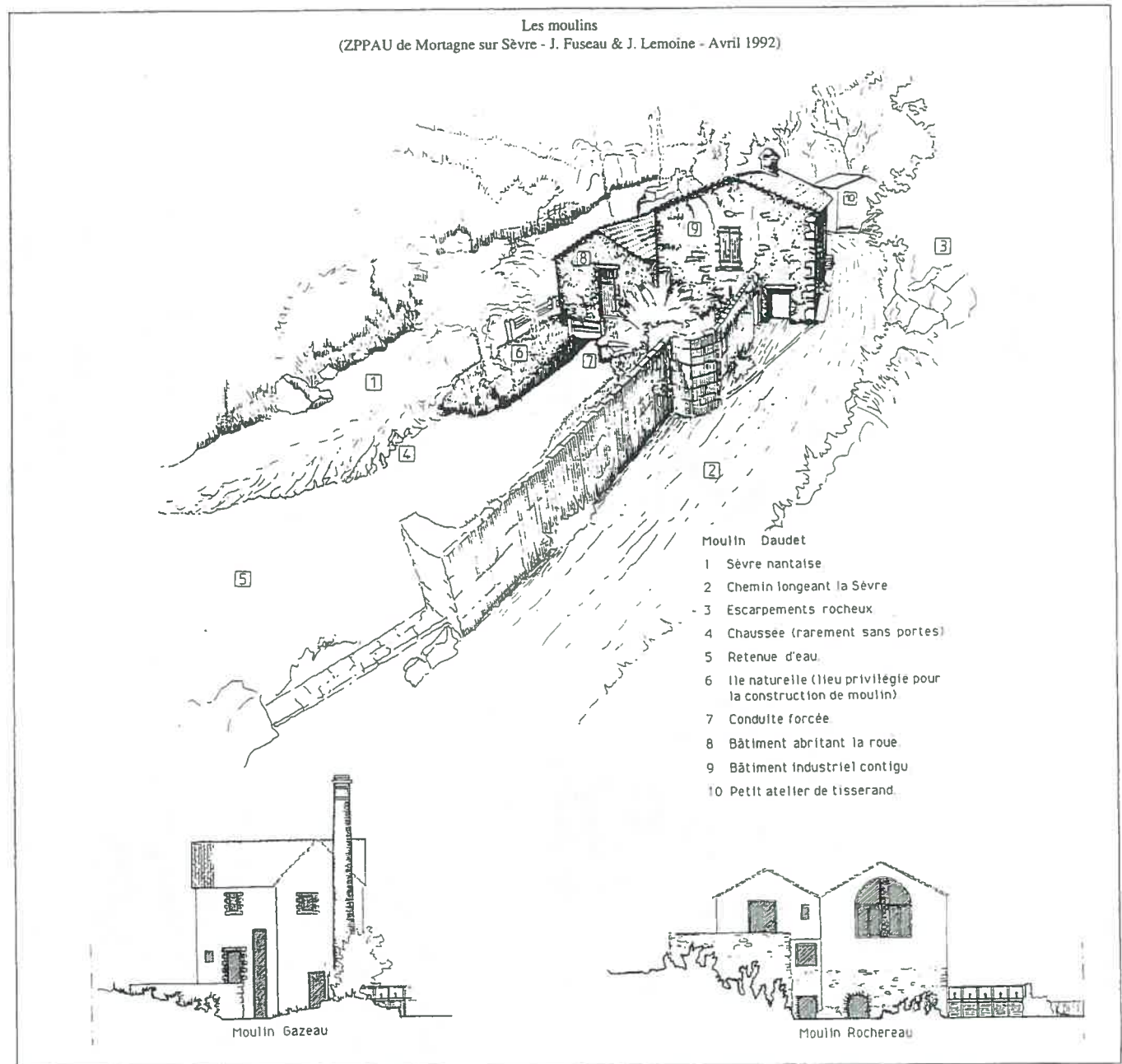
"Le blé qui naguère s'écrasait sous les meules des moulins à vent livre sa farine aux cylindres des minoteries. Sur les hauteurs, les moulins dressent maintenant leurs silhouettes sans bras ; grands mutilés de la guerre économique".

Selon son importance, le moulin peut susciter d'autres constructions, depuis la résidence d'un chef d'entreprise ayant "réussi", jusqu'aux maisons des ouvriers avec leur jardin potager... Ce phénomène est tempéré par l'encaissement souvent important de la vallée et la proximité d'autres lieux d'habitat, bourgs et hameaux existants. En plusieurs points, les villages qui entourent les moulins semblent témoigner de la présence d'ateliers de tissage groupés autour d'un moulin à foulon.

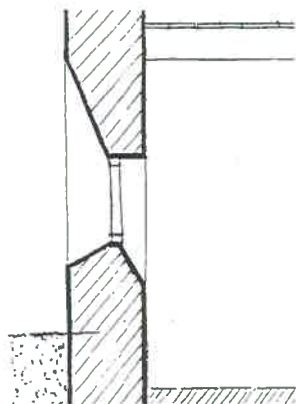
Au niveau de Boussay, Mortagne, ... etc on peut voir un aménagement en terrasses du coteau Sud qui permet de récupérer des jardins potagers à proximité des logements dépendants des moulins.

Cette ancienne activité industrielle a laissé un patrimoine important qui marque le site de la Sèvre sur presque toute sa longueur.

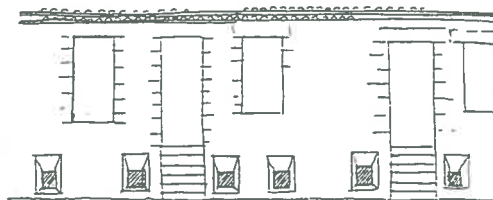
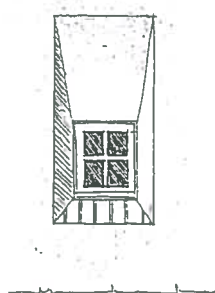
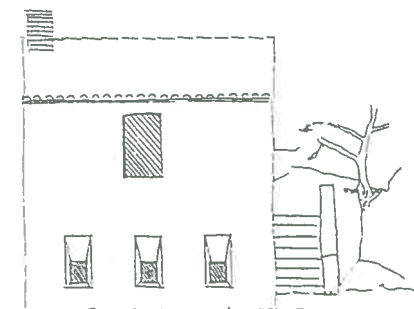
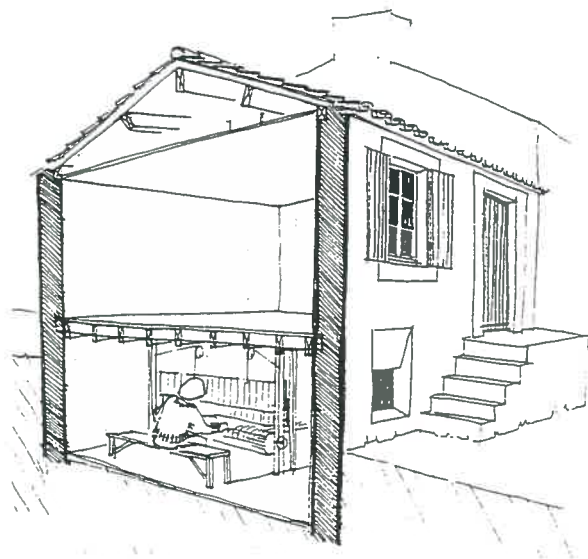
Les restes de plus de 100 de ces moulins et fabriques sont répartis sur le cours torrentiel de la rivière entre Moulin Jourdain sur la commune de Largeasse dans les Deux Sèvres et Port Domino sur la commune du Pallet, qui marque le début du cours navigable.



Ateliers et maisons de tisserands
(ZPPAU de Mortagne sur Sèvre - J. Fuseau & J. Lemoine - Avril 1992)



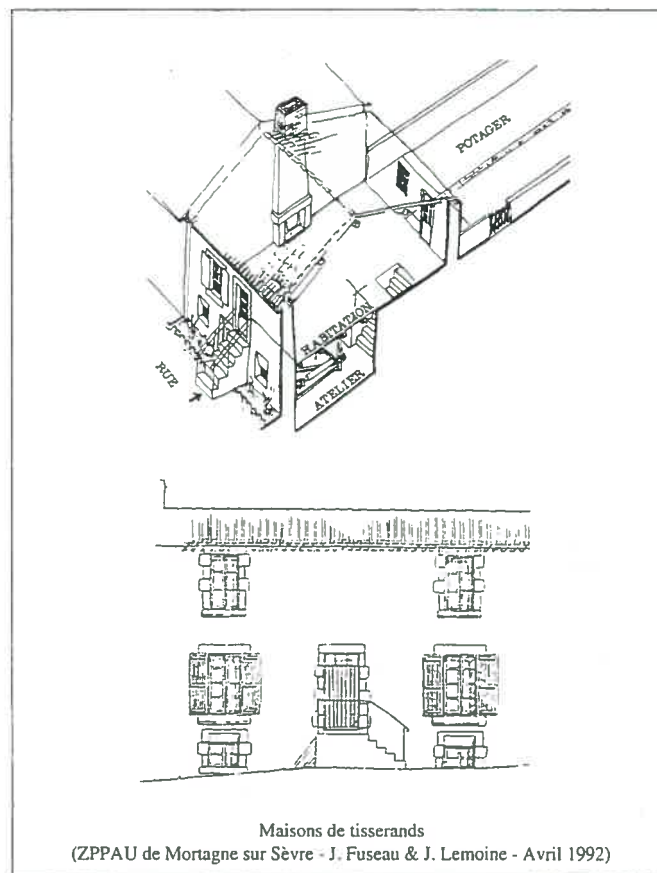
Fenêtre caractéristique
des maisons des tisserands



Les tisserands

L'artisanat du tissage était également très développé dans toute cette région; il se pratiquait en général à domicile; la fourniture du fil était assurée par des négociants qui ensuite récupéraient et vendaient les toiles. Tous les bourgs et villages situés aux alentours de Mortagne-sur-Sèvre et Saint-Laurent, sont fortement marqués par la présence des ateliers semis enterrés qui occupent la plupart des rez-de-chaussée.

Cette forme d'artisanat s'est maintenue jusqu'au début de ce siècle, remplacée ensuite par les métiers mécaniques regroupés en ateliers ou usines. Ceux-ci ont périclité dans la dernière génération mais ont donné naissance à l'activité de la confection qui est aujourd'hui importante. Il est encore possible d'entendre le bruit autrefois familier des métiers à tisser en quelques endroits.



Maisons de tisserands
(ZPPAU de Mortagne sur Sèvre - J. Fuseau & J. Lemoine - Avril 1992)

Evolution contemporaine.

Comme nous venons de le voir, l'industrialisation doit sa naissance et son développement à deux facteurs favorables : d'une part la présence d'une source d'énergie, d'autre part, l'abondance de la main d'œuvre, résultat d'une très forte natalité, dans les générations précédentes.

L'aménagement industriel de la vallée semble s'être poursuivi jusqu'au début du siècle. Mais la diffusion de nouvelles sources d'énergies, l'évolution des techniques et surtout celle de l'économie, entraînent des modifications rapides à partir de la première guerre mondiale...

Les minoteries et les fabriques ont progressivement disparu ou se sont déplacées sur les zones industrielles créées à proximité des voies de communication. Les types de production ont également évolué, les papeteries ont depuis longtemps complètement disparu, mais il reste des cartonneries; des tanneries et filatures subsistent mais en faible nombre; elles ont donné naissance depuis déjà longtemps aux industries de la chaussure et de la confection qui restent assez fortement représentées dans les communes du cours moyen de la rivière. Enfin depuis les quinze dernières années beaucoup d'autres industries plus diversifiées viennent compléter le paysage industriel traditionnel.

Transformation du paysage.

1. Abandon des bâtiments sur la rivière.

Il ne reste, sur la Sèvre même, que cinq implantations industrielles issues de ces anciens moulins :

- minoterie de Boussay et de Mallièvre (aliments pour bétail),
- Tanneries de Tiffauges et de Mortagne,
- Filature et atelier de confection au Longeron.

Les anciennes implantations qui marquent encore fortement le paysage de la vallée ont connu des destinées diverses :

- quelques moulins sont arrêtés mais ont gardé leur mécanisme en état de marche; ils sont peu nombreux et méritent d'être protégés comme témoignage d'une activité qui a si fortement marqué la vallée;
- beaucoup demeurent à l'abandon et ne sont plus que des ruines pittoresques, la nature ayant récupérée entièrement le site,
- un bon nombre ont été réutilisés en résidence secondaire,
- plus récemment certains moulins ont été acquis par les communes ou des collectivités et sont réaménagés ou en voie de réaménagement pour des activités sportives ou de loisirs;
- plusieurs implantations ont été transformées par des particuliers en restaurants,
- enfin quelques sites plus récemment abandonnés (Hucheloup, Gaumier) sont en attente de réutilisation ou de démolition.

Ces derniers sites posent des problèmes importants du fait de leur dimension et de leur impact dans le paysage; leur réutilisation passe obligatoirement par une démolition de la plupart des bâtiments .

Il faut noter que parmi les bâtiments abandonnés, un certain nombre sont d'intérêt majeur (Usine Laroche à Clisson, séchoir du Liveau au Pallet...) et posent un réel problème de sauvegarde et de restauration.

2. Développement de nouvelles implantations sur les coteaux et les voies de communication.

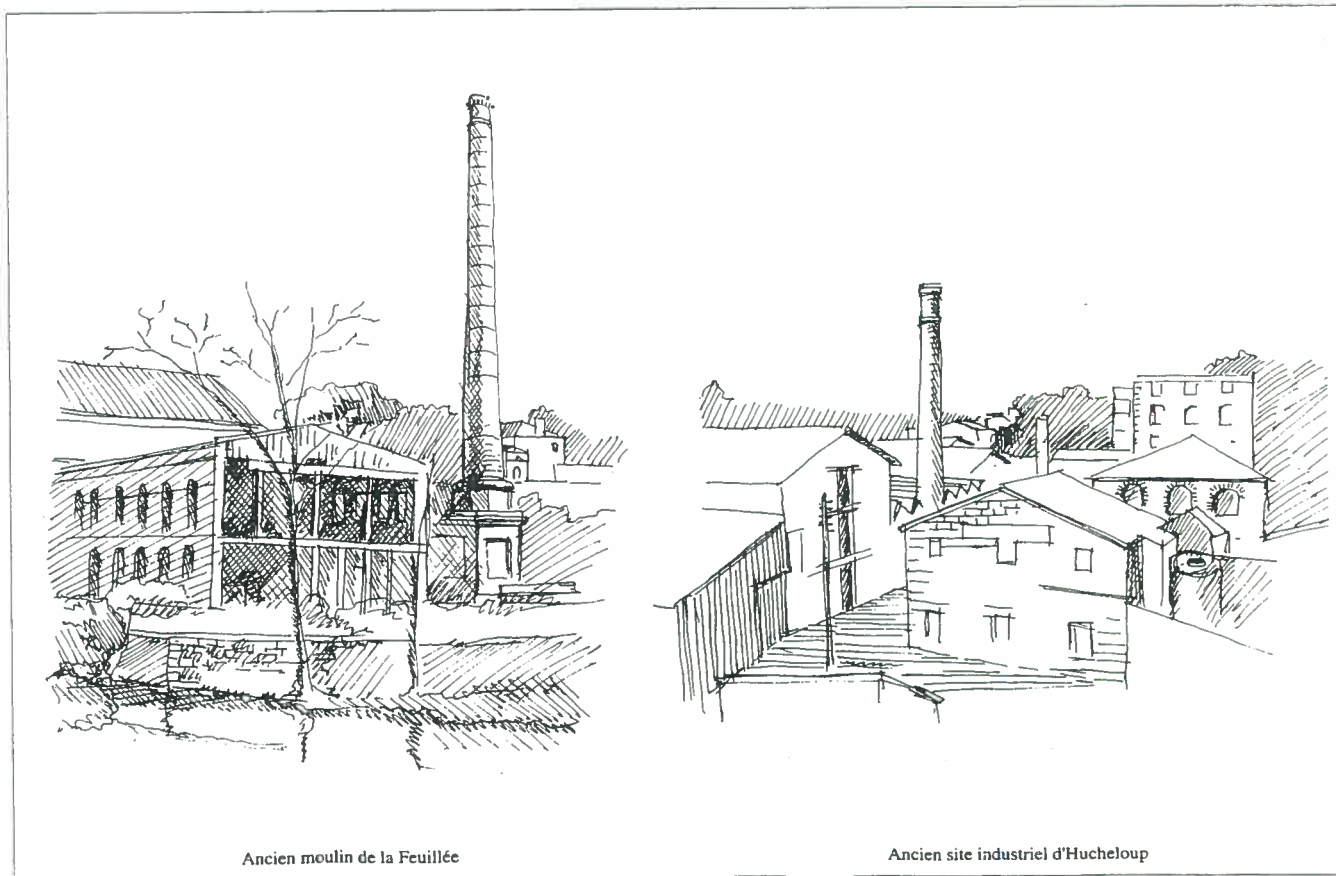
Les activités économiques se développent maintenant le long des voies de communications, à proximité des agglomérations. Elles sont regroupées en zones industrielles, artisanales ou commerciales, qui s'imposent fortement dans le paysage, souvent de manière négative.

3. Transformation du débit de la rivière.

Les implantations de moulins ont permis de domestiquer la rivière. La rivière torrentielle d'origine a ainsi été transformée en une suite de bassins retenus par des "chaussées" qui régularisent son cours et maintiennent l'eau en période d'étiage.

Avec la disparition des moulins, la plupart des "chaussées" ne servent plus et ne sont plus entretenues; elles risquent donc de disparaître et la rivière a tendance à retrouver son débit torrentiel dans certains tronçons.

Par contre, des usines ont installé des turbines plus importantes nécessitant un débit supérieur et dont le fonctionnement nécessairement alternatif en période d'étiage, perturbe le débit de la rivière au détriment des autres utilisateurs qui voient tour à tour le débit s'arrêter complètement, puis l'eau passer par dessus leur chaussée sans qu'ils puissent en profiter.



Ancien moulin de la Feuillée

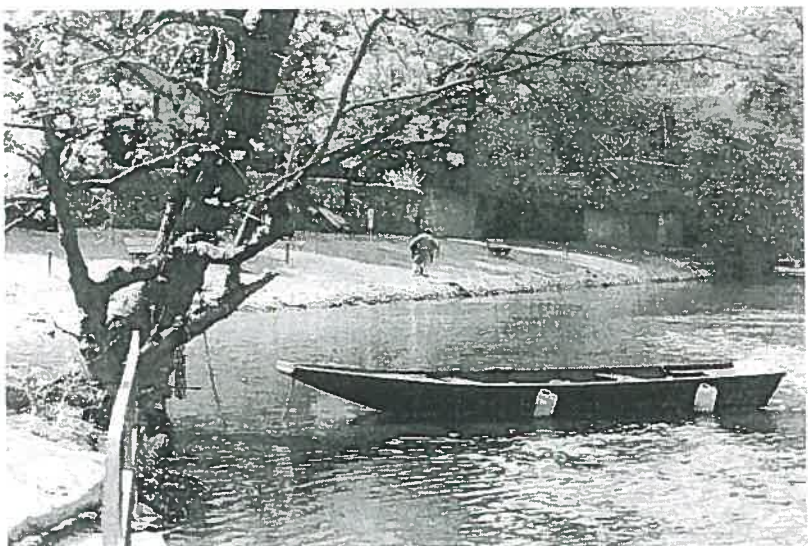
Ancien site industriel d'Hucheloup



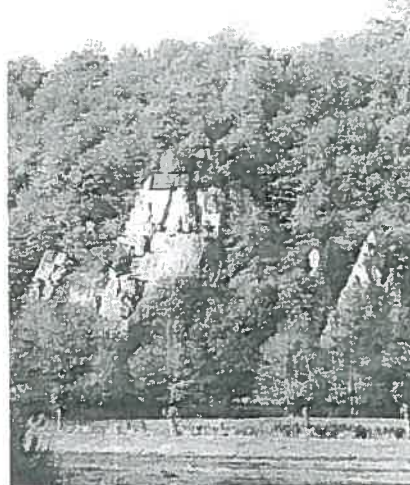
Parc du chêne gala (Rezé)

Panneau d'information
Touristique au Gué Joubert

Ancien quai à Portillon (Vertou)



Rocher d'escalade du Manis (le Longeron)



LES LOISIRS

La diversité des paysages de la Sèvre et leur aspect exceptionnel ont depuis longtemps attiré l'attention des voyageurs.

C'est surtout depuis la fin du XVIII^e siècle que ces paysages sont devenus célèbres. Ils sont popularisés auprès de la bourgeoisie grâce aux écrits de Cacault et Lemot et aux travaux de mise en valeur qu'ils effectuent.

En 1822, Richer confirme cette renommée ; dans son ouvrage "Voyage pittoresque dans le département de Loire Inférieure", il note la diversité du paysage et sa domestication par les activités humaines (voir citation page 21).

Au XIX^e siècle, la vallée est donc déjà considérée par les citadins comme un lieu "touristique" intéressant à voir, agréable pour la promenade. Il existe de nombreuses gravures du site de cette époque dont certaines sont diffusées dans des publications nationales comme "la France Pittoresque".

Les travaux d'aménagement de Clisson engagés par Le Baron Lemot au début du XIX^e siècle donnent le ton. La ville reçoit des "équipements touristiques": un musée (musée Cacault à la Madeleine, déménagé par la suite à Nantes), un hôtel nommé "Hôtel d'Europe", un parc où la nature "domestiquée" s'offre au plaisir des promeneurs, ... ; les principaux bâtiments sont reconstruits dans un style d'inspiration italienne. Cette architecture basée met en œuvre un décor de brique qui va se diffuser dans toute la région.

Le site de la vallée est à la fois idéalisé et mis en valeur :

- il est aménagé pour servir de cadre au développement d'une architecture romantique d'inspiration italienne (les grandes fermes et villas de la campagne romaine servent de modèle) ; les plantations et les éléments architecturaux sont organisés selon de grandes perspectives "pittoresques" qui mettent à profit le relief de la vallée et les escarpements rocheux,

- il est mis en valeur par la création de métairies, de moulins et d'usines, qui sont destinés à faire fructifier les capitaux engagés (le banquier Ouvrard s'intéresse à l'opération).

Sur ce modèle de nombreuses propriétés sont créées ou réaménagées principalement entre Nantes et Gétigné. Les parcs présentent souvent une grande richesse de végétation. Edouard Richer notait déjà en 1823 ("Voyage à Clisson")... *Il (la Galissonnière) se plaisait au retour de ses longs voyages à transporter et à acclimater chez lui des végétaux étrangers, dont il reste encore un certain nombre dans le parc.*

Vers la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e de plus petites propriétés se développeront tout au long du cours de la rivière.

Avec le développement des moyens de transport : trains et bateaux (jusqu'à Monnières) puis plus tard, autos, les rives deviennent plus accessibles. C'est apparemment le bateau à vapeur qui popularise les excursions dominicales sur les rives de la Sèvre. Cela justifie l'installation d'assez nombreuses "guinguettes" entre Pont Rousseau et Port Domino ou Château-Thébaud. Les rives, à cette époque, sont plus

fréquentées que de nos jours. Les bateaux se sont arrêtés... la guinguette aussi. Un autre attrait ancien de la rivière, est la **pêche**. Pratiquée tout au long de son cours, mais surtout dans la zone proche de Nantes, c'est sans doute elle qui a justifié les rares accès publics à la rivière.

On peut noter aussi que la rivière a connu une fréquentation maximale pendant la dernière guerre en raison des nombreux citadins qui étaient "réfugiés" dans cette zone ; l'une des principales attractions de la rivière était la baignade.

Enfin, pour les habitants de cette zone, la rivière et sa vallée ont toujours été et reste encore un lieu de promenade dominicale.

Evolution contemporaine.

Nous constatons d'abord une régression de la pêche et la disparition de la baignade rendue impossible par la pollution de la rivière.

Mais notre société est devenue grosse consommatrice de loisirs. Certaines activités traditionnelles se renforcent, comme le tourisme dominical, avec les promenades et les visites des monuments que cela implique ; mais c'est surtout le phénomène résidentiel (secondaire ou principal) qui témoigne de l'attrait de cette zone et qui marque le paysage (voir le paragraphe sur l'habitat).

De nouvelles activités sont apparues profitant des particularités du site (comme canoë-kayak et l'escalade) ou simplement de sa tranquillité (randonnées pédestres, camping, équitation...).

- Aménagement de campings et d'aires de loisirs.

Dans les 20 dernières années, plusieurs terrains de camping ont été installés dans la vallée. Ils ne sont pratiquement pas utilisés en dehors des périodes de vacances estivales.

L'importance de leur impact sur le site varie donc avec les saisons ; les bâtiments permanents et les aménagements de sol sont en général peu importants.

La première "base de loisirs" a été créée à Moulin Poupet vers 1985, elle associe un camping à une aire de loisirs qui réutilise les bâtiments d'un ancien moulin. Depuis, des aménagements assez semblables ont été réalisés en divers points de la Sèvre (leur liste et leurs caractéristiques figurent dans le fascicule annexe de cette étude).

- Aménagement des cheminements et du stationnement

Une grande partie des visiteurs de la vallée sont des promeneurs; les chemins accessibles le long de la rivière sont tous très fréquentés. Ceci a incité les communes et les associations de marcheurs à ouvrir de nouveaux chemins, à rechercher des continuités entre les sections existantes et à aménager des aires de stationnement aux principaux accès. Dans un certain nombre de cas, il faut simplement ré-ouvrir des passages qui avaient été clos par les riverains ; dans d'autres, il faut acquérir des passages ou contourner. Dans tous les cas, il s'agit de régler un conflit latent entre les propriétaires riverains et les promeneurs. L'afflux des promeneurs et des véhicules gêne les agriculteurs qui tendent à interdire l'accès sur leurs terres. De leur côté, les

nouveaux résidents clôturent systématiquement leurs terrains. On assiste donc à une délimitation du paysage en partie publique, en partie privée, réduisant ainsi les accès à la rivière.

- Prolifération des résidences secondaires.

L'abandon des terrains de la vallée par les activités traditionnelles a favorisé l'arrivée d'assez nombreux résidents secondaires, qui ont réinvesti les bâtiments abandonnés des moulins et des villages du fond de la vallée et surtout construit de nouvelles maisons isolées sur les coteaux. Ces nouvelles constructions se sont développées avant la mise en place des Plans d'Occupation des Sols, qui depuis, ont très largement limité les possibilités de construction sur les coteaux et en bordure de Sèvre.

Transformation du paysage.

- Aménagements liés au tourisme et aux loisirs

Le développement des aménagements nécessaires aux activités de loisirs a profondément modifié le paysage de la vallée. Les coteaux et les prairies basses transformés en parc de loisirs tranchent le plus souvent avec les espaces alentours ; le mobilier, les allées, les végétaux nouveaux transforment trop souvent la vallée en un parc urbain ordinaire sans rapport véritable avec le paysage spécifique hérité des activités passées.

Il faut cependant noter que les dernières réalisations se font volontairement plus discrètes. Mais comment intégrer les parcs de stationnement nécessaires, le balisage, les sanitaires...? autant de questions auxquelles le plan de paysage devra essayer de répondre sur la base des réalisations déjà faites.

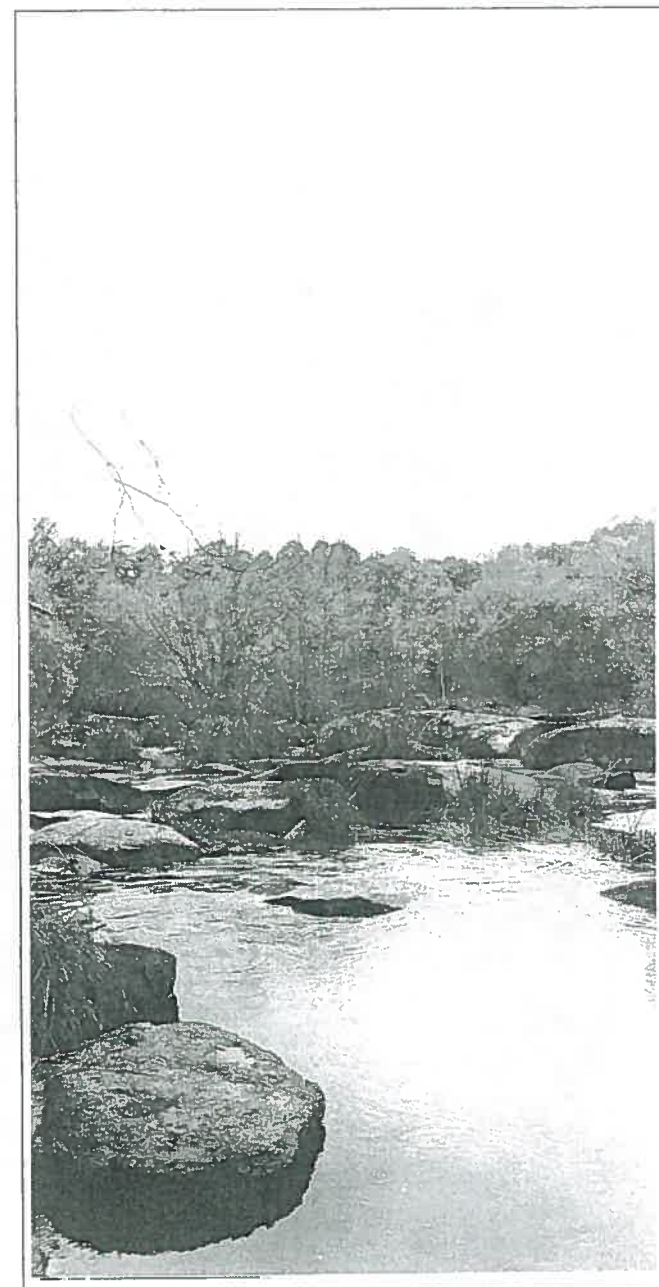
- Remise en état d'équipements anciens.

L'ouverture de sentiers de randonnées pédestres et équestres justifie la remise en état de quelques chemins communaux parallèles à la vallée, tombés en désuétude.

Les clubs de canoë-kayak et les gîtes de vacances ont, en plusieurs endroits ré-utilisé les constructions abandonnées et assurent leur entretien ainsi que celui de la rivière.

- Aménagement de terrains de sports.

Aux environs de chaque commune, il existe maintenant au moins un terrain de football avec ses vestiaires et de plus en plus souvent, un gymnase couvert et même, une piscine. Ces équipements se situent en général à la jonction du paysage urbanisé et du paysage rural et quelquefois en bordure même de la Sèvre. Ils sont d'une manière générale très mal intégrés dans le paysage.



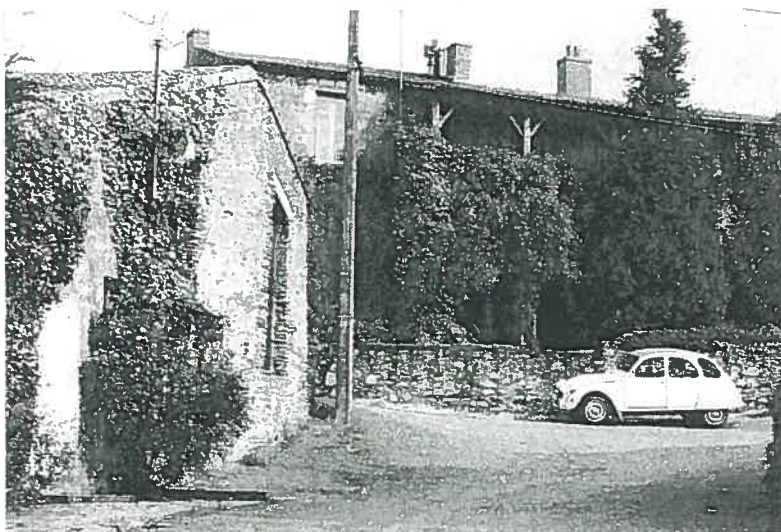


Le port de Vertou



La Veillerière (Saint-Mesmin)

le Gué Joubert (Maisdon-sur-Sèvre)



Le Moulin du bois (Largeasse)



L'HABITAT

Traditionnellement, l'habitat se rencontre sous deux formes :

- en constructions groupées (dans les bourgs ou les hameaux)
- en constructions isolées, liées aux sièges d'exploitations agricoles ou grandes résidences au milieu d'un parc.

Les bourgs, proches de la rivière, sont implantés, en général, sur des points stratégiques du relief; ils sont ainsi souvent situés à la confluence d'un vallon perpendiculaire à la Sèvre facilitant l'accès à la rivière et sa traversée. Mais un certain nombre de chefs lieux de commune sont situés très en retrait de la Sèvre et sans réelle relation avec la vallée.

Les hameaux se dressent le plus souvent sur les zones de rupture de pente, à la jonction de terroirs différents ; cela est particulièrement évident dans les zones de vignoble où les villages se situent entre les terres à vigne et les zones bocagères plus basses. Certains hameaux sont directement reliés à la Sèvre ; il s'agit en aval, d'anciens ports du cours navigable (la Petière, le Gué Joubert, Port Domino...), et en amont ils sont plutôt liés à l'ancienne activité des moulins.

Les bâtiments isolés sont en général des sièges d'exploitations placés autant que possible au centre des terres mises en valeur ; ils se répartissent assez uniformément sur le plateau.

Les grandes résidences que nous connaissons actuellement ont presque toutes été réalisées au XIX^e siècle. Elles sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont proches de Nantes ; en effet, pour la plupart, elles servaient de résidence estivale aux grandes familles nantaises.

Jusqu'à Clisson, elles constituent un élément important du paysage. Plus que les constructions elles-mêmes, ce sont les parcs qui les entourent qui marquent le site. En effet, ils sont souvent plantés d'espèces importées, en particulier de conifères dont le feuillage sombre et persistant tranche sur le reste de la végétation, surtout en hiver. Au-delà de Clisson, ces propriétés sont moins nombreuses.

Evolutions contemporaines

- réutilisation du patrimoine existant.

C'est sous cette forme qu'apparaissent le plus souvent les résidences secondaires ; cela permet de sauver de la ruine des hameaux et de nombreux moulins. Mais les modifications des constructions proprement dites et de leur environnement sont toujours très visibles.

- mitage du paysage naturel et agricole par les constructions isolées.

Avant et pendant la mise en place des P.O.S., de nombreuses constructions isolées ont surgi un peu partout dans le paysage; aucun site n'a réellement été épargné mais les secteurs les plus touchés se situent dans les zones d'influences de Nantes et de Cholet.

Les constructions isolées ont logiquement investi les terrains de moindre valeur agricole et les terrains en bordure de Sèvre, mais les constructions isolées sont également nombreuses dans le vignoble où elles sont de plus particulièrement visibles.

Face à ce phénomène, la structure des borderies avec son parcellaire très morcelé (à l'échelle des terrains de l'habitat pavillonnaire) s'est montrée plus vulnérable que celle des métairies. Il est en effet plus tentant de vendre une parcelle isolée que de découper un lopin dans une propriété d'un seul tenant.

Il est certain que la mise en place des P.O.S. a sérieusement limité ce phénomène; il reste cependant de nombreuses zones constructibles à proximité des villages existants, dans lesquelles les constructions neuves s'implantent de façon isolée sans se soucier de la structure du groupement existant.

Les rives même de la Sèvre ont, heureusement, été peu touchées par ce type d'urbanisation à l'exception de quelques points situés pour la plupart entre Nantes et Gétigné.

- Création de nouvelles zones d'urbanisation

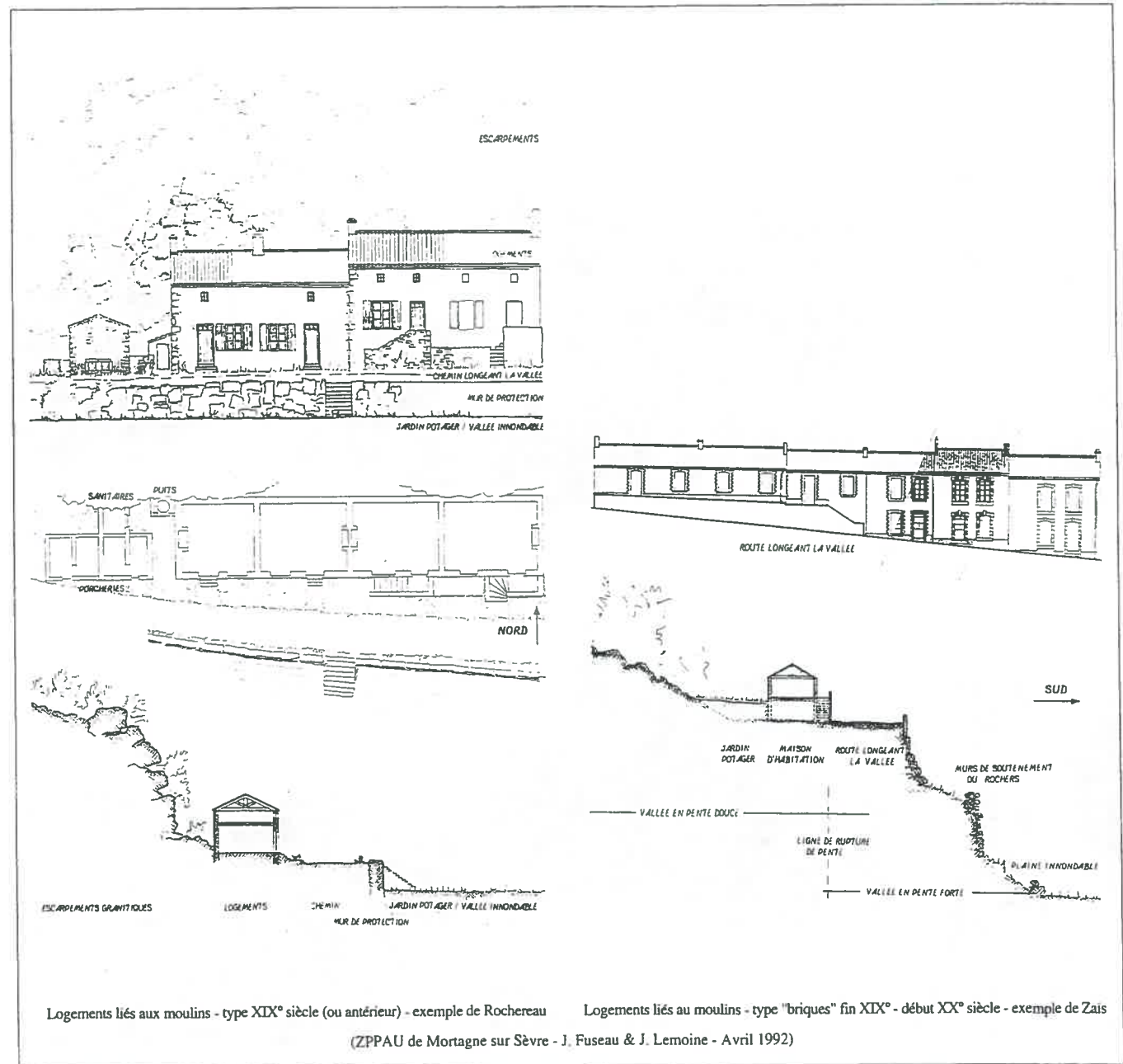
Ces nouvelles zones viennent en général gonfler les zones agglomérées existantes. Les anciens bourgs qui émergeaient de la verdure du bocage sont maintenant pris dans un carcan de pavillons colorés.

Ces extensions prennent toute la forme d'un tissu pavillonnaire assez banal. Elles sont liées à la proximité des zones d'emploi et sont donc particulièrement importantes dans les communes proches de Nantes (Vertou, la Haye Fouassière, etc...) mais aussi dans celles qui ont fixé quelques industries (Clisson, Mortagne,...). En fait, tous les bourgs, même les plus petits ont subi ce phénomène; il n'existe actuellement, pas une commune sans au moins un lotissement et sans maison isolée ou sans établissement commercial le long des routes d'accès.

- importance des jardins d'agrément.

Les jardins d'agrément créés autour des constructions ont souvent plus d'impact sur le paysage que les constructions elles-mêmes.

Ces modifications semblent encore plus évidentes lorsqu'il s'agit d'aménagement autour d'anciennes constructions. Les nouvelles plantations et les clôtures vont rarement dans le sens d'une intégration dans le site environnant. Dans ce domaine comme dans celui de la maison proprement dite, les constructeurs semblent se référer à des "modèles" passe-partout qui tendent à banaliser le paysage.



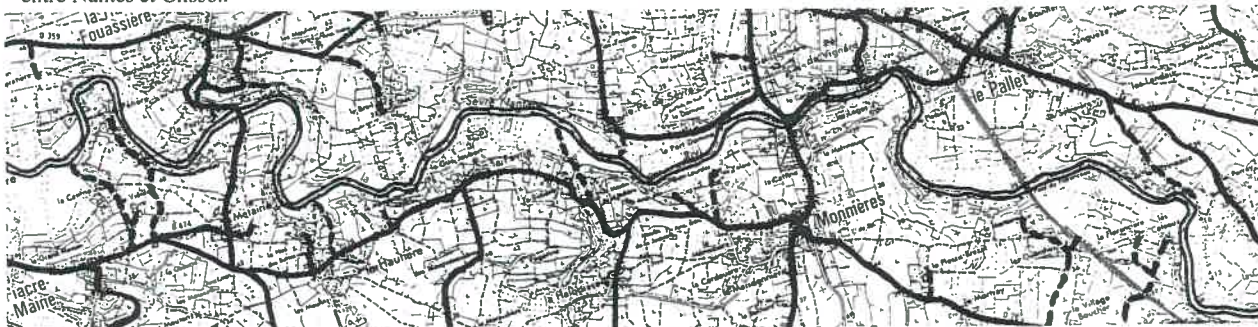
Logements liés aux moulins - type XIX^e siècle (ou antérieur) - exemple de Rochereau

Logements liés aux moulins - type "briques" fin XIX^e - début XX^e siècle - exemple de Zais

(ZPPAU de Mortagne sur Sèvre - J. Fuseau & J. Lemoine - Avril 1992)

Divers types d'accès aux différentes rives

entre Nantes et Clisson



entre Clisson et Mallièvre



au delà de Mallièvre



Voies principales

Voies de dessertes continues

Voies de dessertes en cul de sac

LES ELEMENTS D'INFRASTRUCTURE

Leur existence est liée à celle des activités précédentes mais aussi aux progrès techniques et à l'amélioration du mode de vie.

Il y a un siècle, à part la rivière, il n'existait que des routes ; encore n'avaient-elles rien à voir avec celles que nous connaissons actuellement.

Puis, le train est arrivé, suivi de l'électricité, du téléphone, des voitures et à chaque invention, le paysage s'est transformé.

Routes

Il apparaît dans le réseau routier une forte dissymétrie entre les deux rives de la Sèvre. La rive droite est desservie à proximité immédiate par des voies inter-régionales à grande circulation : la N149 Nantes - Clisson - Torfou - Mortagne - Saint-Laurent - Mauléon puis la D774 Mauléon - Cerizay - Moncutant. La rive gauche est desservie par un réseau hétérogène de routes départementales et communales sinueuses. Les traversées de la rivière sont assez régulièrement réparties sur tout son cours. Seuls la rocade de Nantes et le Contournement de Mortagne franchissent la vallée sur un viaduc, les autres voies descendent en lacets jusqu'au fond de la vallée.

La vallée peut être divisée en trois parties pour les facilités d'accès à la rive :

- Dans la basse vallée de Nantes à Clisson, une rive au moins est longue à proximité immédiate (quelques centaines de mètres) par une route sur la plus longue partie du parcours.

- Dans la vallée moyenne, de Clisson à Mallièvre, les rives ne sont accessibles en voiture qu'à proximité des points de traversées de la rivière. Etant donné l'étroitesse de la vallée, la circulation longitudinale est située sur le plateau et constituée d'un réseau de routes sinueuses prolongées par des impasses desservant les exploitations, sans accès routier à la rivière.

- Dans la haute vallée de Mallièvre à Largeasse, les deux rives sont de la même façon desservies par une route à proximité immédiate, sauf dans la zone des sources.

Chemins

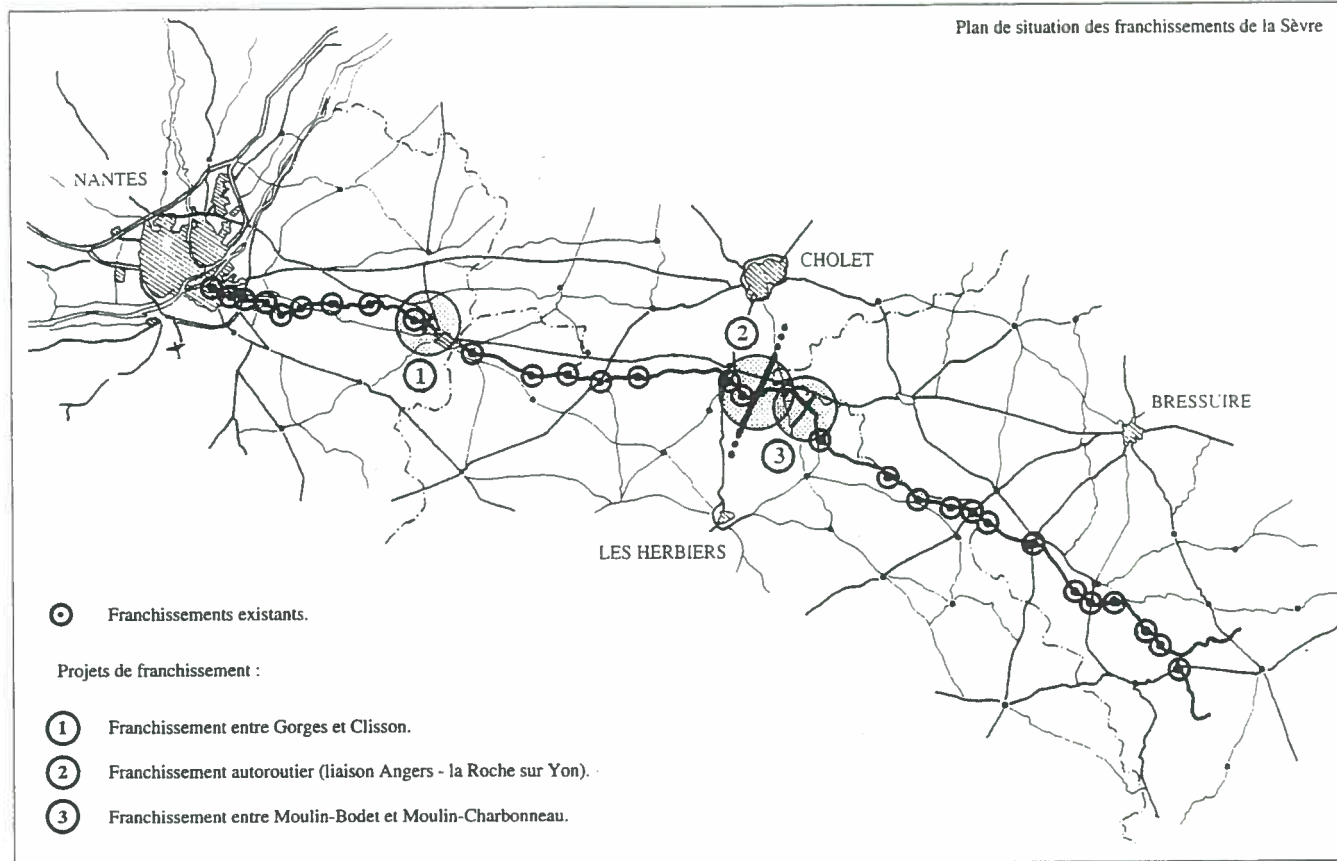
Certains chemins très anciens sont dignes d'intérêt par leur histoire, leur agencement (grande largeur, empièchement, roches aplanies, murets), la végétation qui les borde, autant que par les paysages qu'ils font découvrir. On peut, à titre d'exemple, noter l'ancien chemin de Saint Jacques de Compostelle rejoignant Clisson au Liveau par l'Oiselinière, ou bien le chemin, peut-être aussi ancien, longeant la rivière sur la commune de Torfou. Un peu partout dans la partie encaissée de la Sèvre, il existe des chemins en pied du coteau, bordés de talus de pierres et parfois empièrés de grosses dalles. Il serait intéressant d'en faire l'inventaire et de connaître leur origine.

Le réseau de chemin de fer a certainement entraîné l'une des modifications les plus profondes du paysage : avec les déblais, les remblais, les ponts, les passages à niveau, les gares... et les expropriations. Sur le site même de la Sèvre il existe 5 ponts de chemin de fer dont deux particulièrement remarquables : à Fleuranceau (entre Le Pallet et Monières) et à Barbin (entre Mortagne et St-Laurent); ces ouvrages font maintenant partie du paysage.

Le train a structuré le développement des bourgs en direction des gares et surtout amorcé le désenclavement des campagnes.

Sa présence nous est devenue familière mais à l'époque, son implantation a soulevé bien des difficultés et des remous dans l'opinion populaire, assez semblables à ceux que nous connaissons actuellement face au tracé des autoroutes, à l'installation des aéroports, etc...

Le développement de l'électricité et du téléphone, des routes, s'est fait beaucoup plus progressivement et, pour ainsi dire, sans que personne ne s'en aperçoive. Pourtant, leur impact sur le paysage est énorme, en particulier dans les zones urbanisées, où le bitume les poteaux et les câbles envahissent tout.



Pont ferroviaire de barbin (Mortagne/Saint Laurent)



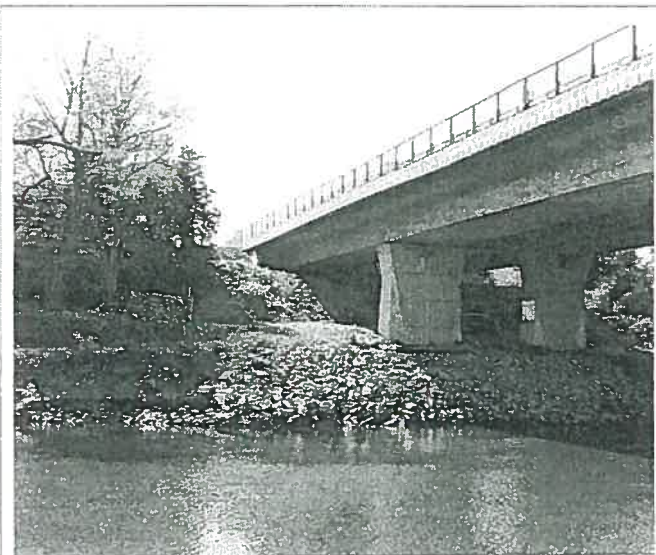
"Les chemins du bocage sont tous comme creusés entre deux haies ; ils sont étroits et quelquefois les arbres, joignant leurs branches, les couvrent d'une espèce de berceau ; ils sont bourbeux l'hiver et raboteux en été ; souvent, quand ils suivent le penchant d'une colline, ils servent en même temps de lit à un ruisseau ; ailleurs, ils sont taillés dans le rocher et gravissent les hauteurs par des degrés irréguliers ; tous ces chemins offrent un aspect du même genre ; au bout de chaque champ, on trouve un carrefour qui laisse le voyageur dans l'incertitude sur la direction qu'il doit prendre et que rien ne peut lui indiquer".

(Mémoires de la Marquise de la ROCHEJACQUELIN).

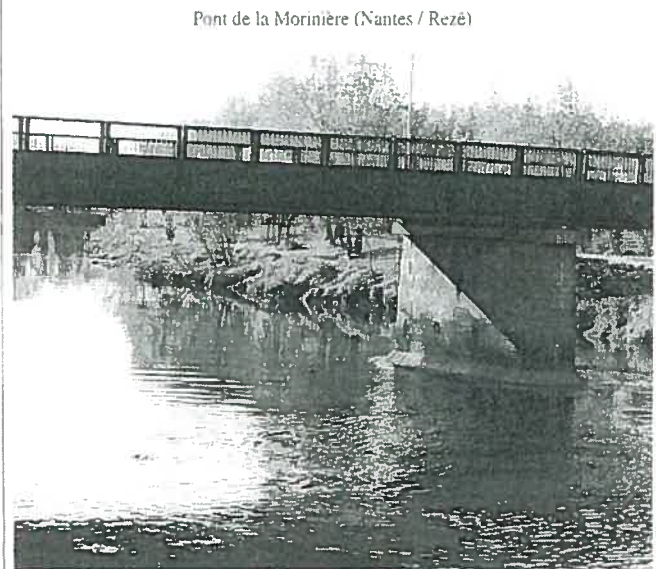
... On sait en effet que la plupart des paysans ont été d'abord scandalisés par la perspective des expropriations auxquelles allaient s'ajouter une foule de désastres imaginaires : meules de foin incendiées, vaches affolées ne donnant plus de lait.

Plus tard toutes les monographies locales devaient souligner l'importance révolutionnaire et le plus souvent bénéfique de la pénétration des chemins de fer dans les régions rurales.

(in Histoire de la France rurale) Tome 3 p. 190 - 1976



Pont de la rocade de l'agglomération Nantaise



Pont de la Morinière (Nantes / Rezé)

Evolution contemporaine et transformation du paysage.

Les routes, le réseau d'électricité et surtout celui du téléphone continuent à se développer ; de nouvelles installations apparaissent avec les réseaux d'assainissement, les routes à grande circulation, etc..., mais par contre, la rivière est complètement abandonnée et le chemin de fer perd de son importance (seules deux des cinq lignes qui traversaient la Sèvre sont encore en service). Leur évolution participe elle aussi, à la transformation du paysage.

1. Développement du réseau téléphonique.

La forêt de poteaux et les nappes de fils qui suivaient les routes et les lignes de chemin de fer sont maintenant de l'ordre du souvenir, les liaisons à longue distance sont assurées par les faisceaux hertziens plus discrets et la distribution locale est assurée par des câbles uniques. Cependant la diffusion du téléphone entraîne encore actuellement la plantation de poteaux de plus en plus nombreux. Le remplacement des poteaux de bois par des poteaux métalliques augmente lui aussi l'impact de ce réseau. Les faisceaux hertziens sont d'une discrétion irréprochable... mais les réflecteurs paraboliques qu'ils nécessitent créent un nouveau signal dans la silhouette des bourgs.

2. Nouveau mode de pose des lignes électriques dans les bourgs.

Là aussi, la trame de fils sur potence est de plus en plus remplacée par des câbles directement fixés à la façade, qui suivent avec plus ou moins de bonheur les reliefs de corniche.

Par ailleurs, l'importance grandissante de l'électricité dans la vie domestique et dans toutes les formes de production amène un renforcement de toutes les lignes et l'installation d'un grand nombre de transformateurs qui restent cependant plus discrets que ceux de la génération précédente.

3. Installation des réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées).

Ces réseaux sont par nature enterrés et donc a priori plus discrets que les précédents; ils se manifestent cependant par l'implantation de stations d'épuration qui se situent en point bas, donc souvent à proximité de la Sèvre. Elles sont malheureusement parfois peintes de couleur claire et leur impact dans le paysage est négatif. Il faut noter que dans plusieurs communes les premières stations réalisées s'avèrent insuffisantes et que de nouvelles stations sont à l'étude.

Indirectement, les réseaux d'eaux pluviales accélèrent l'écoulement des eaux en période de pluies et participent à l'aggravation des crues. Par contre, le déversoir des stations d'épuration constitue un apport d'eau régulier susceptible d'améliorer le débit d'étiage de certains ruisseaux et éventuellement de la Sèvre.

Il faut noter que la réalisation du réseau d'assainissement a souvent été accompagnée de celle de caniveaux bordures pour les anciennes rues des bourgs.

4. Aménagement des espaces publics des anciens bourgs.

Depuis quelques années la plupart des communes se sont lancées dans des opérations de réaménagement de leurs espaces publics qui sont devenus un atout important destiné à valoriser leur image.

5. Création de nouvelles voies rapides.

Les 10 dernières années ont vu la réalisation de plusieurs ouvrages importants :

- deux franchissements de rocade entre Nantes et Vertou,
- franchissement entre Mortagne et la Verrie pour la route de Cholet.

Les ouvrages d'art et les travaux de terrassement ainsi réalisés modifient profondément le paysage en même temps qu'ils le font découvrir. Avec le recul du temps ils prendront peut-être une valeur monumentale comme les anciens viaducs de chemin de fer.

De nouveaux franchissements sont en projet:

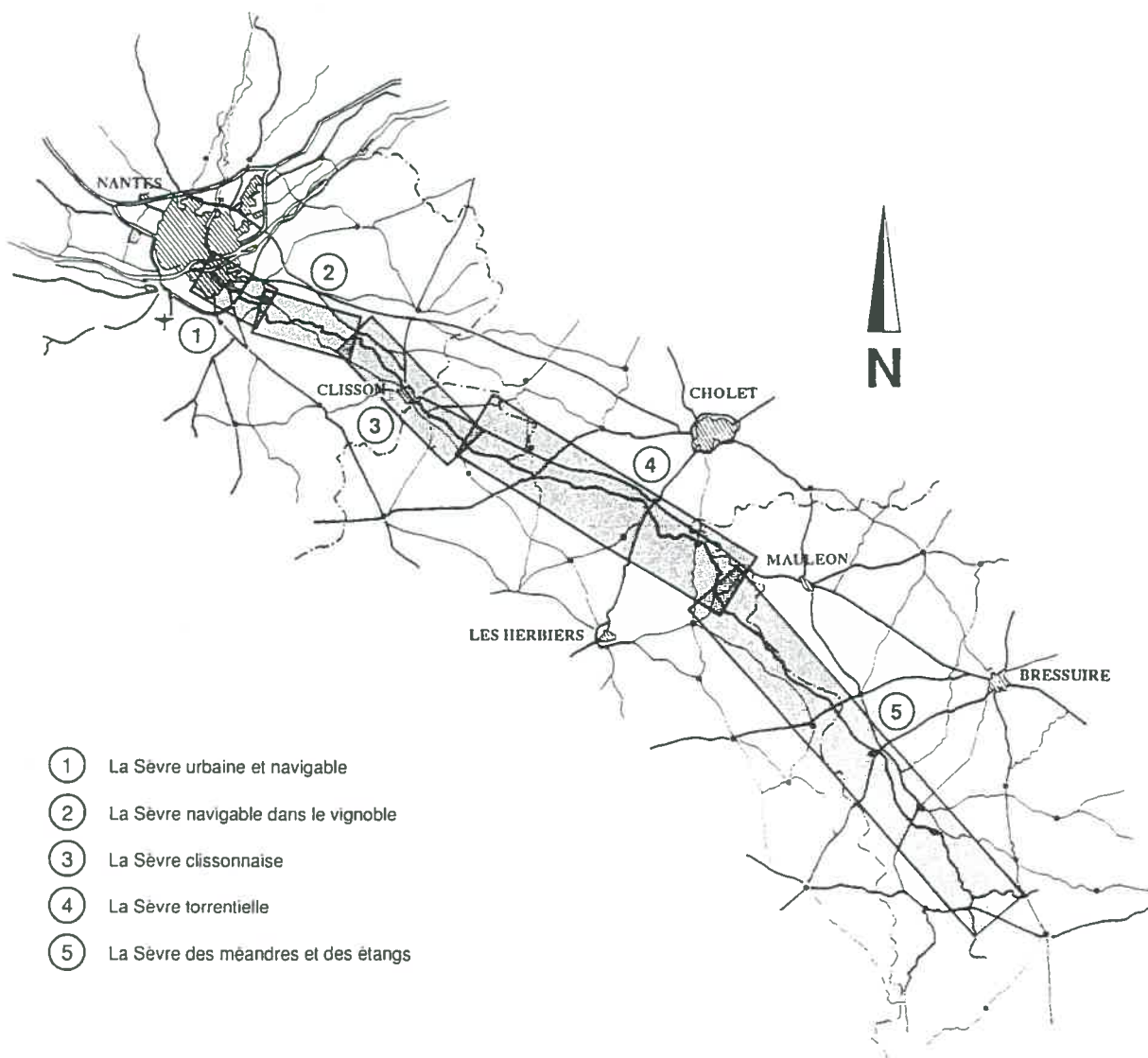
- entre Mortagne et St-Laurent pour l'autoroute Angers - La Roche-sur-Yon,
- Sur la commune de St-Laurent entre Moulin Bodet et Moulin Charbonneau,
- entre Clisson et Gorges (liaison départementale).

Le franchissement de l'autoroute en cours d'étude semble traverser le même site que le viaduc de chemin de fer de Barbin et risque de détruire un paysage particulièrement intéressant.



Pont de l'Ouine (Mortagne / Saint Laurent)

SEQUENCES DE PAYSAGE



- ① La Sèvre urbaine et navigable
- ② La Sèvre navigable dans le vignoble
- ③ La Sèvre clissonnaise
- ④ La Sèvre torrentielle
- ⑤ La Sèvre des méandres et des étangs

Dans la première partie de cette étude nous avons analysé tour à tour les diverses composantes du site physique et de l'occupation humaine qui se combinent pour former la variété de paysages que nous pouvons observer tout au long de la vallée.

Il nous faut maintenant regarder quels sont ces paysages et comment ils évoluent dans la période que nous vivons.

Pour cela nous avons découpé l'ensemble de la vallée en séquences de paysage présentant des caractères communs tant du point de vue du site physique que de son occupation.

Le découpage du site selon le type de relief permet de différencier trois séquences bien distinctes :

- la vallée à faible pente (Sèvre navigable) et assez ouverte, de la Loire à Monnières,
- la vallée encaissée et en pente (Sèvre torrentielle), de Monnières à Mallièvre,
- la vallée ouverte et à faible pente (Sèvre des calmes), de Mallièvre à la source.

Ce découpage doit être confronté au découpage selon le type d'exploitation agricole :

- vignoble en aval de Clisson,
- bocage à vocation d'élevage en amont.

Il doit aussi être confronté au type de climat, à l'histoire, à l'urbanisation, etc...

La superposition des éléments essentiels extraits de la première partie et regroupés dans le **tableau de la page suivante**, fait apparaître six séquences différentes :

- 1 - La Sèvre urbaine et navigable, de la Loire à la ville de Vertou.
- 2 - La Sèvre navigable dans le vignoble, de Vertou à la première chaussée (Monnières).
- 3 - La Sèvre clissonnaise, de la première chaussée au pont de la Doucinière (Cugand).
- 4 - La Sèvre torrentielle, du pont de la Doucinière à Mallièvre.
- 5 - La Sèvre des méandres et des étangs, de Mallièvre à Vernoux-en-Gâtine.
- 6 - La Sèvre des chaos granitique en amont de Largeasse.

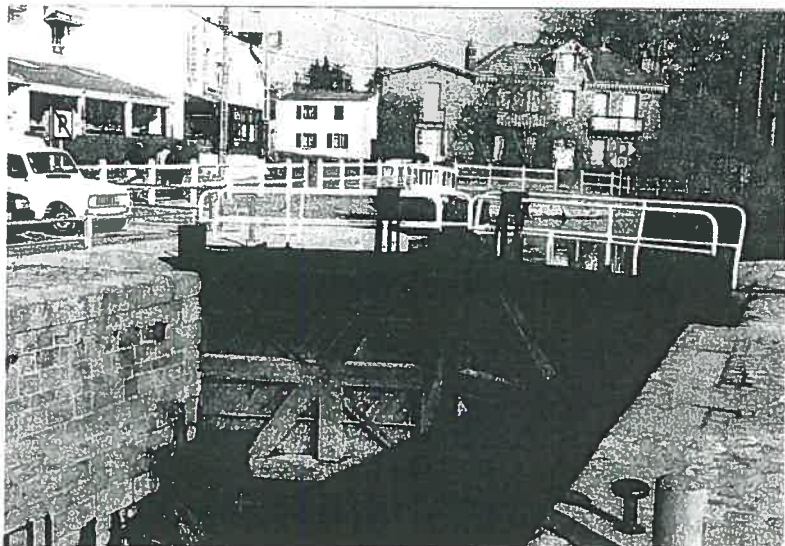
Chaque séquence est décrite selon une même grille qui résume les principales données des paysages rencontrés et qui rassemble les résultats de l'enquête faite auprès des communes au début de l'année 1994.

	Nantes / Vertou	Vertou / Pé de Sèvre	Pé de Sèvre / Gétigné	Gétigné / Mallièvre	Mallièvre / Confluent de l'Ouine	L'Ouine / les Sources
Géologie	Alluvions	gneiss, micaschistes, schistes métamorphisés		granites	schistes, micaschistes, granites	
Pédologie	Alluvions	Sols bruns acides		sols bruns acides, sols bruns lessivés, sols lessivés		
Pente de la rivière	très faible, navigable		forte		assez forte	très forte
Profil de la vallée	très large ouverte	large ouverte		étroite encaissée	large ouverte	étroite ouverte
Type de la rivière	méandres		torrentielle		méandres	torrentielle
Température	assez chaud				assez frais	frais
Pluviométrie	sec				pluvieux	très pluvieux
Botanique	chêne pédonculé		chênes sessiles et pédonculés			chênes sessiles et pédonculés hêtres
Activité agricole	Agriculture élevage	viticulture		Agriculture, élevage hors sols		
Paysage traditionnel	bocage fermé	vignoble ouvert	vignobles et parcs italianisants	bocage fermé		
Evolution de l'agriculture Evolution du paysage	abandon ± total urbanisation	maintien maintien		abandon rapide regroupement démembrement des haies, friches	maintien, regroupement maintien partiel des haies	
Urbanisation	très forte	forte		assez faible	faible	
Pression du tourisme et des loisirs	très forte depuis Nantes			assez forte depuis Nantes et Cholet	faible locale	
Communication	longitudinale et transversale			transversale exclusivement	longitudinale et transversale	
Région de la Sèvre	zone urbaine	Sèvre navigable en milieu viticole	Sèvre clissonnais = Sèvre torrentielle en milieu viticole	Sèvre torrentielle en milieu bocager	Sèvre des méandres	Sèvre naissante
Principales caractéristiques et atouts touristiques	Urbanisme tentaculaire	Sèvre navigable en milieu viticole	Sèvre torrentielle, vignoble et éléments italianisants dans le paysage	Vallée étroite et encaissée rivière torrentielle	Méandres bocage et milieu rural partiellement préservés	Climat froid et humide végétation, bocage et villages relativement bien préservés

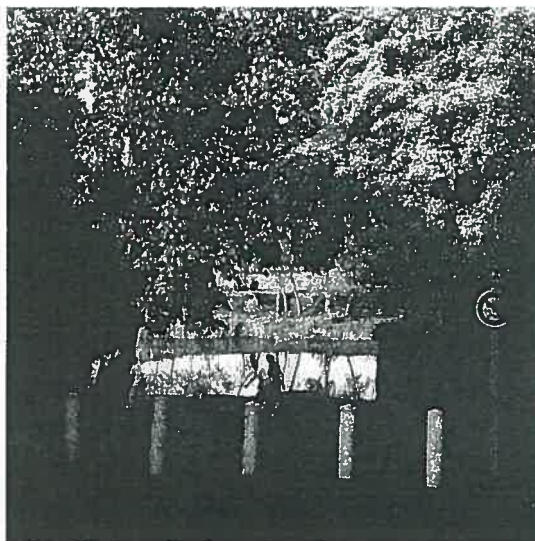


Principaux caractères discriminants les régions de la Sèvre

LA ZONE URBAINE

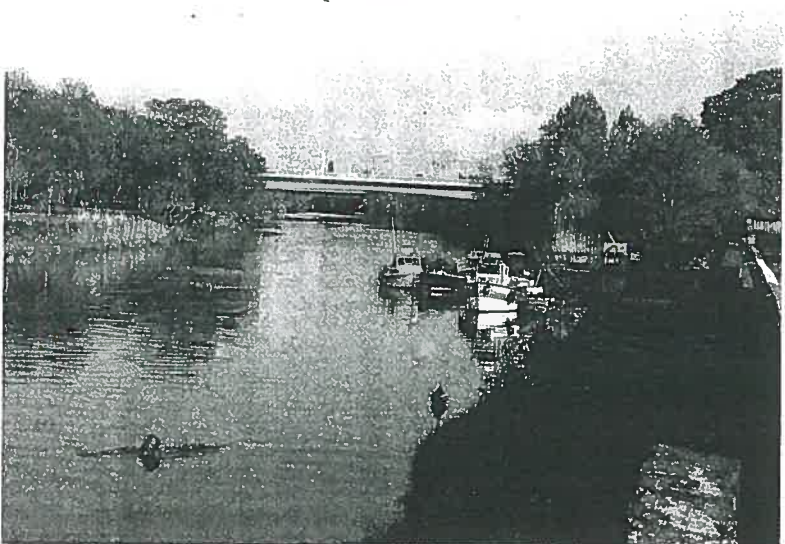


Ecluse de Vertou



Parc du Chêne Gala (Rezé)

Quai de la Morinière



Rives des prairies inondables de Beautour (Vertou)



Cette première séquence s'étend de la confluence à la ville de Vertou. Comme son nom l'indique, elle concerne la partie de la vallée qui traverse l'agglomération nantaise, qui se prolonge dans cette direction jusqu'à l'ancien bourg de Vertou.

Site naturel

Dans cette section, le site naturel a été largement remanié par l'homme; cependant, la rivière elle-même reste soumise au régime des marées et des crues de la Loire jusqu'à ce que le barrage en construction en atténue les effets. Les mouvements de la rivière ont maintenu des sites à caractère sauvage jusqu'au cœur des zones urbanisées. Une partie des zones inondables, qui constituent les abords naturels de la rivière, a été remblayée pour aménager des espaces de parcs et de terrains de sport.

Couvert végétal

Dans la partie Nantaise et Rezéenne, la végétation est très hétérogène les essences de jardins et de parcs se mélangent à la végétation spontanée des zones humides. Sur la commune de Vertou, le couvert végétal est très contrasté; la rive sud est occupée par des parcs où les résineux et les essences importées se mélangent aux chênes d'origine locale, la rive nord est constituée de prairies inondables découpées par des haies de saules, aulnes, fresnes...

Patrimoine bâti ancien

Il est surtout lié à l'histoire de la navigation fluviale qui nous a laissé une écluse à Vertou et plusieurs quais pittoresques bordés de vieilles maisons : Pont-Rousseau, la Morinière, la ville de Vertou et le Chêne.

Il faut aussi noter : le bourg même de Vertou, quelques belles propriétés et les vestiges d'industries liées à l'eau de la rivière sur la commune de Rezé.

Urbanisation récente

La vallée est bordée de zones fortement urbanisées, mais à l'exception des immeubles de Pont-Rousseau, les constructions sont essentiellement des logements individuels.

La rivière est franchie par 5 ponts dont deux très récents correspondant à la rocade et la pénétrante sud de l'agglomération Nantaise..

Industries

Les anciennes activités industrielles ont quitté les bords de rivière à l'exception d'un laverie industrielle sur la commune de Rezé.

Loisirs

Les rives sont bordées de parcs publics sur le tiers de leur linéaire. Les aménagements sont très divers, ils témoignent de l'évolution des mentalités face à l'espace naturel de la rivière : les premiers aménagements de terrains de sport sur zone remblayée (à la Morinière) n'avaient guère de rapport avec le site, alors que les derniers aménagements de parcs publics se veulent très proches du site naturel.

Dans cette zone, la rivière est navigable mais subit jusqu'ici la régime des marées et des crues de la basse Loire; le barrage en construction à Pont Rousseau atténuera largement les mouvements de la rivière et facilitera donc la navigation de loisir. Depuis quelques années, les bateaux mouches remontent la rivière et une société de location propose de petit bateaux électriques pendant la belle saison. Les quais pittoresques cités plus haut forment des escales accueillantes.

Documents d'urbanisme et mesure de protection

Dans les P.O.S. des communes riveraines, les secteurs encore non construits de la vallée sont classés en zone ND et les boisements qui se prolongent au milieu des zones urbanisées sont protégés; les zones déjà urbanisées sont en général classées en UB (urbanisation aérée) à l'exception des anciens noyaux urbains qui bordaient les quais logiquement classés en UA (urbanisation dense). Sur la commune de Vertou, les zones de grandes propriétés sont divisibles en terrains constructibles de plus de 2500 m².

Sur les communes de Nantes et Rezé, les terrains non construits en bordure de Sèvre sont pour la plupart propriétés de la commune; sur la commune de Vertou, ceux qui ne sont pas propriétés communales sont pour la plupart en zone de préemption du département.

En outre les prairies inondables en amont du viaduc de la pénétrante sud sont répertoriées en ZNIEF de type II.

Evolutions récentes et perspectives d'avenir

La vallée qui avait gardé un caractère secret jusque dans les années 80 est maintenant largement ouverte à la fréquentation et au regard du public.

Cette section entièrement abandonnée par les activités traditionnelles, a vocation à devenir un parc urbain. Une bonne partie des terrains en bordure de rivière sont déjà en zone de préemption et les communes annoncent leur intention de multiplier les accès à la rivière.

Eléments de stabilité

Le principal facteur de stabilité est probablement le classement de l'essentiel des rives et des espaces boisés en zone non constructible dans les Plans d'Occupation des Sols, qui assure la permanence d'un site végétal.

Cette zone restera soumise en grande partie aux inondations, ce qui devrait lui conserver un certain caractère naturel.

Projets en cours ou en gestation

Le principal projet en cours est la construction du barrage; il doit empêcher la remontée des vases de Loire et maintenir un niveau minimum dans la rivière. Il facilitera le développement de la navigation mais ne pourra s'opposer aux crues et inondations.

Le conseil général a engagé un programme d'amélioration de la navigation, il subventionne les communes qui veulent engager des travaux dans ce sens.

La commune de Nantes prévoit la réalisation d'un **cheminement piéton** qui reliera Pont-Rousseau à la Morinière en avant des propriétés riveraines; ce cheminement sera réalisé sur une conduite d'eau usée qui doit être posée le long de la rive.

Le site de la confluence avec la Loire a fait l'objet de divers projets mais actuellement rien ne semble arrêté; la passerelle sur le futur barrage donnera une importance nouvelle à ce site.

La commune de Rezé se propose de remettre en valeur les vestiges de l'activité industrielle à partir de l'ancienne filature Barillet.

Problèmes particuliers de paysage

L'hétérogénéité des aménagements des espaces de loisir nuit fortement à la qualité globale de l'espace de la vallée (particulièrement dans sa découverte en bateau); des éléments d'homogénéité pourront être trouvés dans le traitement des rives et des cheminements.

Il est probablement souhaitable de garder à la rivière et à ses abords un caractère assez sauvage qui permettra d'accepter les inondations.

La confluence avec la Loire constitue un site essentiel dont le destin est encore inconnu.

Il faudra aussi veiller à l'entretien et au maintien du patrimoine lié à la rivière : ouvrages de quai, écluses et front bâti qui les bordent.

PATRIMOINE NATUREL ET VEGETAL

Prairies inondables et rives sauvages

PATRIMOINE BATI

ouvrages liés à la batellerie

- écluse de Vertou
- quais bordés d'anciennes constructions: Pont-Rousseau, la Morinière, Vertou, le Chêne
- 2 moulins à vent
- moulin à eau du Chêne
- Bourg de Vertou

Grandes propriétés, manoirs, châteaux :

- Vertou
- l'Ebeaupin
 - l'Angebardière
 - Mottechaix

Anciennes usines

- Rezé
- filature Barillet
 - reste de l'usine de la Morinière

ACTIVITES

Culture, Tourisme, Loisirs

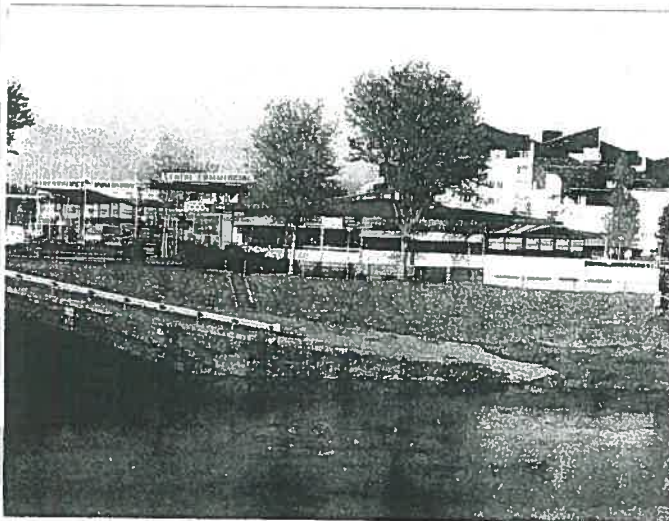
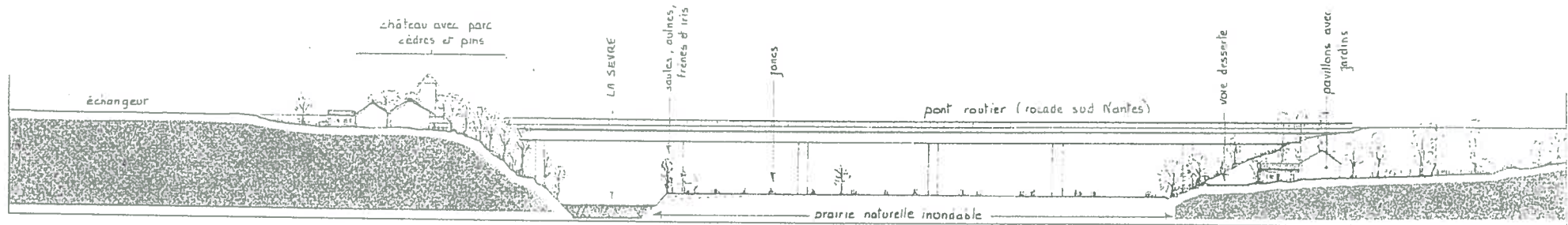
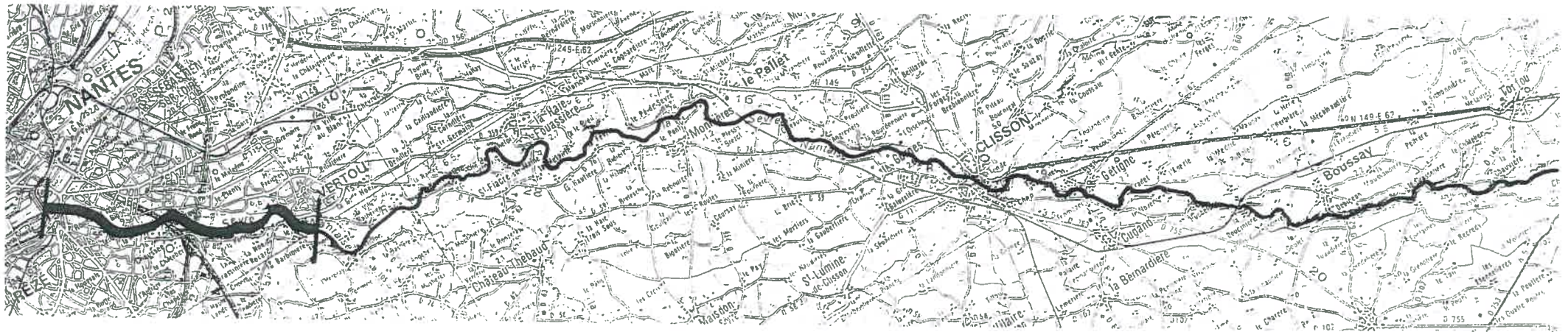
- Nantes
- Terrains de sport de la Morinière
 - plaine de jeux de l'Ilette
- Rezé
- plaine de jeux des Grands Prés
 - Plaine de jeux de la Vallée
- Vertou
- Parc du coteau du Chêne

Industrie, artisanat

- Rezé
- teinturerie

Autre

- institut pour les sourds de la Persagotière



Pont Rousseau côté Nantais



Prairies inondables de Beaufour (Vertou)



Parc naturel de la Morinière (Nantes)

LA SEVRE NAVIGABLE & LE VIGNOBLE



Aire de pique-nique et de jeu du Portillon



Quai du port Domino (le Pallet)

à partir du port de la Haye-Fouassière vers l'est...



... et vers l'ouest



Cette section s'étend du bourg de Vertou à la première chaussée (Moulin du Pé de Sèvre).

Dans cette section la rivière quitte les zones urbanisées pour traverser le vignoble. Elle reçoit son dernier affluent (la Maine) dont la vallée ressemble à celle de la Sèvre jusqu'à Pont Cafino.

Site naturel

Le site vallonné du vignoble forme une vallée assez ouverte; le fond de la vallée est occupé par des prairies inondables au milieu desquelles la rivière a creusé un lit à larges méandres.

Au niveau du bourg de la Haye-Fouassière le relief se resserit pour former le site le plus pittoresque de cette séquence (la Cantrie, les Cavernes, le Port).

Couvert végétal

Les parties non cultivées du vignoble sont occupées par des taillis où dominent les chênes et les charmes. Dans certains endroits, des châtaigniers avaient été plantés, ils servaient à la réalisation des piquets et des cercles de barrique.

Les prairies basses sont encloses de haies où les mêmes essences se retrouvent mélangées aux arbres classiques des zones humides : saules, aulnes, fresnes.

Il faut également noter la présence de végétaux importés dans les parcs et même parfois de façon isolée : résineux, platanes, ...

Le centre de découverte de la Cantrie a réalisé un repérage des essences.

Patrimoine bâti ancien

Le bâti ancien forme des villages pittoresques entre vignoble et rivière. Quelques villages avaient un accès direct à la rivière et pour certains un quai; malheureusement, la réalisation de nouvelles constructions comme la restauration des anciennes a largement dénaturé les qualités de ces groupements. L'implantation des constructions comme la couleur des enduits est trop souvent en rupture totale avec le caractère d'origine de ces villages.

Le caractère navigable de la rivière est marqué par la présence de petits quais accompagnés ou non de constructions; Certains sont actuellement complètement oubliés (comme celui de l'ancienne carrière de la Cantrie); ils mériteraient d'être remis en état.

En amont de la séquence, il faut noter la présence de grandes propriétés accompagnées de parcs qui ponctuent le paysage de vignobles et annoncent celles, plus nombreuses, de la séquence clissonnaise.

Urbanisation récente

Au delà du centre de Vertou, l'urbanisation se fait discrète. Dans la dernière génération quelques pavillons se sont implantés en bordure

de rivière au niveau de Portillon, de la Ramée et de la Bourchinière. Mais le véritable impact de l'urbanisation se situe sur les coteaux : presque partout le paysage dégagé du vignoble est gâché par les quelques constructions isolées autorisées avant la mise en place des P.O.S..

Carrières

Les coteaux escarpés, entre la Haye-Fouassière et Saint-Fiacre présentent deux grands sites de carrière, l'un abandonné depuis longtemps au niveau de la Cantrie, l'autre en pleine activité sur la commune de la Haye-Fouassière. Cette carrière constitue la principale atteinte au site de tout le cours de la rivière; les mesures de compensation sont difficilement envisageables tant que l'activité se poursuivra.

Agriculture

La plus grande partie du site est couverte par le vignoble qui occupe la presque totalité des agriculteurs; il faut remarquer, cependant, que la plupart des prairies basses sont encore régulièrement pâturées ou même cultivées. Il nous a été difficile de savoir si cette forme d'exploitation avait des chances de ce maintenir dans les années à venir.

Loisirs

Bien qu'elle soit navigable, cette partie de la rivière reste assez secrète; les accès publics et les chemins en bord de rivière sont assez peu nombreux.

Les aménagements de loisir ont dû rester discrets; parmi ceux-ci il faut surtout noter celui de la Cantrie, où un centre d'exposition et une aire de découverte du site de la Sèvre ont été récemment aménagés à l'initiative d'une association; les travaux réalisés et en cours nous sont apparus exemplaires dans la mesure où ils se contentent de mettre en valeur le site existant sans presque rien rajouter.

Documents d'urbanisme et mesures de protection

Toutes les communes riveraines ont un Plan d'Occupation des Sols, mais nous n'avons pas pu avoir connaissance de l'ensemble des documents dans la mesure où plusieurs sont en révision. Il semble cependant que la totalité des terrains non bâtis soient classés en zone ND et que les principaux boisements soient notés en "espaces boisés classés".

Les propriétés communales en bordure de Sèvre sont peu nombreuses, mais une zone de préemption du Département est en cours de création sur la plus grande partie des rives.

En outre la plus grande partie de la vallée est répertoriée en ZNIEFF.

Evolution en cours et perspectives d'avenir

Le paysage de cette section repose encore essentiellement sur l'agriculture mais sa fréquentation par les urbains s'accroît; cette fréquentation restera probablement nettement inférieure à celle des séquences voisines mais elle est à mettre en relation avec l'abandon probable des prairies basses par l'agriculture.

Eléments de stabilité

Le principal facteur de stabilité est probablement le vignoble. Malgré des crises passagères, son avenir semble assuré à long terme. Il est maintenant protégé de l'urbanisation sauvage par les Plans d'Occupation des Sols qui assurent la permanence d'un site végétal en bordure de rivière.

Projets en cours ou en gestation

Les projets annoncés par les communes sont surtout liés au développement du tourisme et des loisirs :

- Projet de belvédère à côté de la maison des vins de Nantes (la Haye-Fouassière),
- restauration du moulin du Pé de Vignard,
- poursuite de l'aménagement du port de la Haye-Fouassière et de l'aire de découverte de la Cantrie,
- restauration du parc de la Frémoire

Problèmes particuliers de paysage

Bien que la question se pose encore peu, le principal problème de paysage est, ici comme ailleurs, le devenir des prairies basses qui risquent fort d'être abandonnées par l'agriculture.

Le développement probable du tourisme fluvial risque de nécessiter des aménagements. Ceux-ci devront présenter une certaine homogénéité sur tout le parcours, ils devront prendre en compte l'existence des anciens quais.

D'une manière générale il faut noter :

- le mauvais état des rives,
- le très mauvais état des taillis qui occupent les dépressions du vignoble; comme les rives, ils n'ont plus été entretenus depuis les années 40 et, de plus, ils ont fortement subi les effets de la sécheresse des dernières années (1988-1992); ils sont envahis de lierres et jonchés de bois morts.

Sites remarquables

Le site de la Cantrie et le site des Cavernes, qui lui fait face, forment un paysage particulièrement riche du point de vue géologique, végétal et historique.

Il faut aussi citer le site de Portillon et du port de la Haye-Fouassière qui bénéficient de la présence d'un pont et d'une urbanisation ancienne.

PATRIMOINE NATUREL ET VEGETAL

Site des cavernes
anciennes carrière de la Cantrie

PATRIMOINE BATI

nombreux restes de moulin à vent
villages :

Vertou - *la Morlachère*
Maisdon / Sèvre - *la Pétière, le Gué Joubert*
Le Pallet - *Pé de Sèvre, Pé de Vignard*
St Fiacre-sur-Maine - *la Bourchinière*
- etc...

Grandes propriétés, manoirs, châteaux :

Vertou - *la Frémoire (fédération viticole)*
La Haye-Fouassière - *Rochefort, la Rairie, le Breuil,*
le Pallet - *la Mercredière, la Galissonnière*
Saint-Fiacre - *le Coin, la Cantrie, la Cure*
Monnières - *Four banal*

ACTIVITES

Culture, Tourisme, Loisirs

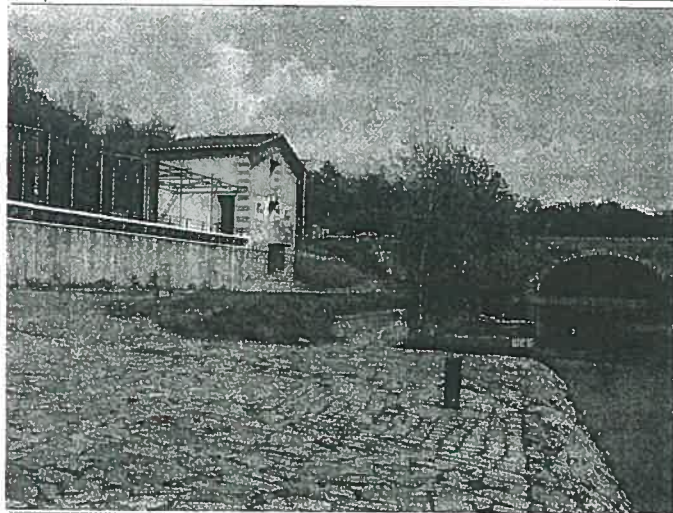
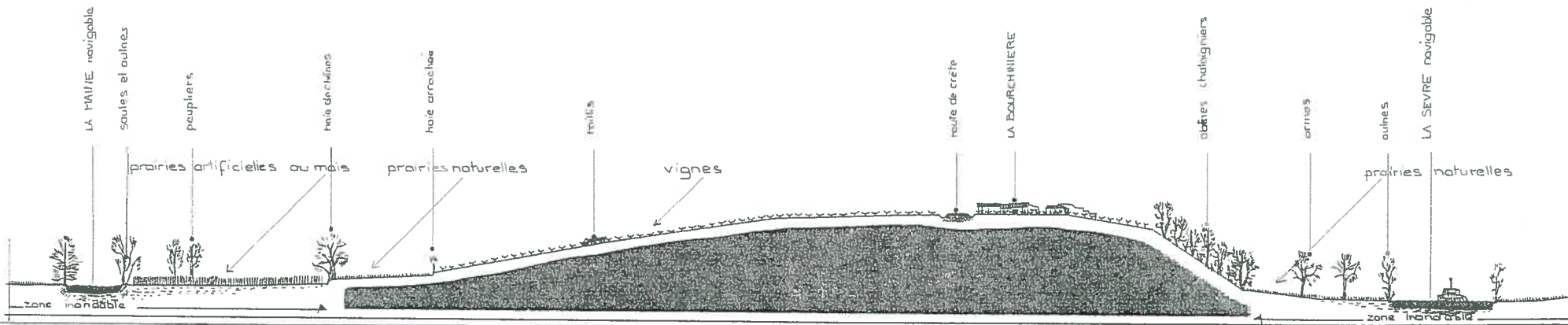
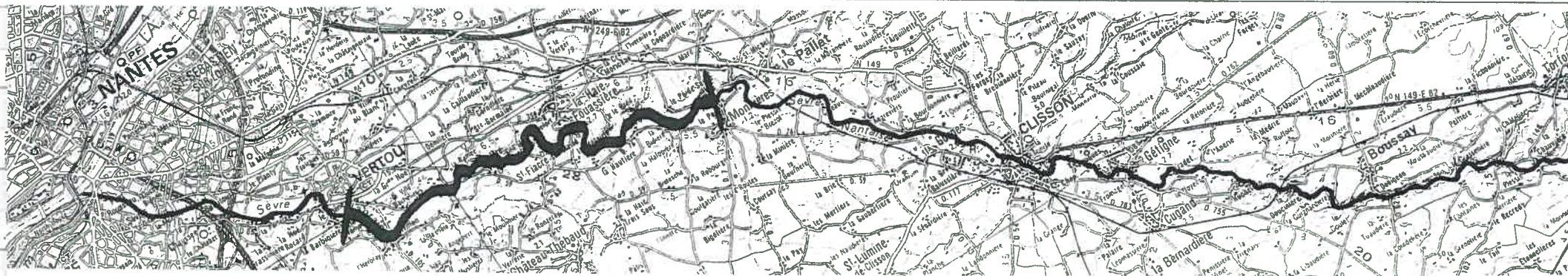
La Haye-Fouassière - *Maison des vins de Nantes*
Vertou - *Hippodrome de Portillon*
Monnières - *terrains de sport en bordure de rivière*
Saint-Fiacre - *centre d'exposition & de découverte de la Cantrie*
le Pallet - *base de canoë de Port Domino*
- *base d'escalade du Pé de Vignard*
- *nombreux sentiers piéton aménagés*
- *aires de pique-nique*
- *musée du vignoble nantais*

Industrie, artisanat

La Haye-Fouassière - *grande carrière en bordure de Sèvre*
- *chaix sur le port*
le Pallet - *distillerie à Port Domino*

Autre

- *Institut pour les aveugles des Thébaudières*



Port de la Haye-Fouassière

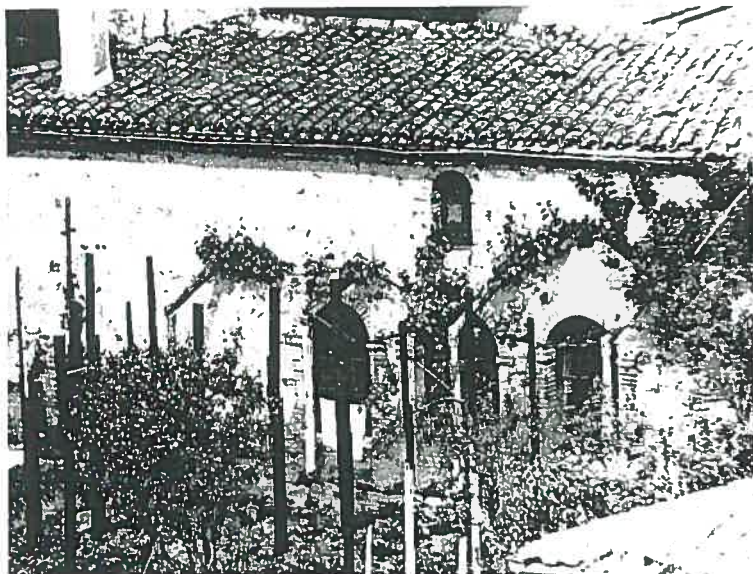


Carrière de la Haye-Fouassière



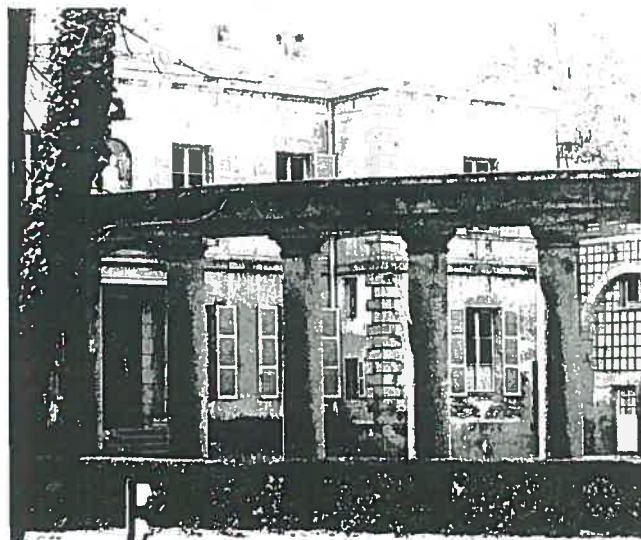
Aire de pique-nique à côté du Pé de Sèvre

LA SEVRE CLISSONNAISE



Ancienne dépendance dans Clisson

Vi la de la Garenne Lemot (Gétigné)



Temple de l'amour - Garenne Lemot (Gétigné)

Château de Clisson



LA SEVRE CLISSONNAISE

Cette section s'étend de la première chaussée (moulin du Pé de Vignard) à Boussay.

Cette séquence commence avec la fin du bassin navigable de la Sèvre et elle englobe la zone d'influence principale du "phénomène Clissonnais" au XIX^{ème} siècle.

Site naturel

Du point de vue du site, il s'agit d'une zone de transition entre le vignoble et le bocage. En aval de Clisson la vallée se présente comme dans la séquence précédente; au niveau de Clisson et en amont, le relief se ressert autour de la rivière qui se trouve nettement séparée du plateau bocagé par des coteaux de forte pente sur lesquels se sont développés des taillis, le fond de vallée est en général plus étroit, les prairies inondables sont donc plus petites et même souvent inexistantes.

Le socle granitique affleure partout: dans le lit de la rivière, sur les coteaux et même dans les champs du bocage.

Ce type de paysage se poursuit au delà de cette séquence jusqu'à Mallièvre. Mais la partie concernée par cette séquence est fortement marquée par un type d'occupation particulière liée à l'occupation humaine et en particulier au mouvement de reconquête du site qui marque le début du XIX^{ème} siècle.

Couvert végétal

La particularité de cette séquence est de comporter de grandes surfaces de parcs anciens. Certaines espèces s'y sont naturalisées dans les sites ensoleillés (chênes-verts, buis), constituant des biotopes exceptionnels dans la région. D'autres espèces, notamment de terrains acides (arbousiers, rhododendrons), atteignent dans les sites humides un âge et des dimensions peu courantes sous notre climat. Il serait intéressant de faire l'inventaire des parcs et d'avoir une idée précise de la composition et de l'état de leur végétation. En effet, ils peuvent renfermer des essences d'arbres intéressantes, rares et ayant atteint de grandes dimensions. Malheureusement, la plupart de ces parcs sont dans un état de dégradation avancée; ils semblent avoir été plantés entre le début et la fin du XIX^{ème} et ne sont pratiquement plus entretenus depuis des décennies.

Le reste des boisements est assez semblable à ceux de la séquence précédente et de la suivante, mais il s'en différencie par la présence de nombreux résineux qui ponctuent le paysage.

Patrimoine bâti ancien

Le patrimoine spécifique de cette séquence est celui qui correspond à la reconquête du site à partir du début du XIX^{ème} siècle. Cette période a fait l'objet de nombreuses études que nous ne pouvons pas résumer dans le cadre de ce document; nous nous contenterons donc d'en remarquer les effets. Ceux-ci sont facilement identifiables par leur caractère italiannisant et en particulier par l'utilisation de la brique qui se retrouve dans

les monuments, les habitations, les moulins et même les métairies. Mais l'action de Lemot et de ses associés touche en fait toute la structure du paysage qui est réorganisé dans un but à la fois économique et esthétique. Ainsi les coteaux boisés avec des essences d'exploitation forestière et les terres agricoles sont balisés d'éléments architecturaux, de bouquets de résineux qui créent des perspectives à partir des principaux monuments.

L'occupation ancienne est aussi formée de moulins de villages implantés entre les coteaux et le plateau bocagé, de métairies sur le plateau, analogues à ceux qui existent sur la section suivante (Sèvre torrentielle).

Il faut noter que le moulin de Gerbeau est l'un des derniers moulins dont le mécanisme est encore en place.

L'urbanisation récente

L'urbanisation récente est située pour l'essentiel en extension des bourgs existants en dehors du site proprement dit mais sa silhouette est partout présente; l'habitat s'est aussi diffusé sous forme de pavillons isolés au milieu ou aux abords des villages de la vallée ou des moulins; ces implantations qui au premier abord, peuvent apparaître conformes à la logique historique ont, en fait, presque toujours détruit la fragile harmonie qui s'était constituée autour des anciens groupements.

Il existe aussi quelques pavillons isolés au bord de la rivière et sur les coteaux mais leur impact reste relativement faible face à la dimension du site.

Il faut noter que se sont surtout les nouveaux bâtiments publics ou d'enseignement privé qui émergent du paysage tout particulièrement entre Gorges et Clisson.

Les plans d'occupation des sols protègent la vallée et ses abords non urbanisés. Il existe cependant des zones NA (zone d'urbanisation future) en bordure de Sèvre à proximité du village du Fradet et de la Chimotaie (Cugand).

Activités industrielles

Les activités industrielles développées à partir des moulins ont maintenant toutes quitté la vallée pour les zones industrielles situées sur le plateau, à proximité des voies principales. Certains sites ont été abandonnés récemment laissant de vastes bâtiments inoccupés : Usine Laroche au centre de Clisson, Usine Chevalier à Gétigné, usine des Feutres de l'Ouest à Cugand.

Agriculture

En aval de Clisson la plus grande partie du site est couverte par le vignoble qui occupe la presque totalité des agriculteurs; en amont commence le bocage, essentiellement orienté vers l'élevage, mais au milieu duquel subsistent quelques parcelles de vigne; ces dernières disparaissent totalement à partir de Boussay. Cette zone se différencie également de celles qui suivent par l'absence d'élevage hors-sol.

La plupart des prairies basses sont encore régulièrement paturées ou même cultivées ; mais un mouvement d'abandon semble s'amorcer en plusieurs endroits (notamment au niveau d'Angrevier et de la Doucinère).

Loisirs et tourisme

Cette séquence possède le principal pôle d'intérêt touristique de l'ensemble de la Vallée : la ville de Clisson et la Garenne Lemot (Gétigné) figurent en bonne place dans tous les documents touristiques de la région et leur fréquentation est importante. La Garenne Lemot a été aménagée pour recevoir les expositions du FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) et le CEPIA (Centre d'Etude sur le Patrimoine et l'Italinité en Architecture).

Le caractère torrentiel de la rivière a permis le développement du canoë-kayak; il existe deux clubs dynamiques basés à Moulin Plessard et à Moulin Terbin.

Les espaces publics en bordure de Sèvre sont d'anciens parcs plantés au XIX^{ème} siècle : La Garenne Lemot, la Garenne Valentin, le Parc Henri IV.

Evolution récente et perspectives d'avenir

Le paysage de cette section est soumis depuis longtemps à de fortes pressions urbaines et touristiques dont les intérêts se sont souvent opposés. Le contexte économique et démographique entraîne une certaine stabilisation de l'urbanisation; par contre, les activités touristiques et de loisirs peuvent se développer.

Eléments de stabilité

En aval de Clisson le principal facteur de stabilité est probablement le vignoble.

Les zones ND et les espaces boisés classés des P.O.S. assurent la pérennité d'un espace végétal en bordure de rivière mais non son entretien.

Projets en cours ou en gestation

Les projets annoncés par les communes sont liés au développement du tourisme et des loisirs et à la sauvegarde du patrimoine :

- réalisation de chemins piétons en bordure de Sèvre (voir P.O.S. de Clisson par exemple),
- restauration de la chaussée de Terbin,
- restauration et réutilisation des anciens sites industriels de Gaumier et de Huchelou (Cugand), usine Laroche (Clisson).

Problèmes particuliers de paysage

Les principales qualités de ce paysage sont liées à l'intervention de l'homme, son maintien demande donc un **entretien** tant au niveau du bâti qu'à celui des végétaux. Cet entretien est assez bien assuré sur les propriétés des collectivités publiques mais reste très précaire sur les propriétés privées. On peut noter en particulier :

- l'abandon du moulin et du très beau séchoir du Liveau (Gorges),

- le mauvais entretien général des parcs, dans lesquels les arbres âgés meurent sans être renouvelés,

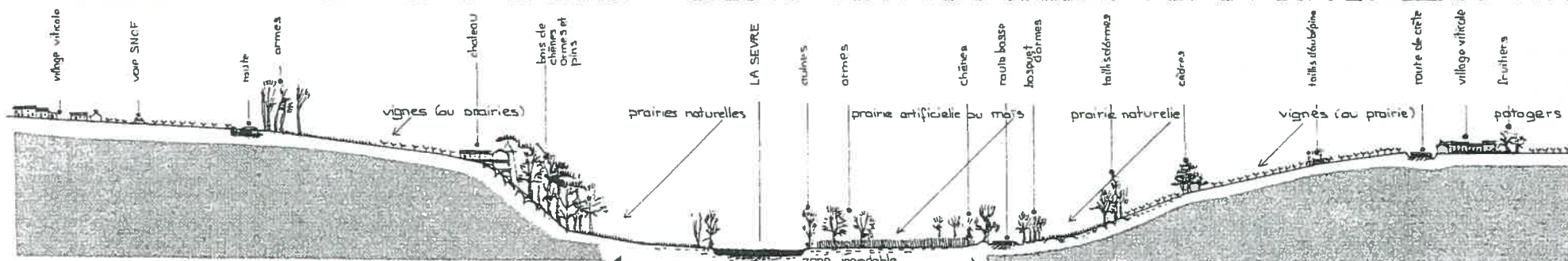
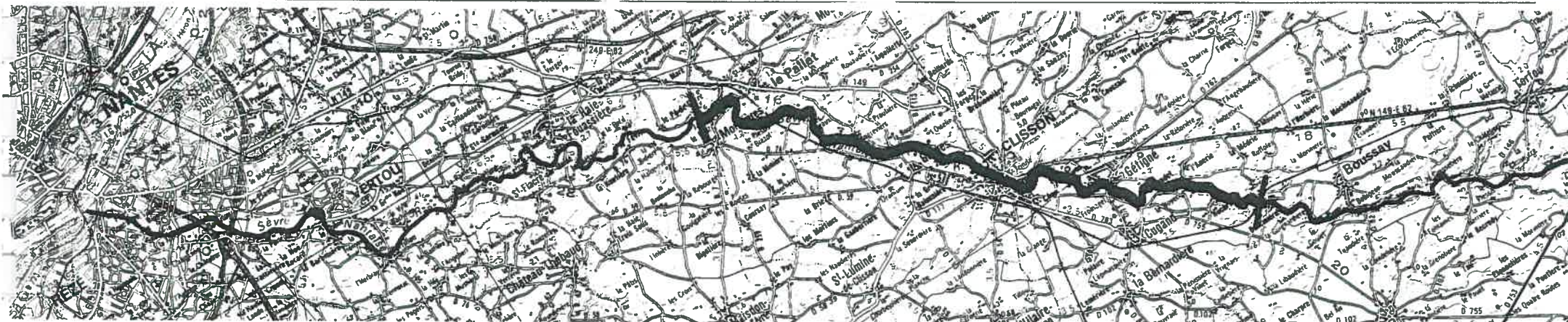
- la dégradation des rives, dont les arbres ne sont plus renouvelés par une taille régulière,

- le renouvellement des taillis dont de nombreux arbres sont morts (en particulier à la suite des années de sécheresse),

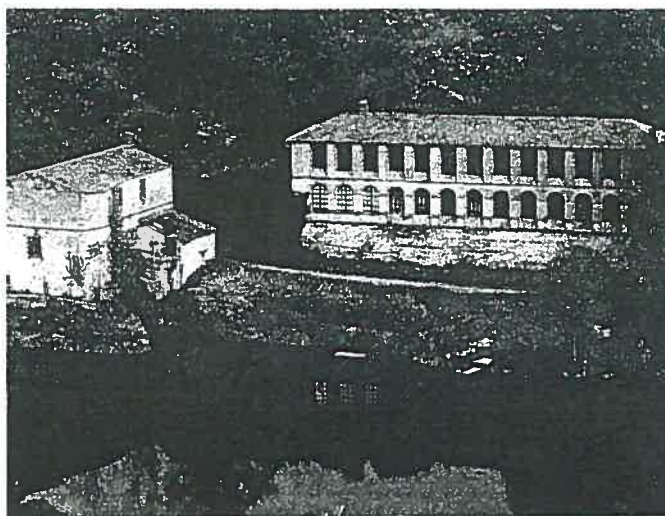
- le mauvais état général des chaussées.

Sites remarquables

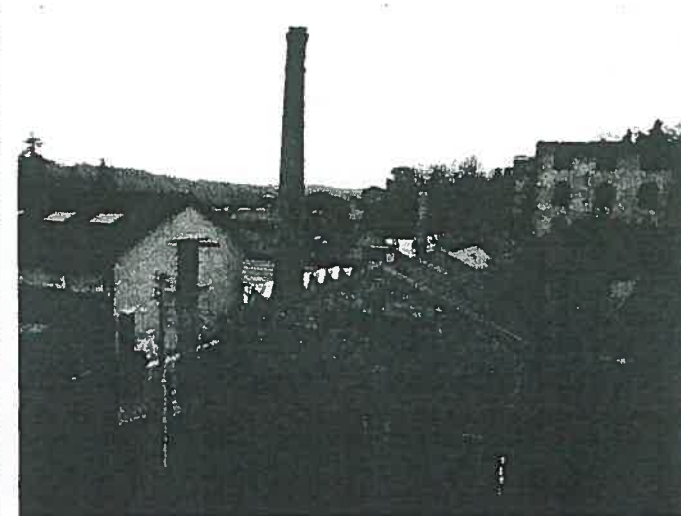
Le site principal est évidemment celui de Clisson et de la Garenne Lemot, mais il faut aussi noter les sites plus secrets des moulins en particulier ceux de Moulin Gerbeau et du Moulin Neuf.



Plantation de pins sur les hauteurs



Moulin et séchoir du Liveau (Gorges)
(Photo inventaire Général)



Ancienne usine de Hucheloup (Cugand)

PATRIMOINE NATUREL ET VEGETAL

nombreux parcs anciens

PATRIMOINE BATI

restes de quelques moulins à vent
17 anciens moulins à eau
 dont plusieurs à caractère monumental

Gorges - *le Liveau*
 Cugand - *Plessard, la Feuillée, Gaumier, Fouques*
 Gétigné - *Persimon, l'Arsenal*

villages :

Cugand - *Fouques, Fradet*

Grandes propriétés, manoirs, châteaux :

Le Pallet - *la Bourdonnière, l'Oiselinière*
 Gorges - *la Gohardière,*
 Clisson - *Château féodal, la Garenne Valentin,*
 Gétigné - *la Garenne Lemot,*
 Cugand - *la Grenotère, la Lucière, Mont Galien.*

Eglises, Chapelles :

Clisson - *Eglise de la Trinité, église Notre-Dame,*
 - *Chapelle St-Jacques, des Templiers.*

Ponts :

Clisson - *Pont de la ville,*
 Monières - *Viaduc SNCF de Floranceau,*
 Cugand - *Viaduc SNCF de la Doucinière.*

ACTIVITESCulture, Tourisme, Loisirs :

Gétigné - *la Garenne Lemot (FRAC et CEPIA),*
 Clisson - *Parc Henry IV,*
 Cugand - *Plessard (canoë-kayak, Camping, hébergements),*
 Gétigné - *Terbin (canoë-kayak, hébergements),*
 - *Moulin Neuf (hébergements),*
 - *terrain de sport en limite de rivière.*

Industrie, artisanat :

Gorges - *chaix à Beau Soleil*
 Cugand - *Usine à Antière*

Usines désaffectées :

Clisson - *tissages Laroche*
 Gétigné - *ancienne Tannerie*
 Cugand - *Feutres de l'ouest à Hucheloup*

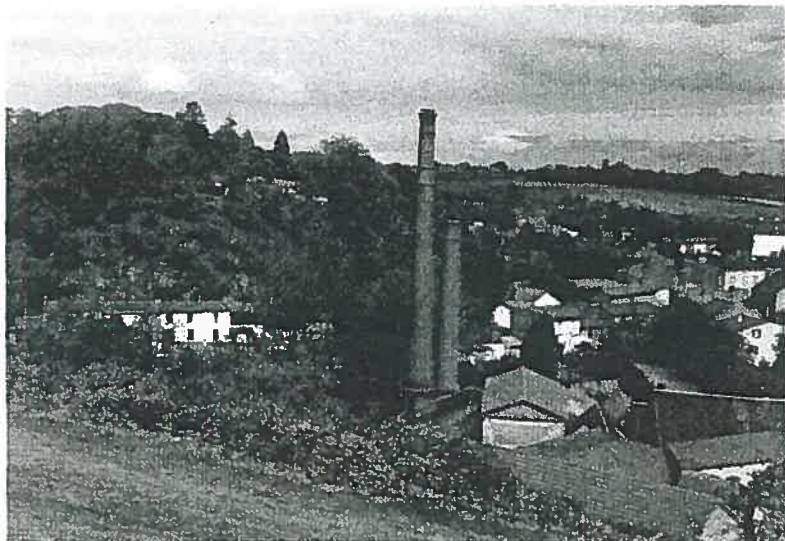
Autre

Cugand - *La Chimotaie, centre de repos de la MGEN*
établissements scolaires en bordure de Sèvre
 Gorges - *Angrevier, Gorges*

SEQUENCE DE LA SEVRE CLISSONNAISE**Liste des principaux éléments du paysage**

(voir l'atlas des cartes)

LA SEVRE TORRENTIELLE



Moulin de Bapaume (Boussay)

Tiffauges



la Poupelière

Au dessus du moulin Charrier (Boussay)



De Boussay et la Bruffière à Treize-Vents et les Epesses.

La vallée présente un caractère encaissé dans un paysage dominé par l'agriculture.

Site naturel

Sur les communes de Boussay et de la Bruffière, le site présente encore un relief assez semblable à celui de la séquence précédente : vallée encaissée entre deux coteaux abruptes qui la séparent du plateau bocager. En amont le plateau est entaillé par de nombreux vallons perpendiculaires à la Sèvre qui créent autant d'ouvertures sur la vallée.

Le fond de vallée est formé de prairies inondables, au milieu desquelles la Sèvre a creusé des méandres. Ces prairies font en général une largeur de quelques centaines de mètres, mais en quelques points la vallée se resserre à la largeur du lit de la rivière.

La pente générale du bassin a permis l'implantation de nombreux moulins.

Couvert végétal

C'est dans cette partie que le bocage devrait être le plus complet et le plus pittoresque. Il est actuellement profondément dégradé par l'abandon des coteaux qui se sont reboisés et par les arrachages massifs de haies sur le plateau.

Les parties non cultivées sont occupées par des taillis où dominent les chênes; il existe aussi quelques taillis de châtaigniers qui étaient exploités pour les perches et le bois de chauffage.

Dans les prairies basses, les parcelles sont encore encloses de haies où le chêne se trouve mélangé aux arbres classiques des zones humides : saules, aulnes, frênes.

Les résineux qui ponctuent le paysage de la séquence précédente ne sont présents que dans les parcs où ils sont mélangés à de nombreuses autres espèces importées. Les parcs sont beaucoup moins nombreux qu'en aval.

Agriculture

La plus grande partie du site est occupée par des exploitations qui pratiquent l'élevage des bovins. Les terres se partagent donc entre prairies artificielles et cultures fourragères, le paysage est ponctué d'ensilage et de retenues collinaires pour l'arrosage des cultures.

Il faut aussi noter la présence de nombreux élevages hors sol tous assez récents; nous avons constaté sans pouvoir l'expliquer que la grande majorité de ces élevages se situe du côté sud de la rivière.

Patrimoine ancien

L'urbanisation traditionnelle est constituée de :

- quatre bourgs en bordure de rivière qui forment des sites particulièrement intéressants et connus (Tiffauges, Mortagne, Saint-Laurent, Mallièvre),

- quelques villages dont quelques uns liés aux moulins,
- environ 70 moulins implantés pour la plupart sur la rive Nord,
- un grand nombre de métairies datant pour la plupart du XIX^e siècle.

Il faut aussi noter des centaines d'anciens ateliers de tisserand qui à eux seuls caractérisent cette séquence.

Les grandes propriétés abondantes dans la séquence précédente sont ici plus rares.

Urbanisation récente

L'urbanisation contemporaine s'est développée pour l'essentiel à partir des bourgs existants (spécialement Mortagne et Saint-Laurent). Il existe assez peu de nouvelles habitations isolées en bordure de rivière ou dans les coteaux. L'impact de l'urbanisation est donc très localisé mais malheureusement souvent néfaste pour les sites concernés : à Mortagne, les abords du château sont gâchés par seulement quelques pavillons, à Saint-Laurent, le site malheureusement très ouvert a été complètement banalisé par la prolifération des ensembles pavillonnaires.

Industrie et Artisanat

La plupart des entreprises issues des anciens moulins ont quitté la vallée, mais plusieurs se sont maintenues et développées sur les anciens sites (voir liste jointe). Cela constitue une donnée originale de cette séquence, les derniers témoins de la tradition industrielle de la Sèvre.

A ce titre il faut aussi noter certains ateliers restés dans les bourgs qui sont la suite des anciens ateliers de tissages.

Tourisme et loisirs

Le seul site vraiment connu des touristes est probablement le "château de Barbe Bleue" à Tiffauges. Mais le tourisme vert commence à se développer à partir de quelques bases de loisirs qui ont été aménagées depuis une quinzaine d'années. Chacune de ces bases essaie de développer un programme particulier en fonction des possibilités du site (canoë, escalade, cheval, pêche...) en association avec une aire naturelle de camping.

Il faut noter que la section de rivière entre Evrunes et Mortagne est particulièrement réputée pour les compétitions de Canoë et Kayak mais ne comporte aucun aménagement particulier.

Documents d'urbanisme et mesures de protection

Toutes les communes de cette séquence possèdent un Plan d'Occupation des Sols. Dans ces POS les terrains non bâtis de la vallée sont tous en zone ND; certaines parties sont notées comme pouvant recevoir des aménagements touristiques légers; il s'agit des terrains déjà aménagés ou de leur extension mais aussi de nouvelles zones d'aménagement qui correspondent aux projets des communes détaillés dans le paragraphe ci-dessous.

Dans les communes du département de la Vendée, la presque totalité

des terrains (non construits) en bordure de Sèvre est en zone de préemption du département depuis plus de dix ans; celui-ci a déjà acquis de grandes surfaces et poursuit ses acquisitions au fur et à mesure des opportunités. En Loire Atlantique des dispositions semblables sont en train de se mettre en place, mais en Maine et Loire rien ne semble prévu actuellement.

Des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) sont en cours de création sur les communes de Tiffauges, Mortagne, Saint-Laurent, Mallièvre.

En outre jusqu'à Mortagne sur Sèvre, la plus grande partie de la vallée est répertoriée en ZNIEFF.

Evolution récente et perspectives d'avenir

Le paysage de cette section repose essentiellement sur l'agriculture mais sa fréquentation par les urbains s'accroît; elle restera cependant plus faible que dans la séquence précédente qui bénéficiait de l'attraction particulière de Clisson et de la proximité de Nantes; son impact demeurera donc assez faible par rapport à la dimension du site. En dehors des bases citées précédemment et de celles qui se créeront la fréquentation se limitera nécessairement à quelques marcheurs ou pêcheurs qui ne peuvent pas justifier (et ne souhaitent pas) des aménagements particuliers.

En plusieurs endroits, nous avons constaté que les prairies basses n'étaient plus utilisées depuis plusieurs années (au niveau de la Barre à Torfou, du Theil sur Mortagne et ponctuellement en divers autres lieux); ce phénomène est cependant limité et il ne semble pas qu'il s'accroisse de façon importante dans les prochaines années.

Le développement de l'urbanisation est assez bien encadré par les documents d'urbanisme.

Eléments de stabilité

C'est actuellement l'agriculture et plus particulièrement l'élevage qui assure l'entretien du paysage, y compris des parties basses de la vallée; la pérennité de cette activité est assurée par les documents d'urbanisme mais elle est à la merci des aléas de l'économie.

Projets en cours ou en gestation

Les projets annoncés par les communes sont surtout liés au développement du tourisme et des loisirs :

- aménagement d'une aire de loisirs (escalade, canoë-kayak) et d'un circuit de randonnée, sur la commune de Boussay,
- mise en valeur de la zone naturelle de la Barre avec liaison au moulin de Chevreau, complétée par un accueil touristique au carrefour de la Colonne, sur la commune de Torfou,
- aménagement d'un site d'escalade au niveau de Moulin Gallard, sur la commune du Longeron,
- pêcheerie d'anguilles d'alvaision à Moulin Gazeau, et aménagement des terrasses de la cure dans le bourg, sur la commune de Mortagne,
- réaménagement de la friche industrielle de Rochard sur la commune

de la Verrie,

- extension du parc naturel de la Boulaie, sur la commune Treize-Vents,
- installation de bateaux sonorisés pour la découverte du site et poursuite des restaurations dans le bourg (maison de Maître, château), sur la commune de Mallièvre,

Il faut aussi noter deux projets de franchissement de la vallée:

- à côté du pont ferroviaire de Barbin (Mortagne), pour l'autoroute Angers - La Roche-sur-Yon,
- en amont de Saint-Laurent, pour le contournement de cette ville.

Problèmes particuliers de paysage

Bien que la question se pose encore peu, le principal problème de paysage sera ici comme dans les séquences précédentes, le devenir des prairies basses qui risquent fort d'être abandonnées par l'agriculture.

Il faut aussi noter les problèmes concernant l'entretien des rives et des chaussées ainsi que celui des taillis, espaces délaissés par toute activité.

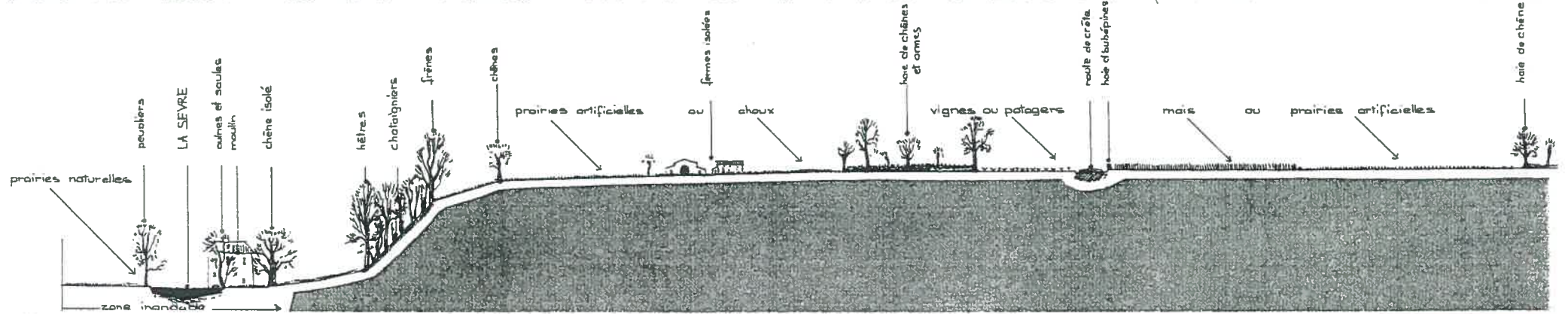
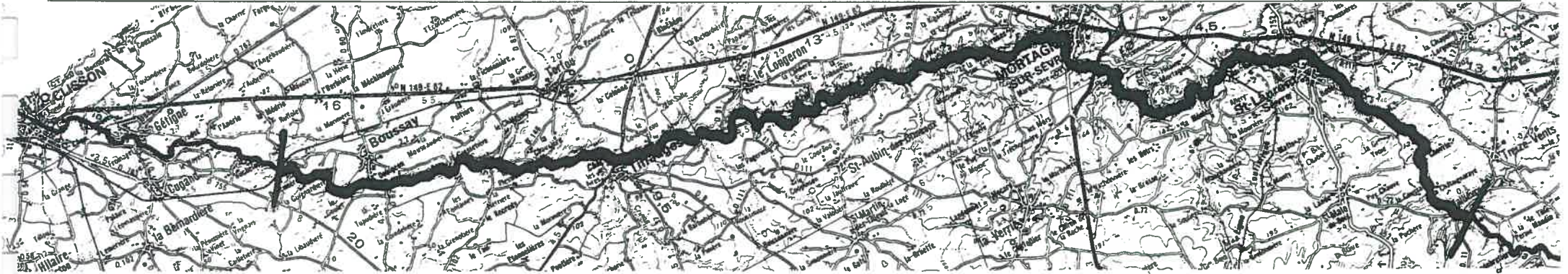
Sites remarquables

- site des moulins de part et d'autre du pont de Boussay, en particulier du côté aval (Bapaume)
- site du château de Tiffauges et du village de la Vallée sur l'autre rive,
- site du rocher du Manis, accident géologique spectaculaire,
- site de la ville de Mortagne, dominé par l'ancien château,
- site du viaduc de Barbin, menacé par le tracé de l'autoroute,
- site de la "Sèvre des menhirs roulants", de part et d'autre du moulin d'Etourneau,
- site du bourg de Mallièvre.

LA SEVRE TORRENTIELLE

Liste des principaux éléments du paysage

(voir l'atlas des cartes)



à partir du viaduc ferroviaire de la Doucinère côté est



Moulin et village de Dobigeon



à partir du viaduc ferroviaire côté ouest

PATRIMOINE NATUREL ET VEGETAL

le Longeron - *le Manis,*
Treize-Vents - *le "Coteau Rose".*

PATRIMOINE BATI**moulins à eau**

restes d'environ 70 anciens moulins

villages :

Boussay - *la Guinardière,*
Mortagne-sur-Sèvre - *Jousseaume, le Domaine.*

Grandes propriétés, manoirs, châteaux :

Tiffauges - *château féodal,*
Torfou - *le Coboureau,*
le Longeron - *château féodal de la Fribaudière,*
St-Christophe-des-Bois - *Treize-vents,*
Mortagne-sur-Sèvre - *le Prieuré d'Evrunes, le château féodal,*
Saint-Martin, la Plissonnière,
Mallièvre - *château féodal,*
Treize-Vents - *la Boulaie.*

ACTIVITES**Culture, Tourisme, Loisirs :**

Boussay - *Centre Régional de Découverte,*
la Bruffière - *aire de Beau-rivage,*
Tiffauges - *aire de Moulin-Vieux,*
St-Aubin-des-Ormeaux - *aire de Saint-André,*
Torfou - *sentier (repérage des essences d'arbres),*
le Longeron - *rocher d'escalade du Manis*
Mortagne-sur-Sèvre - *Moulin de Gazeau (kayac, gîte d'étape),*
site de canoë-kayak de Jousseaume,
parcs du Vallon des Etangs et de Romaine,
aire du Domaine,
Saint-Laurent - *Parc de la Barbinière et de la "Sèvre Noire",*
camping des Varannes,
St-Malo-du-Bois - *aire de moulin Poupet*
(canoë, escalade, poney, camping, gîte),
Treize-Vents - *aire de la Boulaie,*
Mallièvre - *Maison de l'eau, cave de Tisserands*
les Epesses - *aire du Domaine (escalade, camping).*

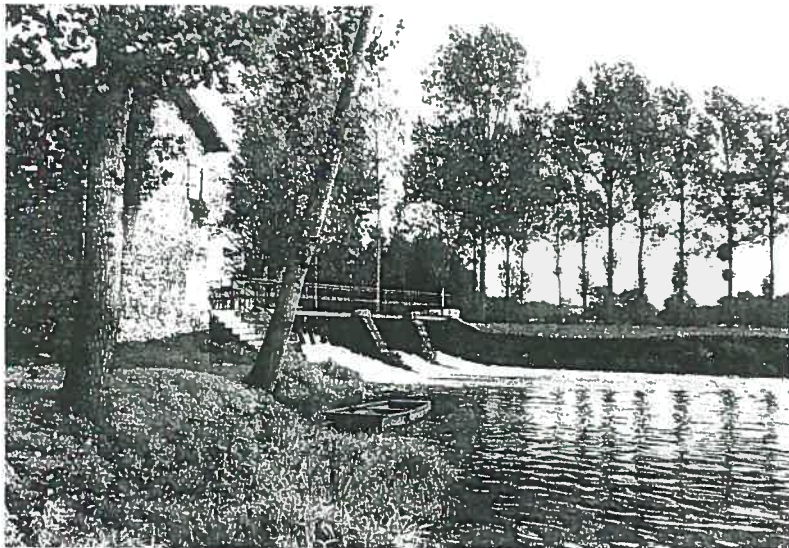
Industrie, artisanat :

Boussay - *minoterie (moulin Feuillou),*
Tiffauges - *tannerie,*
le Longeron - *tissage, confection (Moulin Gallard),*
usine traitement d'eau potable du Patis,
Mortagne-sur-Sèvre - *tannerie et site d'activité de Fleuriais,*
Saint-Laurent-sur-Sèvre - *usine de Bodet,*
Mallièvre - *minoterie,*
les Epesses - *tissage (le Domaine).*

SEQUENCE DE LA SEVRE TORRENTIELLE**Liste des principaux éléments du paysage**

(voir l'atlas des cartes)

LA SEVRE DES MEANDRES ET DES ETANGS



Moulin de Chabigny (Saint Amand-sur-Sèvre)



Roche de granite (Largeasse)

l'Etorière (la Chapelle-Seguin)



Site du rocher Branlant (Largeasse)



Cette séquence s'étend depuis le verrou de relief dit de Malièvre (situé en réalité entre Treize-Vents et les Epesses) jusqu'à Vernoux-en-Gatine. Cette séquence inclut en fait une sous-séquence bien distincte mais de faible longueur correspondant aux chaos granitiques de la partie amont.

Site naturel

Après la Chaussée du moulin de Capeleau entre Treize-Vents et les Epesses, la vallée s'ouvre largement. Jusqu'à sa source la rivière coule au milieu d'un paysage très ouvert et faiblement vallonné. La vallée de la Sèvre proprement dite se perd dans un vaste paysage où les vallons perpendiculaires des affluents jouent un rôle souvent aussi important.

La pente générale du bassin est sensiblement plus faible que dans la partie précédente, elle a cependant permis l'implantation de quelques moulins alimentés par de longs biefs.

Dans les derniers kilomètres avant Vernoux-en-Gatine, la rivière, réduite à l'état de ruisseau, traverse un site de chaos granitiques; le relief ponctuellement plus accentué et la présence des blocs de granit offrent des paysages particulièrement pittoresques.

couvert végétal

Le bocage est mieux conservé dans cette zone que dans la précédente. Des haies sinueses correspondent à d'anciens lits de la rivière (elles peuvent être vieilles de plusieurs siècles); complétées par des haies transversales, elles constituent par endroit un maillage serré dans lequel l'érosion de la rivière taille de larges brèches. Sur les pentes, le maillage est beaucoup plus rectiligne.

Le maillage a cependant fortement évolué :

- dans certains secteurs les haies ont été systématiquement arrachées, en particulier au sein des exploitations aux terres bien groupées,
- presque partout, la taille mécanique réduit le volume de la haie à celui d'une simple barrière,
- à l'inverse l'abandon de la taille des chênes têtards donne à certaines haies une importance démesurée par rapport à la grandeur des parcelles.

Les parties non cultivées du bocage sont occupées par des taillis où dominent encore les chênes, mais dans la partie amont le climat plus humide entraîne l'apparition de hêtres.

La zone des chaos granitiques est très riche sur le plan botanique; elle est relativement peu touchée par les campagnes de désherbage; les multiples zones humides et zones boisées inaccessibles à l'agriculture constituent autant de réserves pour des plantes peu répandues et sensibles aux pratiques agricoles.

Il existe quelques parcs qui se signalent de loin par la présence de résineux.

Les plantations de peuplier sont ici un véritable mode d'exploitation

des terres humides ; ces arbres sont présents par petits alignements tout au long de la rivière mais en quelques endroits ils forment des plantations de plusieurs hectares, principalement au niveau du château du Deffend, des bourgs de Saint-Amand, de la Forêt et de Vernoux.

Agriculture

Comme dans la séquence précédente, la plus grande partie du site est occupée par des exploitations qui pratiquent l'élevage des bovins. Les terres se partagent donc entre prairies artificielles et cultures fourragères, le paysage est ponctué d'ensilage et de retenues collinaires pour l'arrosage des cultures.

Il faut aussi noter la présence de nombreux élevages hors sol tous assez récents. Il faut noter que ces élevages sont souvent assez bien intégrés dans le paysage, grâce à la trame bocagère, et aux matériaux employés: panneaux de bois (contreplaqué de peuplier produit en Deux-Sèvres) et tôles de couleur verte.

Patrimoine bâti ancien

L'urbanisation traditionnelle est constituée de :

- bourgs toujours un peu en retrait de la rivière dont les abords demeurent inondables (Saint-Amand, La Pommerai, La Forêt, Vernoux, etc...),
- quelques villages formés d'exploitations rassemblées,
- un grand nombre de métairies datant pour la plupart du XIX^e siècle,
- 15 moulins échelonnés assez régulièrement sur tout le cours de la rivière,

Il faut noter le grand nombre d'églises romanes, qui constitue l'un des principaux attraits touristiques de ce secteur.

Cette séquence comporte aussi un certain nombre de grandes propriétés, toutes comprises dans la partie qui s'étend entre la Pommerai et Saint-Jouin-de-Milly. Les deux principaux sont : Château du Deffend et celui de la Forêt-sur-Sèvre; il faut aussi noter celui du Vaudoré, les autres sont des édifices plus modestes du XIX^e siècle.

Urbanisation contemporaine

L'urbanisation contemporaine est modérée par rapport au cours aval de la rivière, mais son impact sur le paysage est assez fort. Elle est en effet constituée essentiellement de pavillons isolés le long des voies d'accès au bourg et aux villages qui ainsi s'étirent dans le paysage sans véritable densité.

Les rives même de la Sèvre sont très peu touchées par les constructions récentes. Par contre, autour des anciennes fouilles des terrains privés sont souvent aménagés pour la pêche et le pique-nique qui tendent à urbaniser le paysage même si les constructions en dur sont interdites.

La plupart des communes riveraines n'ont pas de Plan d'Occupation des Sols et il n'existe pas de zone de préemption dans toute cette séquence.

Industrie et Artisanat

Les moulins sont tous arrêtés depuis longtemps sauf celui de Saint-Amand-sur-Sèvre où une minoterie industrielle assure la poursuite de l'activité. Il existe plusieurs autres industries à proximité des bourgs qui interfèrent peu avec le paysage de la rivière.

Tourisme et loisirs

Cette portion de la vallée est très peu connue des touristes, seuls le château du Deffend et les églises romanes sont mentionnés dans les guides. La qualité de ce site est plutôt la tranquillité. Les équipements touristiques sont donc peu nombreux et orientés surtout vers la clientèle locale.

Il existe des bases de loisirs profitant des plans d'eau liés à la Sèvre aménagées dans plusieurs communes (Saint-Amand, la Forêt, Moncoutant). Récemment le site du Rocher Branlant a été ouvert au public, il doit servir de base à la découverte du site pittoresque voisin.

La pêche est particulièrement développée sur toute cette partie du cours, elle est pratiquée surtout par la population locale. Cette activité ne justifie aucun aménagement particulier; les accès publics à la rivière sont peu nombreux, mais les pêcheurs accèdent à la rivière à travers les propriétés agricoles riveraines.

Documents d'urbanisme et mesures de protection

Cette région étant peu touchée par l'urbanisation les documents d'urbanisme sont moins développés que dans les séquences précédentes. Seules les plus grandes des communes riveraines possèdent un POS; dans ce cas les terrains non bâtis riverains de la Sèvre sont classés en zone ND et les terrains en arrière le sont en NC.

Les enquêtes pour la création de ZNIEFF ont été assez peu nombreuses dans toute cette partie; seul le bois de Vernoux est répertorié en ZNIEFF.

Perspectives d'avenir

Le paysage de cette section repose entièrement sur l'agriculture y compris les abords immédiats de la rivière qui sont partout facilement accessibles. Les transformations en cours et à venir sont le fait des agriculteurs eux-mêmes ou des organismes agricoles: remembrement, création d'élevages hors-sol, retenues collinaires, travaux hydrauliques, ... Dans les dernières années, ce sont ces derniers qui ont le plus transformé le paysage, des re-calibrages de ruisseaux et la Sèvre elle-même ont été réalisés sans aucun soucis de reconstitution du paysage et malheureusement sans résultat réellement positif.

Le développement de l'urbanisation bien que très modéré reste préoccupant dans la mesure où plusieurs communes ne disposent pas de Plan d'Occupation des Sols et d'une manière générale d'aucun outil de protection.

Projets en cours ou en gestation

Les projets annoncés par les communes sont surtout liés au développement du tourisme et des loisirs :

- Poursuite de la rénovation et aménagement des abords du château de Saint-Mesmin,
- Projet d'école de pêche à Moncoutant,
- Projet de développement de l'aire de loisirs du Rocher Branlant, sur les communes de Largeasse et de la Chapelle-Seguin,
- Projet de base de loisirs et de sentiers de découverte à Vernoux-en-Gatine.

Il existe aussi deux projets plus ambitieux qui semblent être en sommeil mais qui sont présents dans tous les esprits :

- un projet de plan d'eau de loisirs à Moncoutant,
- un projet de barrage en amont du Rocher Branlant.

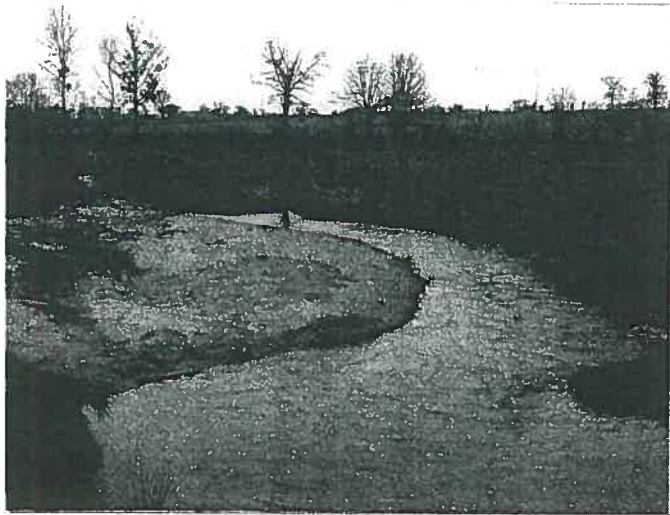
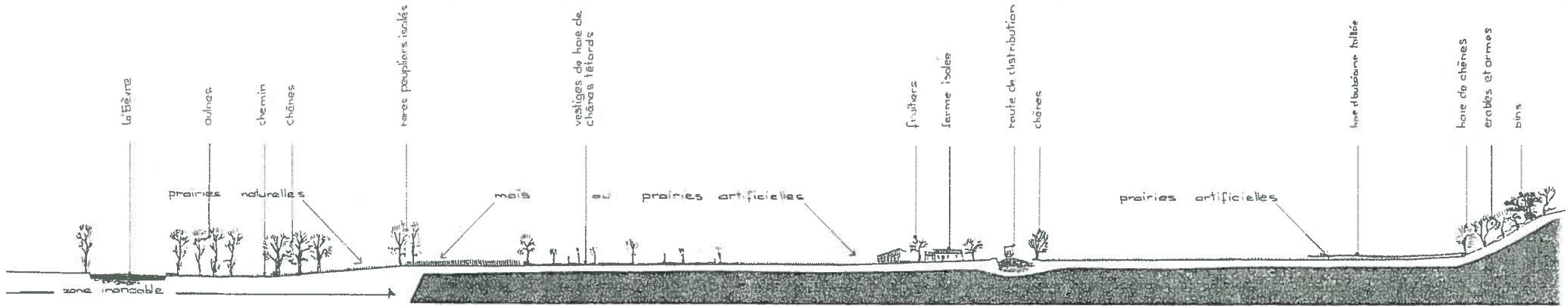
Problèmes particuliers de paysage

L'occupation privative (pour le loisir) des parcelles le long de la rivière risque de se développer en particulier autour des fouilles.

Le site particulièrement fragile des Roches du Boussignoux devra être protégé...

Sites remarquables

- buttes des Chatelliers : site naturel, tumulus, église romane, point de vue,
- site de la Forêt-sur-Sèvre : château, bourg, église,
- site des Fouilles (Moutiers-sous-Chantemerle, Moncoutant : plans d'eau,
- site du Rocher Branlant (Largeasse) : chaos granitiques,
- site des Roches du Boussignoux (Largeasse) : Chaos granitiques.



Méandre près du moulin Jourdain



Moulin des Alleuds



Peupleraie à la Forêt-sur-Sèvre

SEQUENCE DE LA SEVRE DES MEANDRES ET DES ETANGS**Liste des principaux éléments du paysage**

(voir l'atlas des cartes)

PATRIMOINE NATUREL ET VEGETAL

Largeasse - *Site du Rocher Branlant, Roches du Boussignoux.*

PATRIMOINE BATI

moulins à eau
restes de 15 moulins.

nombreuses Métairies :
la plupart du XIX^e siècles mais certaines
comportent des éléments plus anciens :

Saint-Mesmin - *la Touche, la Veillerière, les Marmenières,*
la Chapelle-Seguain - *l'Etorière.*

église romanes :

les Chatelliers
Saint-Amand-sur-Sèvre
la Pommeraie-sur-Sèvre
Saint-André-sur-Sèvre
la Forêt-sur-Sèvre
Moncoutant
Vernoux-en-gâtine

Grandes propriétés, manoirs, châteaux :

Montravers - *le Deffend, le vieux Deffend, la Filotière, la Louisière,*
Cerizay - *le Grand Appel Voisin,*
St-André-sur-Sèvre - *Château de la Ville,*
la Forêt-sur-Sèvre - *Château de la Forêt,*
St-Jouin-de-Milly - *Vaudoré,*
le Breuil Bernard - *la Buchelerie.*
Largeasse - *la Ganerie.*

ACTIVITESCulture, Tourisme, Loisirs :

St-Amand-sur-Sèvre - *aire de loisirs (pique-nique, canoë),*
la Pommeraie - *aire de loisirs (pique-nique, camping),*
St-André-sur-Sèvre - *aire de loisirs (pique-nique, canoë),*
la Forêt-sur-Sèvre - *aire de loisirs (pique-nique),*
Moncoutant - *aire de loisirs (pique-nique, camping, canoë),*
Largeasse - *aire naturelle (pique-nique).*

CONCLUSION

L'étude qui précède a permis d'analyser et de mettre en relation les diverses composantes de la vallée de la Sèvre Nantaise. Elle a aussi permis de rassembler les divers points de vue et les diverses intentions des habitants et acteurs de ce site. Elles donnent les bases nécessaires qui permettent d'aborder l'objet final de cette étude, à savoir : proposer un ensemble de principes et d'actions à mettre en œuvre pour une évolution harmonieuse de l'ensemble des paysages.

L'analyse des données fait ressortir le caractère complexe des paysages et de leur évolution; à travers cette complexité, il est cependant possible de distinguer de grandes tendances qui dominent l'évolution générale du site :

- Les activités qui ont façonné les paysages que nous connaissons ont disparu ou subi de grandes mutations dans les dernières décennies; **un nouvel équilibre est en train de s'établir là où les nouvelles activités se sont établies**, mais les conséquences de ces mutations se poursuivent indirectement sur l'ensemble du site :

. dans la partie en amont de Clisson, l'agriculture est passée de la polyculture à l'élevage, ce qui a permis de maintenir l'usage des prairies basses ; mais la mécanisation a entraîné l'abattage massif des haies; la transformation du paysage est radicale tant au niveau aspect qu'au niveau hydraulique; cette mutation se prolonge actuellement par le développement des élevages hors sol, qui pose des problèmes à la fois de pollution des eaux et d'intégration esthétique;

. dans la partie en aval, l'agriculture a pris une orientation exclusivement viticole qui n'a pas entraîné de grandes restructurations du paysage, mais les espaces non viticoles sont soit abandonnés soit gagnés par l'urbanisation,

. l'urbanisation pavillonnaire s'est fortement étendue en dehors des zones urbaines dans les années 70; elle est maintenant encadrée par les Plans d'Occupation des Sols, mais les effets du "mitage" subsistent, et la poussée urbaine se poursuit à la périphérie des bourgs et villages;

. les activités artisanales et industrielles de la vallée ont pratiquement disparu, celles qui subsistent ont évolué de façon radicale.

- **Beaucoup de paysages sont en survie**; ils témoignent encore des activités disparues, mais les éléments qui les constituent ne sont plus entretenus ou sont récupérés par des activités non productives qui ne permettent pas réellement de les maintenir dans leur état initial :

. les arbres et arbustes, des taillis, des haies et des rives, ne sont plus entretenus; ils sont très partiellement réinvestis par les promeneurs, les résidents riverains;

. les chaussées sont en très mauvais état, elles ont perdu toute utilité énergétique mais l'équilibre de la rivière reste basé sur elles;

. le patrimoine bâti ancien a presque perdu son usage d'origine; il est à l'abandon ou réinvesti par des activités qui accélèrent sa transformation et celle du paysage environnant.

- Les communes ont presque toutes des ambitions touristiques qui s'appuient sur les potentialités des sites les plus pittoresques dont les qualités sont malheureusement souvent liées à des activités disparues.

Les aménagements réalisés contribuent largement à faire évoluer les paysages qu'ils sont sensés mettre en valeur.

En résumé, 30 ans après les grandes mutations agricoles et urbaines, les transformations du paysage engendrées par elles se poursuivent encore sous nos yeux. Il est encore possible d'agir pour atténuer les effets négatifs ou orienter les évolutions de façon à maintenir des paysages de qualités pour la population locale comme pour les visiteurs, pour notre génération mais aussi pour celles qui suivront.

BIBLIOGRAPHIE**Ouvrages régionaux anciens**

- Richer Edouard Voyage Pittoresque dans le département de la Loire inférieure Ed. Mellinet-Malassi - 1823-
- Huet de Coetlizan Recherche économique et statistique sur le département de la Loire inférieure Ministère de l'intérieur - 1802-
- Cavaleau Statistique ou description générale du département de la Vendée Lafitte Reprints - 1844 - Marseille 1978
- Chaquin A. Monographie agricole du département de la Loire inférieure Exemplaire unique dactylographié déposé à la D.D.A; de Loire Atlantique
- Gabory Emile Le pays Nantais J. de Gigord

Ouvrages régionaux récents

- Renard Jean Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise le Cercle d'or - 1975 -
- Chauvet Alain et Renard Jean La Vendée. Le pays et les hommes le Cercle d'or - 1978 -
- Collectif La Loire Atlantique Ed. Bordessoules - 1984
- Collectif La Vendée Ed. Bordessoules - 1982
- Collectif Les Deux Sèvres Ed. Bordessoules

Etudes récentes sur le bassin de la Sèvre

- SADRAL-SRAE Bassin de la Sèvre nantaise - 1978 -
- Ministère de l'agriculture Services Régionaux Aménagements intégrés du bassin de la Sèvre nantaise - 1977 -
- Comité de Protection de la nature de Loire Atlantique Poirier M. Sèvre - Nantes Document protection de la nature n°2

- Foy A. Site de la Sèvre D.R.E Pays de Loire - 1976 -
- Steff Yves Z.P.P.A.U de Clisson - 1992 -
- Steff Yves Etude complémentaire des paysages de la vallée de la Sèvre nantaise Ministère de la Qualité de la Vie - 1976
- Steff Yves Lemoine Jean Projet de recommandation pour l'harmonisation des P.O.S. Assemblée régionale des Pays de la Loire - 1977 -
- Steff Yves Lemoine Jean Sites & Paysages de la Sèvre nantaise et de ses affluents Ministère de l'environnement Délégation régionale des pays de Loire - 1980 -
- Péneau Daniel Steff Yves Lemoine Jean Protection de la vallée de la Sèvre nantaise. Action en faveur de l'architecture. D.R.E Pays de Loire - 1978 -
- Direction départementale de l'Agriculture et de la forêt de la Vendée Etude préalable à la remise en état du lit, des berges et des chaussées du cours moyen de la sèvre nantaise entre Clisson et Cerizay Association de la Sèvre nantaise et de ses affluents - non daté -
- Fuseau Jocelin Lemoine Jean Z.P.P.A.U de Mortagne sur Sèvre - 1992 -
- Bourgerie Z.P.P.A.U de Tiffauges - 1992 -
- Bourgerie Z.P.P.A.U de Mallièvre - 1993 -
- Bourgerie Z.P.P.A.U de Saint Laurent sur Sèvre - en cours -
- Merlaud Catherine Etude paysagère de la vallée de la Sèvre Nantaise. Recommandation pour l'aménagement des sites d'accueil touristiques Rapport de stage - 1993 -
- Gautier Laurence Paysage de la vallée de la Sèvre nantaise Etude et proposition Rapport de stage - 1994 -
- SCE Ingénieurs Conseils Extension de la politique des espaces naturels sensibles Conseil général de Loire Atlantique - 1992 -
- Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme Plan de Paysage - 1993 -

